



ACTES DE L'ATELIER

Efficacité de la gestion des Aires Marines Protégées

Atelier régional d'échange d'expériences du réseau MedPAN
Du 25 au 27 octobre 2022 - Petrovac, Monténégro et en ligne

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| INTRODUCTION DE L'ATELIER | 4 |
| APERÇU DU PROGRAMME | 6 |
| PROGRAMME DES SESSIONS..... | 9 |
| DS01 Les plans de gestion : une revue des approches réussies pour développer, mettre en œuvre, évaluer et adapter des mesures de conservation efficaces dans les AMP..... | 11 |
| DS02 Plaidoyer pour une augmentation des investissements dans les AMP méditerranéennes..... | 17 |
| DS03 Réponses efficaces aux menaces urgentes et existentielles pesant sur les AMP..... | 23 |
| DS04 Vers des indicateurs régionaux et mondiaux de l'efficacité de la gestion des AMP..... | 27 |
| DS05 Collaborations entre les chercheurs et les gestionnaires d'AMP pour le suivi et l'évaluation de l'efficacité de la gestion des AMP | 31 |
| DS06 Promouvoir l'équité : un défi à relever pour des AMP efficaces..... | 36 |
| DS07 Outils et perspectives pour évaluer l'efficacité de la gestion des AMP au niveau local..... | 40 |
| DS08 Les réseaux d'AMP, exploiter et développer les compétences et les connaissances du terrain pour améliorer la conservation marine | 45 |
| DS09 Communiquer efficacement les résultats et la valeur des AMP afin d'engager les utilisateurs, les parties prenantes non techniques et les investisseurs dans les efforts de conservation..... | 52 |
| DS10 Modèles de gouvernance décentralisée, expériences de processus participatifs et d'approches de congestion | 57 |
| DS11 Le rôle clé de la protection forte / renforcée pour des AMP efficaces..... | 62 |
| DS12 L'engagement des parties prenantes pour améliorer les connaissances grâce à la science citoyenne, faciliter la gestion ascendante et accroître l'acceptation et la conformité..... | 66 |
| SÉANCE PLÉNIÈRE DE CLÔTURE | 71 |
| VISITE TERRAIN | 72 |
| ÉVÉNEMENTS PARALLÈLES | 73 |
| Atelier de lancement du GEF (sur invitation)..... | 73 |
| Évènement MedPAN sur les petits projets..... | 73 |
| Formation sur la résilience pour les gestionnaires d'AMP (sur invitation)..... | 74 |
| PARTICIPATION | 75 |
| Participation par pays | 75 |
| Participation par profil..... | 76 |
| Équilibre entre les sexes..... | 76 |
| Liste de participants en présentiel..... | 77 |
| Liste des participants en ligne | 81 |

Organisé par :



Ministry of Ecology, Spatial Planning and Urbanism



Avec le soutien financier de :



Financé par l'Union Européenne. Les points de vue et opinions exprimés n'engagent toutefois que les auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union Européenne. Ni l'Union Européenne, ni l'autorité subventionnaire ne peuvent être tenues pour responsables.» «Financé par la Fondation Hans Wilsdorf.

Introduction de l'atelier

MedPAN, le réseau des gestionnaires d'Aires Marines Protégées en Méditerranée, et ses partenaires hôtes, le Ministère de l'Écologie, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme, l'Entreprise Publique pour la Gestion des Zones Côtières, et MEDCEM (Centre Méditerranéen de Suivi Environnemental), ont organisé **l'atelier régional d'échange d'expérience du réseau MedPAN du 25 au 27 octobre 2022 à Petrovac, Monténégro et en ligne.**

L'atelier a réuni un total de **252 participants** (153 en présentiel et 99 en ligne) de **30 pays** (dont 19 pays méditerranéens). Les détails sur la participation et les listes de participants sont donnés à la fin de ces Actes.

L'atelier abordait cette année l'efficacité de la gestion des AMP. Plus qu'une thématique, l'efficacité de gestion des AMP est un défi au cœur de la stratégie de MedPAN, toutes nos actions visant à soutenir des AMP et réseaux d'AMP écologiquement représentatifs, connectés et gérés efficacement pour contribuer à préserver la biodiversité marine. En tant que telle, l'efficacité de gestion des AMP est une question transversale en toile de fond de tous les autres sujets, qui sous-tend toutes les activités de notre réseau en matière de soutien technique, politique et de connaissances.

Pour ce premier atelier MedPAN de l'ère post-2020, marquée par l'adoption dans le cadre de COP 22 de la Convention Barcelone d'un nouveau post 2020 SAPBIO et d'un ambitieux objectif 30x30 et qui verra bientôt l'avènement d'un nouveau Cadre mondial pour la biodiversité, il nous semblait essentiel de consacrer cet échange d'expérience à l'efficacité de gestion des AMP. En effet, alors que la superficie couverte par les AMP augmente et attire à juste titre l'attention, l'efficacité de la gestion des AMP est un enjeu majeur et parfois encore négligé. Les gestionnaires d'AMP et les scientifiques de la conservation sont légitimement préoccupés par le fait que de nombreuses AMP n'atteignent pas les objectifs de conservation pour lesquels elles ont été créées, en raison d'un manque de gestion efficace.

Pour atteindre leurs buts et objectifs, les AMP doivent être gérées de manière adéquate et leur gestion doit être régulièrement évaluée. Outre la nécessité pour les AMP d'évaluer et de démontrer les résultats obtenus au regard de leurs objectifs afin d'adapter leurs stratégies et de renforcer leur légitimité, l'efficacité de gestion suscite une attention accrue dans l'agenda post-2020 de la Convention sur la di-

versité biologique (CDB), le «Green Deal» de la Commission européenne et la stratégie post-2020 pour les AMP de la Convention de Barcelone.

L'objectif général de cet atelier est de permettre aux gestionnaires et parties prenantes des AMP de mettre en commun et de partager des informations, leur expertise et leurs expériences et de faire le point sur les meilleures pratiques et approches pour améliorer et évaluer l'efficacité de la gestion des AMP, afin de garantir des résultats tangibles en matière de conservation.

Pour répondre aux objectifs spécifiques de cet atelier tels que définis avec le soutien du Comité de pilotage technique¹ (voir page ci-contre), le programme de ces trois jours d'échanges a été co-construit avec vous tous, à commencer par la définition de l'efficacité de la gestion des AMP que nous mettrons en débat dès la plénière d'ouverture, tirant profit des 174 propositions de définition reçues. En effet, il est important de prendre le temps de progresser vers une vision et une compréhension communes de l'efficacité de la gestion des AMP pour nous engager ensemble dans les 12 sessions de discussion au programme de cet atelier.

Les sessions de discussion, qui se déroulent en parallèle sur quatre créneaux successifs, constituent le cœur de cet atelier d'échange d'expériences. Les thématiques abordées sont issues de recommandations de la Feuille de route post-2020 des Aires Marines Protégées en Méditerranée que vous avez priorisées lors de votre pré-inscription. Les études de cas présentées ont vocation à alimenter la réflexion et stimuler un échange auquel vous contribuerez à partir de vos expériences propres pour répondre aux objectifs de chaque session.

Nous vous remercions par avance de votre contribution à cet atelier d'échange d'expérience qui, nous l'espérons, donnera lieu à des recommandations opérationnelles pour nourrir vos stratégies, ainsi que les stratégies de MedPAN et d'autres réseaux de gestionnaires et d'acteurs engagés à soutenir des AMP gérées efficacement en Méditerranée et au-delà.

Nous remercions nos hôtes, les partenaires impliqués dans le comité de pilotage technique, ainsi que les bailleurs et projets pour leur soutien actif à cet atelier d'échange d'expériences.

¹ Conservatoire du Littoral, European Commission DG Environment, ETC-UMA, IUCN Med, IUCN MPA management effectiveness task force, MedCities, MEDCEM (Mediterranean Center for Environmental Monitoring), Ministry of Ecology, Spatial Planning and Urbanism of Montenegro, French Biodiversity Office (OFB), PIM Initiative, Public Enterprise for Coastal Zone Management of Montenegro, SPA/RAC, The MedFund, WWF Mediterranean

OBJECTIFS

1. Progresser vers une vision et une compréhension communes de l'efficacité de la gestion des AMP.
2. Identifier et illustrer les facteurs clés d'une gestion efficace des AMP à travers les meilleures pratiques en matière de politique, de gouvernance, d'engagement des parties prenantes, de législation et d'application des lois, de conception et de planification, de zonage et de niveau de protection, de suivi et de stratégies de gestion, de financement, de renforcement des capacités, de mise en réseau et de partenariats.
3. Partager les méthodologies les plus réussies pour évaluer les performances des AMP afin de permettre une gestion adaptative.
4. Informer et obtenir un retour d'information des AMP sur les cadres d'évaluation de l'efficacité de la gestion développés ou demandés par la CBD, l'UICN, la Convention de Barcelone, la Commission européenne et certains bailleurs de fonds.
5. Contribuer au développement d'indicateurs standards de l'efficacité de la gestion des AMP au niveau international, en s'appuyant sur l'expertise et les connaissances méditerranéennes.
6. Partager les bonnes pratiques sur la façon de communiquer les résultats écologiques et les avantages socio-économiques d'une AMP afin d'engager les parties prenantes techniques et non techniques, ainsi que les bailleurs de fonds et les investisseurs.
7. Faire progresser la direction stratégique du réseau MedPAN pour soutenir l'efficacité de la gestion des AMP d'un point de vue technique, financier et politique, et pour évaluer la performance du système des AMP de Méditerranée.
8. Contribuer aux stratégies d'autres réseaux nationaux et sous-régionaux de gestionnaires d'AMP en Méditerranée et aux partenariats de réseaux au niveau transatlantique et au-delà (projet de Gouvernance des Océans de l'UE).



Aperçu du programme

24 OCTOBRE 2022

11h00 - 12h30

KAFANA ROOM

Assemblée générale de MedPAN (sur invitation)

Anglais | Français

19h30

MedPAN Apéro des terroirs au restaurant Tramontana

25 OCTOBRE 2022

08h00 - 08h45

Enregistrement

9h00 - 10h30

KAFANA ROOM

Séance plénière d'ouverture

Anglais | Français | Monténégrin

10h30 - 11h00

Pause café

11h00 - 12h30

KAFANA ROOM

Les plans de gestion : un bilan des approches réussies pour développer, mettre en œuvre, évaluer et adapter des mesures de conservation efficaces dans les AMP

DS01 (Partie 1) - Anglais | Français | Monténégrin

TV ROOM

Plaidoyer pour une augmentation des investissements dans les AMP de Méditerranée

DS02 (Partie 1) - Anglais | Français

CONFERENCE ROOM

Réponses efficaces aux menaces urgentes et existentielles pesant sur les AMP

DS03 (Partie 1) - Anglais | Français

12h30 - 14h00

Déjeuner

14h00 - 15h30

KAFANA ROOM

Les plans de gestion: un bilan des approches réussies pour développer, mettre en œuvre, évaluer et adapter des mesures de conservation efficaces dans les AMP

DS01 (Partie 2) - Anglais | Français | Monténégrin

TV ROOM

Plaidoyer pour une augmentation des investissements dans les AMP de Méditerranée

DS02 (Partie 2) - Anglais | Français

CONFERENCE ROOM

Réponses efficaces aux menaces urgentes et existentielles pesant sur les AMP

DS03 (Partie 2) - Anglais | Français

15h30 - 16h00

Pause café

16h00 - 18h00

KAFANA ROOM

Vers des indicateurs régionaux et mondiaux de l'efficacité de la gestion des AMP

DS04 - Anglais | Français | Monténégrin

TV ROOM

Collaborations entre les chercheurs et les gestionnaires d'AMP pour le suivi et l'évaluation de l'efficacité de la gestion des AMP

DS05 - Anglais | Français

CONFERENCE ROOM

L'équité en matière de diversité: un défi pour des AMP efficaces

DS06 - Anglais | Français

19h00 - 20h30

KAFANA ROOM

Cocktail COGITO

26 OCTOBRE 2022

| | | |
|---------------|------------------------|--|
| 9h00 - 9h30 | CONFERENCE ROOM | Présentation d'introduction à la visite sur le terrain |
| 9h30 - 12h30 | | Visite terrain de l'AMP de Katič Anglais Français |
| 12h30 - 14h00 | | Déjeuner |
| 14h00 - 15h30 | KAFANA ROOM | Outils et perspectives pour évaluer l'efficacité de la gestion des AMP au niveau local DS07 (Partie 1) - Anglais Français Monténégrin |
| | TV ROOM | Les réseaux d'AMP, exploitation et développement de compétences et de connaissances du terrain pour améliorer la conservation marine DS08 (Partie 1) - Anglais Français |
| | CONFERENCE ROOM | Communiquer efficacement les résultats et la valeur des AMP afin d'engager les utilisateurs, les parties prenantes non techniques et les investisseurs dans les efforts de conservation DS09 (Partie 1) - Anglais Français |
| 15h30 - 16h00 | | Pause café |
| 16h00 - 17h30 | KAFANA ROOM | Outils et perspectives pour évaluer l'efficacité de la gestion des AMP au niveau local DS07 (Partie 2) - Anglais Français Monténégrin |
| | TV ROOM | Les réseaux d'AMP, exploitation et développement de compétences et de connaissances du terrain pour améliorer la conservation marine DS08 (Partie 2) - Anglais Français |
| | CONFERENCE ROOM | Communiquer efficacement les résultats et la valeur des AMP afin d'engager les utilisateurs, les parties prenantes non techniques et les investisseurs dans les efforts de conservation DS09 (Partie 2) - Anglais Français |
| 18h00 | | Départ en bus pour le dîner de gala à bord du bateau Katica |

27 OCTOBRE 2022

| | | |
|---------------|------------------------|---|
| 9h00 - 10h30 | KAFANA ROOM | Modèles de gouvernance décentralisée et expériences de processus participatifs et d'approches de cogestion DS10 (Partie 1) - Anglais Français Monténégrin |
| | LOBBY ROOM | Le rôle clé de la protection forte / renforcée pour des AMP efficaces DS11 (Partie 1) - Anglais Français |
| | CONFERENCE ROOM | L'engagement des parties prenantes pour améliorer les connaissances par la science citoyenne, faciliter la gestion du bas vers le haut et améliorer l'acceptation et la conformité DS12 (Partie 1) - Anglais Français |
| 10h30 - 11h00 | | Pause café |
| 11h00 - 12h30 | KAFANA ROOM | Modèles de gouvernance décentralisée et expériences de processus participatifs et d'approches de cogestion DS10 (Partie 2) - Anglais Français Monténégrin |

| | | |
|---------------|------------------------|---|
| | LOBBY ROOM | Le rôle clé de la protection forte / renforcée pour des AMP efficaces DS11 (Partie 2) - Anglais Français |
| 12h30 - 14h00 | CONFERENCE ROOM | L'engagement des parties prenantes pour améliorer les connaissances par la science citoyenne, faciliter la gestion du bas vers le haut et améliorer l'acceptation et la conformité DS12 (Partie 2) - Anglais Français Déjeuner |
| 14h00 - 15h30 | | Séance plénière de clôture Anglais Français Monténégrin |

28 OCTOBRE 2022

| | | |
|---------------|------------------------|---|
| 9h00 - 12h30 | CONFERENCE ROOM | Événement sur les petits projets MedPAN Anglais Français |
| | KAFANA ROOM | Atelier de lancement du GEF (Partie 1) - Anglais Français |
| 12h30 - 14h00 | LOBBY ROOM | Formation sur la résilience pour les gestionnaires d'AMP (sur invitation) (Partie 1) - Anglais Français Déjeuner |
| 14h00 - 15h30 | KAFANA ROOM | Atelier de lancement du GEF (Partie 2) - Anglais Français |
| | LOBBY ROOM | Formation sur la résilience pour les gestionnaires d'AMP (sur invitation) (Partie 2) - Anglais Français |

Programme des sessions

SESSION PLÉNIÈRE D'OUVERTURE

MARDI 25 OCTOBRE 2022 | 09:00 - 10:30 CET | KAFANA ROOM

DURÉE : 1h50

TRADUCTION : Anglais | Français | Monténégrin

FACILITATION MEDPAN : Purificació Canals (Président de MedPAN)

SUPPORT SECRÉTARIAT MEDPAN : Marie Romani (marie.romani@medpan.org)

DISCOURS D'OUVERTURE :

- › Mme Ana Novakovic-Djurovic, Ministre de l'écologie, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme du Monténégro.
- › Entreprise publique pour la gestion des zones côtières du Monténégro.
- › Purificació Canals, Présidente de MedPAN.



LE PROCESSUS D'ÉTABLISSEMENT DES PREMIÈRES AMP AU MONTÉNÉGR0 COMME CONDI-TION PRÉALABLE À LEUR GESTION EFFICACE

- › Intervenants : Ivana Stojanović (Ministère de l'écologie, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme du Monténégro) et Nemanja Malovrazić (Entreprise publique pour la gestion des zones côtières du Monténégro).
- › Le processus participatif de création des trois premières AMP au Monténégro au cours de l'année 2021 a abouti avec succès à leur proclamation officielle par le gouvernement. L'entreprise publique pour la gestion des zones côtières, en tant que gestionnaire des AMP, a mis en place un groupe de travail multidisciplinaire qui a préparé des plans de gestion pour les AMP et a mis en œuvre d'autres actions pour assurer leur future gestion efficace.

[TÉLÉCHARGER LA PRÉSENTATION](#)

INTRODUCTION À L'ATELIER:

- › Participation et aperçu du programme (Pierre Vignes, MedPAN).
- › Statut et défis de l'efficacité de gestion des AMP en Méditerranée (Susan Gallon, MedPAN, et Renaud Dupuy de la Grandrive (AMP de la Côte Agathoise, France).
- › De la feuille de route Post-2020 des AMP en Méditerranée à l'action (Carole Martinez, MedPAN et Asma Kheriji, SPA/RAC).

[TÉLÉCHARGER LA PRÉSENTATION](#)

PANEL DE DISCUSSION :

- › Comment définir l'efficacité de la gestion des AMP ?

DS01 | LES PLANS DE GESTION : UNE REVUE DES APPROCHES RÉUSSIES POUR DÉVELOPPER, METTRE EN ŒUVRE, ÉVALUER ET ADAPTER DES MESURES DE CONSERVATION EFFICACES DANS LES AMP

[L'enregistrement de la session est disponible ici \(ENG\)](#)

MARDI 25 OCTOBRE 2022 | 09:00 - 10:30 CET | KAFANA ROOM

DURÉE : 3h

TRADUCTION : Anglais | Français | Monténégrin

FACILITATION : Jorge Moreno Pérez (Direction générale des espaces naturels et de la biodiversité du gouvernement des Balears, Espagne) et Patricia Martí Puig (Oceanogami, Espagne / Estonie)

SUPPORT SECRÉTARIAT MEDPAN : Pierre Vignes (pierre.vignes@medpan.org)



RÉSUMÉ DE LA SESSION :

Une pierre angulaire de la performance des AMP est de disposer d'un plan de gestion avec des buts et des objectifs clairement définis, et bien sûr d'avoir la capacité juridique, humaine et financière de le mettre en œuvre.

Cependant, comme le montre le Statut 2020 des aires marines protégées en Méditerranée, seulement 3% de la surface des AMP en Méditerranée est couvert par des plans de gestion entièrement mis en œuvre. Dans le reste du bassin, les plans de gestion ne sont généralement que partiellement mis en œuvre (47%), ou les AMP ne disposent tout simplement pas de plan de gestion (26% de la surface couverte).

Remédier à ces lacunes est l'une des priorités identifiées par la Feuille de route post-2020 pour les aires marines protégées en Méditerranée, notamment dans la recommandation 3.1 qui souligne la nécessité de «développer ou mettre à jour des plans de gestion pour chaque AMP comprenant au moins : des objectifs SMART ; des mesures de gestion intégrées et spécifiques au site, avec un plan de zonage (le cas échéant) ; un plan de suivi avec des indicateurs bien définis pour les actions de conservation ; des plans d'affaires/financiers, avec des évaluations de faisabilité ; des stratégies d'engagement des parties prenantes ; des stratégies de gestion, d'atténuation et d'adaptation aux défis supra-AMP».

Au cours de cette session, plusieurs présentations d'études de cas permettront d'ouvrir une discussion sur les principaux facteurs clés décrits dans la recommandation ci-dessus. À partir de vos propres expériences et des normes requises par vos cadres juridiques et institutionnels, nous parlerons de comment ces facteurs clés sont (ou ne sont pas) reflétés dans vos démarches de planification de la gestion des AMP.

Nous espérons que cet échange fournira des idées et des conseils précieux sur la mise en pratique de ces facteurs de succès qui sont à la base des plans de gestion efficaces des AMP. En s'appuyant sur les études de cas présentées, nous chercherons également à identifier les stratégies et les outils qui peuvent être mis en place au niveau local, national ou régional pour soutenir efficacement le développement des capacités individuelles et institutionnelles nécessaires pour stimuler des processus de planification structurés, selon les principes de la planification participative et de la gestion adaptative.

ÉTUDES DE CAS :

› **Élaboration de plans de gestion pour les sites Natura 2000 en Croatie**

Intervenants : Matea Špika et Zrinka Jakl (Sunce, Croatie)

Sunce coordonne actuellement le développement de 8 plans de gestion pour 23 zones protégées et 70 sites Natura 2000 (36 zones marines et 34 zones terrestres) dans les comtés de Šibenik-Knin, Split-Dalmatie et Dubrovnik-Neretva (groupe 5). Ces plans couvrent les zones suivantes : Estuaire de la Krka, baie de Mali Ston, péninsule de Pelješac, champ de Sniježnica et Konavle, et îles de Hvar, Korčula et Mljet.

L'élaboration du plan de gestion est mise en œuvre dans le cadre du projet européen du ministère de l'Économie et du Développement durable « Élaboration du cadre de gestion Natura 2000 » (Programme opérationnel Compétitivité et cohésion 2014-2020). L'objectif est d'établir un cadre pour une gestion efficace de Natura 2000 grâce à l'élaboration participative de plans de gestion, au développement des capacités individuelles et institutionnelles et à la sensibilisation du public.

En adhérant à l'UE, la Croatie s'est engagée à mettre en place le réseau Natura 2000. Ce réseau couvre 37 % du territoire et 16 % de la mer côtière (38 ZPS et 745 SIC). Le maintien ou l'obtention d'un bon état de conservation des espèces et des habitats cibles relève de la responsabilité de chaque État membre de l'UE. L'élaboration actuelle des plans de gestion se fait dans le cadre d'un processus de planification structuré, selon les principes de la planification participative et de la gestion adaptative, et sur la base de l'expérience antérieure de Sunce en matière de planification de la gestion.

TÉLÉCHARGER LA PRÉSENTATION

› **Soutien direct entre pairs de l'AMP de Strunjan pour stimuler une gestion efficace dans l'AMP de Debeli rtič, établie récemment en Slovénie**

Intervenants : Samanta Makovac (Parc Paysager de Strunjan, Slovénie), Barbara Švagelj (Parc Paysager de Debeli rtič, Municipalité d'Ankaran, Slovénie)

L'objectif des activités de partage d'expérience entre pairs dans deux AMP slovènes était de renforcer la mise en œuvre de mesures de gestion prioritaires dans une AMP nouvellement créée. Le soutien et la reproduction de l'approche de l'AMP de Strunjan ont renforcé l'efficacité de la gestion de l'AMP de Debeli rtič et la durabilité de ce réseau.

Cette coopération avancée dans un contexte national similaire, des valeurs naturelles liées et des défis de gestion a permis de reproduire l'approche existante et testée pour stimuler la mise en œuvre des actions de gestion prioritaires dans l'AMP de Debeli rtič.

La principale réalisation en matière d'amélioration de la gestion de l'AMP dans le contexte de cette expérience a été la préparation efficace du plan de gestion 2022-2026 pour l'AMP Debeli rtič. Il a été élaboré avec une analyse complète de l'AMP, des bases analytiques, des objectifs et des mesures de conservation pour la gestion de l'AMP. En outre, les régimes de protection, les politiques de conservation et de développement, un programme de mise en œuvre et un plan financier hiérarchisé ont été détaillés. Outre sa valeur substantielle, le plan de gestion a été préparé en un temps record.

L'échange direct entre pairs est utile pour plusieurs raisons : il apporte de nouvelles idées, les informations sont testées et déjà améliorées (gain de temps et d'efficacité) et elles sont fiables.

TÉLÉCHARGER LA PRÉSENTATION

➤ Approche de cogestion dans l'AMP de Torre Guaceto : le processus d'élargissement pour répondre à la stratégie de l'UE en matière de biodiversité pour 2030

Intervenant : Francesco de Franco (AMP de Torre Guaceto, Italie)

L'AMP de Torre Guaceto est inscrite sur la liste des ASPIM et sur le site EMAS depuis plus de dix ans. Au cours de ses vingt années d'existence, l'organisme de gestion s'est fixé parmi ses principaux objectifs une gouvernance qui garantit la participation des parties prenantes concernées aux objectifs et aux résultats.

Cet effort a permis, par exemple, l'adoption d'une réglementation de la pêche partagée avec les pêcheurs artisanaux résidents, des plans de gestion de la réserve naturelle terrestre et du SIC Natura 2000 et de la charte européenne du tourisme durable. Le cadre juridique des AMP italiennes ne prévoit pas l'adoption de plans de gestion pluriannuels mais a introduit, depuis une dizaine d'années, pour répondre aux exigences de la Convention de Barcelone, un système standard d'identification des objectifs de conservation (ISEA).

L'AMP de Torre Guaceto a développé ce système, en en faisant le pivot central de sa planification et en garantissant la participation du public en termes d'évaluation et de responsabilité des résultats.

Devenue gestionnaire de la SAC, Torre Guaceto a étendu ce modèle de gestion au site Natura 2000 et, grâce à un processus participatif avec les parties prenantes locales, a entamé une procédure d'élargissement de l'AMP, chevauchant la SAC, afin de garantir des mesures de conservation efficaces, dans le respect de la stratégie de l'UE en matière de biodiversité à l'horizon 2030.

TÉLÉCHARGER LA PRÉSENTATION

➤ Le tableau de bord du parc marin naturel du Cap-Corse et de l'Agriate : un outil d'aide au processus d'évaluation de la gestion [en ligne]

Intervenant : Amélie Rossi (Parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate, France)

Des aires protégées telles que les Parcs Naturels Marins (PNM) doivent valider un plan de gestion pour 15 ans. Les PNM du Cap Corse et des Agriates (PNM CCA) créés en 2016 ont validé son plan de gestion en 2019 autour de 9 principaux enjeux se déclinant autour de 19 objectifs de gestion. Pendant les cycles de gestion, les PNM doivent aussi évaluer leurs actions sur leur territoire, c'est une obligation réglementaire (article R 334-33 du Code de l'Environnement).

L'objectif de cette évaluation est de répondre à plusieurs besoins concrets des gestionnaires :

- rendre les résultats de gestion lisibles
- développer une gestion adaptable en vue des résultats de l'évaluation
- assurer la transparence en ce qui concerne la stratégie de gestion
- être comme un système d'alerte pour détecter et anticiper les problèmes

L'évaluation consiste à mesurer les effets de la gestion en déterminant si les moyens légaux, administratifs, financiers et techniques mis en œuvre produisent les résultats escomptés en vue des enjeux majeurs identifiés dans le plan de gestion. L'évaluation doit être accompagnée par des indicateurs qui permettent un diagnostic. Ces indicateurs sont identifiés dans un tableau de bord qui est étroitement lié aux enjeux et objectifs du plan de gestion. Le tableau de bord a pour but d'être au service de l'évaluation de gestion qui offre une vue synthétique de la situation (ex : inventaire) et des tendances observées dans le domaine (efficacité de gestion).

Le tableau de bord des PMN CCA est actuellement en cours de conception. Sa mise en œuvre est un travail de consultation (directeurs de projets, experts scientifiques, service de soutien de l'AMP, etc.) pour mettre l'accent à la fois sur les objectifs du plan de gestion du parc, mais aussi sur les objectifs environnementaux au niveau national et européen (directive stratégique pour l'environnement marin). Un panel d'environ une centaine d'indicateurs est actuellement en cours d'étude. Le choix final du tableau de bord doit prendre en considération la capacité à mettre en œuvre les indicateurs (connaissance scientifique, missions sur le terrain, enquêtes, etc.) et leur délai en relation avec les ressources du parc (temps du personnel de terrain, budget pour pourvoir aux études, investissement de matériel...), d'où sa complexité de mise en œuvre et le besoin d'assistance aux PMN sur ce sujet essentiel, qu'est l'évaluation de la gestion.

TÉLÉCHARGER LA PRÉSENTATION



RECOMMANDATIONS DE LA SESSION :

Développer des directives nationales pour la gestion des AMP (couvrant toutes les catégories de désignation incluant les sites de Natura 2000). Le développement des directives nationales peut être confié à une ONG qualifiée sous la supervision de l'autorité nationale de l'AMP (ex : Ministère de l'Environnement).

Recommandation destinée aux :

- Autorités nationales et locales de l'AMP
- ONG nationale

Etablir des systèmes nationaux, tels que des tableaux de bord, pour observer la mise en œuvre des plans de gestion et évaluer l'efficacité de la gestion. En plus d'aider les pays à remplir leurs engagements en termes de protection et de conservation de la nature, les tableaux de bord répondront à plusieurs besoins concrets des gestionnaires : rendre les résultats de gestion lisibles (rapport); permettre une gestion adaptable; communiquer et susciter une prise de conscience des résultats; détecter et anticiper les problèmes (système d'avertissement). Des tableaux de bord devraient être développés en ligne avec le plan de gestion (idéalement au même moment), avec le but de rassembler les indicateurs de surveillance pour donner une vue synthétique de la situation et des tendances de la stratégie de gestion. Les indicateurs des tableaux de bord mesureront la réalisation des objectifs décrits dans le plan de gestion et répondront aux questions suivantes en particulier :

Recommandation destinée aux :

- Autorités nationales et locales de l'AMP
- Organismes de gestion de l'AMP

- Les actions menées ont-elles permis des progrès concernant les objectifs à long terme et l'état désiré ?
- Les actions ont-elles réalisé des objectifs et répondu efficacement aux pressions ?
- L'AMP a-t-elle mis en œuvre toutes les actions programmées ?

Planifier et encourager la coopération avec d'autres secteurs pour surmonter les limitations de l'organe de gestion de l'AMP en termes de juridiction et de capacité dans le but d'assurer une mise en œuvre et mise en application efficace (ex : surveillance, contrôle, vérification, etc.). La planification financière devrait considérer les coûts des autres secteurs / des parties prenantes engagées dans la gestion, ainsi que les possibilités de financement pour la coopération.

Recommandation destinée aux :

- Autorités nationales et locales de l'AMP
- Organismes de gestion de l'AMP
- Parties prenantes et groupes communautaires compétents

S'assurer du soutien de l'autorité nationale chargée des AMP (par exemple, le Ministère de l'Environnement) tout au long du processus de planification de la gestion des AMP.

Recommandation destinée aux :

- Autorités nationales et locales de l'AMP
- Organismes de gestion de l'AMP

Soutenir les gestionnaires en initiant des processus participatifs pour étendre le périmètre de leurs AMP à des aires adjacentes où le plan de gestion a une valeur légale limitée ou est insuffisamment mis en œuvre (ex : les sites Natura 2000). Étendre les AMP existantes aux aires adjacentes, avec des standards de réglementation et une capacité plus basse, est une approche efficace que les pays devraient considérer pour respecter leur engagement pour une protection mise en valeur : l'expertise du gestionnaire sur l'aire et la dynamique de gestion de l'AMP initiale contribuera à l'adhésion et l'engagement des parties prenantes dans le processus d'extension (ex : encouragés par les résultats de l'AMP originale, les pêcheurs peuvent demander l'établissement de zones interdites additionnelles dans le nouveau périmètre).

Recommandation destinée aux :

- Autorités nationales et locales de l'AMP
- Organismes de gestion de l'AMP
- Parties prenantes et groupes communautaires compétents

Confier aux ONG nationales qualifiées la tâche d'encourager les AMP dans le développement et la mise à jour de leurs plans de gestion. Le soutien d'une ONG expérimentée dans la planification collaborative et la gestion adaptable et une connaissance solide du terrain, des parties prenantes et du cadre national légal renforcera les processus structurés de planification à travers le système national de l'AMP.

Recommandation destinée aux :

- Autorités nationales et locales de l'AMP
- Organismes de gestion de l'AMP
- Réseaux
- Financeurs

Soutenir le tutorat direct entre pairs pour renforcer les processus de planification de la gestion dans une AMP nouvellement établie grâce au transfert d'expérience d'une AMP expérimentée.

La reproduction d'une approche de gestion existante et testée nécessite toutefois que les deux AMP soient soumises au même cadre juridique et que la valeur naturelle, la taille et l'utilisation de la zone soient suffisamment similaires. En plus d'accélérer efficacement la planification et la mise en œuvre des mesures de conservation, l'échange et le soutien directs entre pairs donnent **un élan inestimable à la mise en réseau et à l'inclusion d'une AMP nouvellement créée dans la communauté nationale et internationale des gestionnaires d'AMP et des parties prenantes** (par exemple, connexion avec les réseaux nationaux et internationaux).

Cette approche permet également à l'AMP «mentor» d'améliorer sa propre gestion et ses politiques de conservation.

Recommandation destinée aux :

- Autorités nationales et locales de l'AMP
- Organismes de gestion de l'AMP
- Réseaux
- Financeurs

Plaider pour une approche nationale plus systématique pour atteindre 10% de protection stricte (comprenant une communication intensive).

Recommandation destinée aux :

- Autorités nationales et locales de l'AMP
- Organismes de gestion de l'AMP
- ONG nationales
- Les financeurs

Répertoirer, examiner et organiser les ressources et les outils de renforcement des capacités existantes et identifier ceux à développer pour faciliter les processus planification de gestion. En utilisant soit les ressources existantes, soit de nouvelles ressources, le renforcement des capacités devrait comporter tous les éléments clés d'un plan de gestion sain (cf : Recommandation 3.1 dans le post sur la feuille de route), comprenant :

Recommandation destinée aux :

- Réseaux et organisations mettant en œuvre des activités de renforcement des capacités pour les AMP
- Autorités nationales et locales de l'AMP

- des objectifs SMART
- des mesures de gestion spécifiques des sites et intégrées
- un plan de zonage
- un plan de surveillance avec des indications bien définies pour les actions de conservation
- des plans d'affaires/finances incluant des études de faisabilité
- des stratégies d'engagement des parties prenantes
- des stratégies pour gérer, réduire et adapter les défis ci-dessus de l'AMP

Liste de contrôle des éléments à être complètement terminée, basée sur la meilleure pratique de planification de gestion :

- Des objectifs priorités pour permettre l'allocation des ressources (plan financier priorisé)
- Définition des régimes de protection
- Application de la loi et stratégie criminelle
- Plan de communication
- Indicateurs de changement climatique et évaluation de la vulnérabilité
- Etc.

DS02 | PLAIDOYER POUR UNE AUGMENTATION DES INVESTISSEMENTS DANS LES AMP MÉDITERRANÉENNES

[L'enregistrement de la session est disponible ici \(ENG\).](#)

MARDI 25 OCTOBRE 2022 | 11:00 - 15:30 CET | TV ROOM

DURÉE : 3h

TRADUCTION : Anglais | Français

FACILITATION : Romain Renoux (The MedFund, Monaco) et Martina Hervat (Parc National de Brijuni, Croatie)

SUPPORT SECRÉTARIAT MEDPAN : Carole Martinez (carole.martinez@medpan.org)



RÉSUMÉ DE LA SESSION :

La question du financement des actions en faveur des écosystèmes marins est une préoccupation mondiale. L'objectif de développement durable consacré à l'océan, l'ODD 14 - la vie sous l'eau - est l'un des moins financés de l'Agenda 2030 des Nations Unies.

La dernière Conférence de l'Union pour la Méditerranée sur la finance bleue, qui s'est déroulée en juillet 2022, a souligné dans ses recommandations la nécessité de faciliter la communication entre les institutions financières et les promoteurs de projets sous la forme d'un « langage commun », qui fait actuellement défaut. Selon une enquête de MedPAN, 28% des AMP des pays non européens déclarent travailler avec un budget insuffisant ou sans budget du tout.

Cette session sera l'occasion pour discuter des différents soutiens financiers pour les AMP ainsi que des leçons apprises.

PANEL :

› Plan d'affaires pour les écosystèmes côtiers et marins - Le cas de l'AMP de Sallum

Intervenant : Ahmed Abdallah (Agence égyptienne des affaires environnementales)

Il y a un manque de ressources financières pour les écosystèmes marins et du littoral dans le monde entier. Il est estimé qu'une somme supplémentaire de 700 millions d'euros par an est nécessaire pour atteindre les objectifs de ces Aires Marines Protégées (AMP) dans la Méditerranée. Ce manque financier entraîne une faible application des règles et règlements et une pénurie dans les activités de surveillance, surtout dans les pays moins développés. Par conséquent, une planification financière est importante pour permettre le comblement de ce déficit de financement et la mise en œuvre des activités de conservation.

Il est clair que des plans financiers bien préparés jouent un rôle important dans le maintien de la stabilité financière, diversifiant les sources de financement, et protégeant contre des risques financiers. De plus, cela agit comme un outil pour donner confiance aux bailleurs de fond potentiels et encourager les demandes de subventions.

A cet égard, un plan d'affaires a été préparé pour l'AMP de Sallum en Egypte pour déterminer les besoins financiers à court et long terme, pour analyser les sources financières existantes et identifier les sources potentielles de financement pour permettre à la AMP de réaliser son mandat de conservation et respecter ses responsabilités de gestion de façon efficace. L'Aire Marine Protégée de Sallum a été déclarée en 2010 et a une superficie de 383 km². Elle est gérée par l'Agence Egyptienne des Affaires Environnementales.

La préparation du plan d'affaires a commencé par une présentation de l'approche appliquée dans la préparation et les détails de collecte de données et méthodologie. Ceci a été suivi par la présentation d'un aperçu de l'AMP employant les analyses STEEPLED et SWOT. De plus, l'analyse financière et les projections des coûts associés à l'opération ont été conduits pour déterminer les déficits de financement. Les besoins de gestion et de financement ont été identifiés, basés sur trois scénarios de réalisation, réel, basique et optimal. La vraie situation se rapportait à l'actuel niveau de réalisation, le scénario basique reposait sur l'espoir que la performance de la zone protégée atteigne un niveau satisfaisant, et la situation optimale était basée sur l'espoir que la performance de l'aire protégée un niveau de satisfaction très élevé. Puis, les sources potentielles de financement ont été présentées et des recommandations ont été faites sur les sources et mécanismes les plus appropriés au travers desquels un salaire puisse être généré, permettant des projections de revenus détaillées, incluant le tourisme basé sur la nature.

Pour mesurer les progrès vers un financement durable de l'AMP, un groupe d'indicateurs a été déterminé pour évaluer la capacité de l'aire protégée à générer des fonds adéquats pour atteindre ses objectifs. Finalement, le plan d'affaires a présenté les actions requises immédiates, quatre actions prioritaires, et onze recommandations pour servir de feuille de route pour la mise en œuvre du plan d'affaires. L'importante leçon qui a été apprise est que la compréhension de la relation ressources-utilisateurs et des liens socio-éco est essentielle. Un comité consultatif a été établi avec toutes les parties prenantes.

[TÉLÉCHARGER LA PRÉSENTATION](#)

› Programmes d'accompagnement à la mise en place de mécanismes locaux de financement

Intervenant : Timothée Cook (Blueseeds, France)

Dans la continuité de son guide sur les mécanismes de financement à destination des gestionnaires d'AMP, BlueSeeds travaille depuis 2 ans à l'élaboration de programmes d'accompagnement pour la mise en oeuvre pas-à-pas de ces mécanismes de financement (droits d'entrée, droits de mouillages, concessions).

Cette approche permet une diversification des revenus de l'AMP et une montée en compétences des gestionnaires et de leurs équipes sur l'ensemble du processus de développement et de suivi de tels mécanismes. La diversification des revenus de l'AMP permet une plus grande résilience financière, tandis que les mécanismes ciblés permettent une meilleure implication des parties prenantes (touristes, acteurs économiques) dans la vie de l'AMP.

Plusieurs sites ont bénéficié d'un accompagnement préliminaire à la mise en oeuvre de droits d'entrée. Ce premier travail de terrain a permis de se rendre compte d'un nombre de freins importants à la diversification financière des AMP. BlueSeeds a, en 2022, finaliser la partie théorique de ces programmes d'accompagnement (boîtes à outils, supports pédagogiques, etc.) sur la base de ces retours de terrain afin de proposer, dès 2023, un accompagnement plus poussé et contribuant à une meilleure efficacité de gestion à un nombre plus large de sites.

TÉLÉCHARGER LA PRÉSENTATION

› L'expérience du parc national de Brijuni

Intervenant : Marno Milotić (Parc national de Brijuni, Croatie)

Les gestionnaires d'aires marines protégées sont régulièrement confrontés au défi d'atteindre leurs objectifs de conservation avec un budget très limité. Marno Milotić, directeur général par intérim de l'institution publique du parc national de Brijuni en Croatie, a présenté le cadre législatif et les avantages liés aux recettes touristiques qui ont permis à l'aire protégée d'atteindre l'autonomie financière.

Le parc national de Brijuni a été créé en 1983 et appartient à 100 % à l'État. Il est composé de 14 îles et îlots d'une superficie totale de 3 395 ha, dont 80 % en mer, et n'a pas eu d'habitants permanents depuis 1961. Le parc national emploie environ 230 personnes (300 en été avec le personnel saisonnier) et accueille plus de 160 000 visiteurs par an. Le budget annuel actuel d'environ 11 millions d'euros nécessaire au fonctionnement du parc national est couvert à 100 % par des revenus autogénérés (2022) :

- › 36% des hôtels et restaurants sont gérés par l'institution publique
- › 33% des billets d'entrée des visiteurs
- › 11% Projets
- › 10% Location d'équipements sportifs
- › 4% Autres revenus (parking, assurance, location de bateaux, vente de propriétés, pénalités, etc.)
- › 3 % Billets d'entrée des bateaux
- › 2% Droits de concession
- › 1% Dons

Les frais de concession représentent un revenu régulier pour le parc, mais d'autres contributions stimulent également les activités de conservation. Il est intéressant de souligner, entre autres, que la Croatie dispose d'un fonds commun pour les aires protégées de niveau national - 3 % des droits d'entrée sont versés au fonds commun pour les aires protégées qui ne peuvent pas assurer leur revenu annuel.

› Témoignages de bénéficiaires du MedFUND

Intervenant : Laureta Sadikllari (Flag Pine, Albanie)

Depuis 2018, un nouveau concept et approche de gestion a été appliqué pour le parc marin national de Karaburun-Sazan au sein du cadre de projet «Soutenir la Gestion efficace de l'AMP de Karaburun-Sazan», réalisé avec le soutien du MedFund et le financement de FFEM. Pour la première fois en Albanie, la gestion d'une aire protégée a été faite au travers de la collaboration entre une institution nationale et une ONG locale, respectivement l'Administration Régionale des Aires Protégées, Vlore, et l'ONG locale Flag Pine. Le projet lui-même est considéré comme un fonds de placement dont le but est d'accomplir une gestion efficace de l'AMP de Karaburun-Sazan en comblant les déficits et en couvrant les besoins de RAPA Vlore, besoins qui doivent cependant être comblés par le budget de l'état. Selon les principaux objectifs de ce projet, à savoir l'amélioration de l'infrastructure et les patrouilles d'activités illégales; la surveillance des objectifs de conservation et d'autres indicateurs; la sensibilisation et la construction de ponts de collaboration entre les parties prenantes; plusieurs actions ont été mises en œuvre, ce qui a abouti à la création d'une voie pour une gestion durable et efficace du parc marin.

TÉLÉCHARGER LA PRÉSENTATION

› Les enseignements tirés de 10 ans d'investissement dans les AMP

Intervenant : Constance Corbier (FFEM)

Le Fonds pour l'Environnement Mondial Français (FFEM) a été créé par le Gouvernement Français en 1994 après le premier Sommet sur la Terre, pour mettre en œuvre des projets de développement durable qui intègrent la préservation des biens publics mondiaux, la solidarité internationale et l'innovation dans les pays développés et en voie de développement. La biodiversité est l'un des trois thèmes essentiels et originaux du FFEM; plus de la moitié des projets financés depuis la création du FFEM lui ont été dédiée. Depuis sa création en 1994, le FFEM favorise les projets environnementaux innovants qui peuvent être reproduits à grande échelle. Pour ainsi faire, il est essentiel de capitaliser sur des expériences issues de ces projets et d'apprendre d'elles dans le but d'améliorer les projets futurs.

La présentation a mis en valeur une étude qui a passé en revue les 40 projets FFEM qui ont soutenu la création et/ou la gestion des AMP et la gestion des aires littorales. L'analyse de capitalisation a été organisée sous différents thèmes :

- › La connaissance et la surveillance pour une gestion informée
- › La création et la gestion durable des AMP
- › La résilience de l'écosystème
- › Comment pérenniser les avantages résultant de la protection des AMP

La présentation a partagé le besoin de changements de paradigmes et les principales conclusions et leçons tirées de l'étude :

- › Une meilleure compréhension pour une meilleure gestion
- › Impliquer les populations de front de mer dans la gestion
- › Concilier les défis culturels, socio-économiques et écologiques
- › Eviter d'examiner l'AMP isolément - elle est intrinsèque à sa région, donc nécessite une approche régionale
- › Renforcer la résilience de l'AMP via la restauration des environnements, la promotion de solutions basées sur la nature, et la diversification des initiatives de développement socio-économique
- › Pérenniser l'AMP en l'équipant de ressources humaines et financières suffisantes, en recherchant des solutions innovantes et en mettant en place des partenariats enrichissants

TÉLÉCHARGER LA PRÉSENTATION

› Les enseignements du CEPF

Intervenant : Pierre Carret (CEPF)

L'accès au financement pour les organisations à but non-lucratifs travaillant sur la conservation de la biodiversité dans le Hotpost, et que du Bassin Méditerranéen est limité, avec la plupart des aides apportées par un petit groupe de financeurs dévoués, comprenant le CEPF. Depuis 2012, le CEPF a fourni plus de 250 subventions à plus de 200 différentes organisations dans

14 pays - pour un budget total de près de 24 million de dollars. Notre expérience a démontré que les organisations de société civile existent vraiment dans chaque pays du hotpost, et qu'un soutien financier adéquat, combiné avec un soutien technique, a le potentiel de construire de fortes circonscriptions capables de s'attaquer aux problèmes de conservation au niveau local. L'action de conservation basée sur site est une priorité pour la stratégie du CEPF, comme sont en cours de construction les projets de développement et de capacités des bénéficiaires à impacts durables. Nous avons vu cela au travers de l'action concrète basée sur site, des organisations de la société civile locale construisent leur expérience mais aussi leur crédibilité, leur permettant de resserrer le partenariat avec les autorités privées de secteur et locales, et petit à petit d'influencer les autres parties prenantes.

Faisant une analogie avec la dynamique de l'écosystème, la discussion a présenté plusieurs leçons apprises :

- Une diversité de parties prenantes est importante pour une AMP opérationnelle. Avoir une seule partie prenante pour une AMP n'est pas optimale. Le plus de parties prenantes, le plus et de meilleures sources de financements. De plus, la diversité implique, comme dans un écosystème, non seulement la concurrence mais aussi la coopération pour des projets et des actions sur le terrain. En ce qui concerne la coopération, chercher des financements ensemble augmente les chances de réussite. Une diversité de financeurs est aussi très importante comme ils ont différents objectifs et façons de travailler.
- Concernant la dimension temps, toutes les organisations ne sont pas au même niveau de croissance. Il est par conséquent important pour les financeurs d'accepter une approche pas à pas, en comprenant que la voie pour une capacité améliorée n'est pas linéaire. Cela requiert également des instruments financiers et des procédures adaptés.
- Dans l'évolution de l'écosystème naturel, la mort est un facteur important, la clé pour l'adaptation. La même chose s'applique à la société civile : certaines organisations peuvent mourir et c'est quelque chose qu'on doit accepter. Investir dans des ressources humaines est par conséquent crucial, comme les individus continueront de garder vivant l'héritage des organisations passées.

RECOMMANDATIONS DE LA SESSION :

Elaborer des cadres nationaux réglementaires habilitants qui aident les gestionnaires des AMP à diversifier des occasions de générer des revenus au-delà du tourisme, pour assurer une plus grande résilience aux impacts financiers de futures pandémies, risques créés par les humains ou les risques naturels.

Recommandation destinée aux :

- › Autorités nationales et locales de l'AMP
- › Organismes de gestion de l'AMP
- › Réseaux
- › Financeurs

Procéder à une évaluation des besoins financiers des AMP, incluant les besoins de ressources humaines adéquats pour avoir une visibilité claire de ces besoins financiers, des ajustements légaux et de ce qui est attendu des sources nationales et de ce que les bailleurs de fonds privés peuvent apporter comme contribution.

Recommandation destinée aux :

- › Autorités nationales et locales de l'AMP
- › Organismes de gestion de l'AMP
- › Réseaux
- › Financeurs

Augmenter l'analyse comptable du capital naturel dans les AMP et les efforts de récolte de fonds.

Recommandation destinée aux :

- › Autorités nationales et locales de l'AMP
- › Organismes de gestion de l'AMP
- › Réseaux
- › Financeurs

Déployer des activités de renforcement des capacités sur la planification d'affaires et les stratégies de financement avec des mécanismes financiers innovants et encourager le partage d'expériences.

Recommandation destinée aux :

- › Autorités nationales et locales de l'AMP
- › Organismes de gestion de l'AMP
- › Réseaux

Soutenir et déployer des mécanismes de financement durable pour les AMP telles que MedFund.

Recommandation destinée aux :

- › Autorités nationales et locales de l'AMP
- › Réseaux
- › ONGs
- › Financeurs

DS03 | RÉPONSES EFFICACES AUX MENACES URGENTES ET EXISTENTIELLES PESANT SUR LES AMP

[L'enregistrement de la session est disponible ici \(ENG\).](#)

MARDI 25 OCTOBRE 2022 | 11:00 - 15:30 CET | CONFERENCE ROOM

DURÉE : 3h

TRADUCTION : Anglais | Français

FACILITATION : Laurent Sourbes (Agence pour l'environnement naturel et le changement climatique / Unité de gestion des parcs nationaux de Zakynthos, Ainos et des zones protégées des îles Ioniennes, Grèce) et Antonio Troya (IUCN Mediterranean)

SUPPORT SECRETARIAT MEDPAN : Susan Gallon (susan.gallon@medpan.org)



RÉSUMÉ DE LA SESSION :

L'efficacité de la gestion est à l'ordre du jour du programme de travail de la CDB depuis 2004, avec un objectif d'évaluation de 60% de la superficie totale des aires protégées pour 2015, un engagement qui a été réitéré en 2016. Cependant, cet objectif n'a toujours pas été atteint par la majorité des parties, en particulier pour les AMP. L'efficacité de la gestion est désormais un objectif principal du projet du cadre mondial de la biodiversité post-2020 de la CDB, qui souligne l'importance de mieux saisir l'efficacité de la gestion par le biais d'indicateurs et d'objectifs à un niveau plus détaillé. L'évaluation de l'efficacité de la gestion des aires protégées n'est pas une tâche facile et le lien entre les actions et les résultats n'est souvent pas si évident dans une AMP. Par exemple, malgré les bonnes pratiques de gestion, les perturbations naturelles ou le changement climatique peuvent modifier radicalement les écosystèmes, quelle que soit la qualité de la gestion d'une AMP. La forte augmentation des activités récréatives non réglementées dans les AMP dans l'ère post-COVID est également une menace, tout comme la nécessité d'améliorer la capacité d'adaptation des communautés et des écosystèmes pour répondre aux crises futures.

Au cours de cette session, plusieurs présentations d'études de cas ouvriront une discussion sur la mise en œuvre de réponses efficaces aux menaces urgentes et existentielles pour les AMP. Sur la base de l'expérience des participants et des contraintes des différents cadres juridiques et institutionnels, nous discuterons de la manière dont les AMP peuvent se préparer au mieux et faire face à de telles menaces. Nous partagerons les bonnes pratiques qui aident les gestionnaires à améliorer de manière adaptative leurs actions de gestion et nous chercherons à identifier les outils et stratégies clés à partager au sein du réseau.

ÉTUDES DE CAS :

› La gestion de la crise de la grande nacre en Croatie.

Intervenant : Sandro Dujmovic (Parc national de Brijuni, Croatie)

Cette étude de cas présente la façon dont la Croatie a organisé dans une courte période de temps et a réussi à financer le projet de surveillance et de protection du coquillage *Pinna nobilis*. Le projet a donné d'excellents résultats où un grand nombre d'institutions publiques, d'institutions scientifiques, de compagnies privées, d'institutions non-gouvernementales et où le plus important, des citoyens s'étaient engagés. Pour la première fois, tout le monde avait le même objectif et tous ont coopéré avec succès sur un projet financé par le fonds Croate, coordonné par les institutions ministérielles et publiques ensemble avec des partenaires mettant en œuvre le projet. Une haute visibilité a été atteinte, un grand nombre de citoyens se sont impliqués, et en trois ans nous avons eu un nombre surprenant de rapports sur «Pinna». Le projet a aussi établi des connexions avec des experts en dehors de la Croatie.

› Formation : une boîte à outils innovante destinée aux gestionnaires d'AMP pour développer une gestion des AMP orientée vers la résilience

Intervenant : Jean-Jacques Goussard (Projet de gouvernance des océans de l'UE, France)

Le but du partenariat de la Résilience («Jumelage de Résilience - Aires Marines Protégées faisant face à de rapides changements» - HYPERLINK «<https://coastal-resilience.online/>») doit renforcer les capacités des gestionnaires de l'AMP à développer et mettre en œuvre la Gestion Orientée de Résilience (ROM), qui augmentera à la fois la résilience de leur AMP et la contribution des AMP à la résilience littorale et des territoires du littoral avoisinants.

Dans de nombreux pays de la Méditerranée, les activités économiques sont concentrées près de la côte, incitant les populations. La zone littorale, et par extension le paysage marin, expérimentera d'importants changements qui se déploient déjà, à cause de la démographie, de l'augmentation de l'urbanisation du littoral, des infrastructures touristiques, de la migration, du changement climatique, etc... Tous contribuent à une conversion de l'écosystème naturel et à des pertes de services écologiques.

Ces changements rapides ne sont pas toujours accompagnés par des politiques et processus de planification spatiale adéquats. Pour réagir, les AMP doivent se préparer à faire face à des environnements qui changent à grande vitesse, alors que leurs gestionnaires affrontent un changement culturel pour devenir des acteurs actifs dans le développement durable du littoral, l'adaptation et la réduction des risques.

Depuis 2016, le jumelage Résilience a développé des lignes directrices sur la résilience en tant qu'outil pratique pour les gestionnaires des AMP. Ces lignes directrices ont permis le développement de l'Outil d'Auto-Evaluation de la Résilience (R-SAT), qui a été rendu disponible en ligne et utilisé jusqu'à présent sur 32 AMP dans 12 pays en Europe, en Afrique, aux USA, en Amérique Latine et Centrale, et dans l'Océan Indien. Aujourd'hui, cet outil est fonctionnel et gratuitement disponible en ligne dans quatre langues. Le retour des utilisateurs est enthousiasmant et encourageant.

La mise en œuvre de R-SAT rend possible l'identification des forces et des faiblesses de chaque AMP analysée, et l'identification des mesures spécifiques à mettre en œuvre dans le but d'améliorer la résilience. Cela aide à renforcer la pertinence des plans de gestion, favorisant les pratiques adaptables, et des prises de décisions anticipées. Cela permet aussi l'établissement d'une ligne de base concernant la gestion orientée de résilience, permettant la comparaison entre différentes situations et la surveillance des progrès d'une AMP au cours du temps. La plateforme en ligne offre la possibilité d'enregistrer des données et leur réutilisation par leurs auteurs pour des comparaisons diachroniques, ou entre différentes AMP.

La formation a pour but de fournir une présentation de l'Outil d'Auto-Evaluation de Résilience et de son application pratique. Elle sera divisée en quatre sessions :

- › Présentation générale du partenariat sur la résilience et du Projet de Gouvernance de l'Océan
 - › Examen détaillé des différents critères utilisés pour évaluer la résilience des aires marines protégées
 - › Une application guidée de R-SAT aux différentes aires marines protégées représentée dans le public
 - › Examen et commentaires des résultats obtenus
- › **La gestion des activités en mer : Réglementation des activités nautiques et organisation des mouillages dans un parc national français**

Intervenants : Julien Tavernier et Patrick Bonhomme (Parc national des Calanques, France)

Le Parc National des Calanques est une AMP péri-urbaine, terrestre et marine, où beaucoup d'activités et utilisations humaines différentes ont lieu. En mer, l'amarrage et l'augmentation d'activités nautiques sont deux problèmes majeurs qui sont des menaces directes pour la biodiversité et les habitats marins. Dans cette étude de cas, nous présenterons la façon dont le Parc National des Calanques a produit son plan d'organisation général d'amarrage, dans le but de protéger les champs de «Posidonia», et les coralligènes. Nous parlerons aussi de la manière dont le Parc National des Calanques a réglementé les activités commerciales et les activités émergentes à l'intérieur de la zone marine centrale.

TÉLÉCHARGER LA PRÉSENTATION

- › **Gorgones rouges à faible profondeur au crépuscule dans le Nord-Ouest de la mer Méditerranée**

Intervenants : Tristan Estaque (Septentrion Environnement, France) et Patrick Bonhomme (Calanques National Park, France)

Une brève communication pour présenter la mortalité importante d'organismes vivant dans les fonds marins qui est survenue dans la Mer Méditerranée NW entre les mois d'août et d'octobre 2022. L'étape suivante importante est d'évaluer l'étendue globale de cet événement de mortalité sur la Mer Méditerranée grâce à une collaboration régionale des praticiens et scientifiques de l'AMP.

TÉLÉCHARGER LA PRÉSENTATION



RECOMMANDATIONS DE LA SESSION :

COMMUNICATION

Communiquer largement et en temps opportun sur l'urgence et les menaces existentielles pour les AMP, impliquant les parties prenantes pour améliorer l'efficacité de réaction

Recommandation destinée aux :

- › Organismes de gestion de l'AMP
- › Autorités nationales et locales de l'AMP
- › ONGs nationales
- › ONGs régionales
- › MedPAN

RESEAU

Les leçons tirées de crises passées devrait faciliter (ex : plateforme, etc.) le partage de solutions innovantes et développer un « système d'alerte rouge »

Recommandation destinée aux :

- › ONGs nationales
- › ONGs régionales
- › MedPAN

LEGISLATION

Surveiller les activités autorisées au sein des AMP pour empêcher des impacts négatifs sur l'habitat et les espèces. Concernant les activités émergentes, il devait être requis des évaluations sur les autorisations et l'impact environnemental.

Recommandation destinée aux :

- › Autorités nationales et locales de l'AMP

CAPACITE

Développer des lignes directrices et des protocoles standard pour collecter les données afin d'identifier les crises au niveau régional et agir en temps voulu pour répondre à une menace.

Recommandation destinée aux :

- › Autorités nationales et locales de l'AMP
- › ONGs nationales
- › ONGs régionales
- › Réseaux et organisations mettant en œuvre des activités de renforcement des capacités pour les AMP

DS04 | VERS DES INDICATEURS RÉGIONAUX ET MONDIAUX DE L'EFFICACITÉ DE LA GESTION DES AMP

[L'enregistrement de la session est disponible ici \(ENG\).](#)

MARDI 25 OCTOBRE 2022 | 16:00 - 18:00 CET | KAFANA ROOM

DURÉE : 2h

TRADUCTION : Anglais | Français | Monténégrin

FACILITATION : Samanta Makovac (Parc paysager de Strunjan, Slovénie) et Sue Wells (Groupe de travail sur l'efficacité de la gestion des AMP de la WCPA de l'UICN, Royaume-Uni)

SUPPORT SECRÉTARIAT MEDPAN : Susan Gallon (susan.gallon@medpan.org)



RÉSUMÉ DE LA SESSION :

L'objectif 3 du Cadre mondial pour la biodiversité post-2020 de la Convention sur la diversité biologique, actuellement en cours d'élaboration, stipulera probablement que les systèmes d'aires protégées soient «gérés de manière efficace et équitable» par les signataires de la Convention. Des indicateurs mondiaux de l'efficacité de la gestion des aires protégées (PAME) sont actuellement en cours de discussion, et l'on recherche un système qui permettrait de traduire les résultats des évaluations nationales individuelles de tous types en indicateurs pour un reporting mondial. Pour le milieu marin, les organismes de gestion et les conventions à l'échelle régionale jouent souvent un rôle important dans la gestion des AMP et ont intérêt à harmoniser les activités dans les pays concernés; des indicateurs et des outils d'évaluation de la PAME sont donc également en cours d'élaboration dans plusieurs régions et au niveau de l'UE.

Il n'existe pas encore de consensus sur les indicateurs clés de la PAME, que ce soit au niveau régional ou mondial. Il est reconnu que les indicateurs doivent s'appuyer sur le standard de la Liste verte de l'UICN, qui identifie quatre composantes de la PAME : une bonne gouvernance, une conception et une planification solides, une gestion efficace et des résultats de conservation atteints. Il y a eu plusieurs tentatives pour développer des indicateurs clés fournissant des informations essentielles sur la PAME, étant donné le défi de trouver un équilibre entre le nombre de questions/indicateurs nécessaires pour une évaluation complète et les capacités, le temps et les ressources limités qui sont généralement disponibles, et la nécessité d'un système simplifié pour l'activité de reporting. Une analyse mondiale réalisée en 2010 a révélé qu'environ 1000 indicateurs formulés différemment ont été utilisés dans différents outils d'évaluation et analyses, et que ceux-ci pourraient être réduits à 33 indicateurs communs. Pour les AMP en Méditerranée, un projet de 2013 a identifié une liste de 18 indicateurs, dont 12 ont été considérés comme prioritaires. En 2021, The Nature Conservancy a entrepris une analyse similaire et a identifié un ensemble minimum de 17 indicateurs pour les aires protégées côtières et marines. Des indicateurs basés sur les réglementations et d'autres composantes de l'efficacité de la gestion ont également été développés pour les AMP, comme le Guide des AMP et le Système de classification des AMP basé sur les réglementations.

Cette session présentera des études de cas illustrant les défis à relever pour trouver des indicateurs appropriés, et discutera des progrès réalisés et des actions futures nécessaires pour faire avancer ce sujet en Méditerranée.

ÉTUDES DE CAS :

› Résultats de l'évaluation de l'efficacité de la gestion du réseau d'AMP du Sénégal entre 2020 et 2022

Intervenant : Mamadou Diop (Ministère de l'environnement et du développement durable, Sénégal)

Cette contribution est une compilation analysée et commentée de l'évaluation de l'efficacité de gestion des aires marines protégées du Sénégal entre 2020 et 2022. Les deux outils d'évaluation utilisés pour cette évaluation sont l'Outil d'Efficacité de Gestion Intégrée (IMET) et l'outil Rose des Vents, qui sont des méthodologies d'évaluation standard utilisant des indicateurs transformés en critères.

Les renseignements obtenus des gestionnaires des aires marines protégées ont été analysés de manière transversale et ont permis à la direction nationale d'avoir plus d'éléments d'appréciation des efforts du réseau, qui comprend maintenant 15 AMP. Donc, la méthodologie adoptée par le DAMCP, qui est la direction nationale responsable des AMP, suivant cette série d'évaluations, est qu'à la fin de chaque année une évaluation avec l'outil RDV est faite par chaque AMP ainsi qu'à la fin de la mise en œuvre de chaque plan de gestion, ce qui signifie en moyenne 5 ans, une évaluation IMET est requise de chaque AMP. Cette étude a été une contribution très efficace et utile à la DAMCP.

[TÉLÉCHARGER LA PRÉSENTATION](#)

› Vers une méthodologie européenne d'évaluation de l'efficacité de la gestion des sites marins Natura 2000 et d'autres AMP

Intervenant : Vedran Nikolic (DG Environnement)

Pour sauvegarder la biodiversité et répondre à des menaces de plus en plus complexes des écosystèmes marins, les Etats Membres de l'UE ont désigné des réseaux d'aires marines protégées (AMP). Alors que les AMP couvrent environ 12% des mers

de l'UE, presque 75% de celles-ci font partie du réseau Natura 2000, qui actuellement comprend plus de 3000 sites marins et couvre 9% des mers d'Europe. En plus des sites de Natura 2000, les Etats Membres de l'UE ont désigné des AMP sous législation nationale et dans le cadre de conventions régionales sur la mer.

Dans le contexte d'obligations légales, sur les Directives sur les Oiseaux et les Habitats et des engagements sur la Stratégie 2030 de Biodiversité Européenne, la Commission Européenne a commencé à développer et à tester une méthodologie pour évaluer l'efficacité de gestion des sites marins de Natura 2000 et d'autres AMP de l'UE. Cette méthodologie se construira sur des expériences et des méthodes utilisées dans le réseau de Natura 2000 et d'autres AMP, ainsi que sur n'importe quels autres efforts disponibles qui développent de nouveaux systèmes qui peuvent être appliqués au contexte européen.

La présentation mettra l'accent sur le contexte européen de politique de biodiversité en rapport avec les AMP et présentera le projet européen de méthodologie pour évaluer l'efficacité de gestion et les résultats des tests, ainsi que son application potentielle future.

TÉLÉCHARGER LA PRÉSENTATION

› **Élaboration d'un indicateur mondial de l'efficacité de la gestion des aires protégées** [en ligne]

Intervenant : Eirian Kettle (JNCC, UK)

A ce jour, des évaluations sur l'efficacité de gestion des aires protégées ont largement mis l'accent sur la question de savoir si une évaluation est en place plutôt que de comprendre à quel point la gestion est efficace. Le comité mixte de la conservation de la nature (JNCC), en partenariat le Département pour les Affaires rurales, alimentaires et environnementales (Defra) et l'Organisation de la Gestion Marine (MMO), a eu pour but de combler ce fossé en s'appuyant sur les méthodes existantes, incluant les évaluations de l'Efficacité de Gestion de l'Aire Protégée (PAME) et les conseils de OSPAR sur les rapports sur l'état des Aires Marines Protégées, pour développer un indicateur mondial d'efficacité de gestion des aires protégées. L'indicateur a été développé, premièrement à partir d'une approche basée sur quatre questions de la Convention Maritime Régionale OSPAR, qui s'applique avec succès depuis les quatre dernières années au travers des Aires Marines Protégées dans le Nord-Est de l'Atlantique et qui est considéré comme relativement simple, facile à comprendre, et souple, afin de pouvoir l'appliquer mondialement à des aires marines, de littoral et terrestres et à d'autres Mesures Efficaces de Conservation basées sur des zones (OECM). L'indicateur a attiré l'attention sur la distribution d'objectifs de conservation, qui sont souvent difficiles à mesurer. A ce jour, l'indicateur a été testé dans 5 régions couvrant un total de 538 AP : Canada, Costa Rica and ensuite deux des Territoires d'Outre-Mer Britanniques de St Helena et le Territoire Britannique de l'Océan Indien et le NE Atlantique via OSPAR utilisant des données d'Allemagne, d'Espagne, de Suède et du Royaume Uni. Le développement de l'indicateur est en cours afin que la présentation à cet atelier soit dans les temps pour obtenir d'autres points de vue et connaissances pour assurer son application mondiale.

TÉLÉCHARGER LA PRÉSENTATION

RECOMMANDATIONS DE LA SESSION (DS04+DS07) :

GESTION

Dès le début choisir un outil d'évaluation qui répond aux besoins de l'AMP, ou adapter un outil existant - un manque de données n'empêche pas d'effectuer une évaluation.

Recommandation destinée aux :

- Autorités nationales et locales de l'AMP
- Organismes de gestion de l'AMP

RESEAU

Contribuer au développement de lignes directrices sur les différents objectifs d'outils d'évaluation de gestion existants, comment ils peuvent se compléter, et comment ils peuvent être utilisés à des fins spécifiques (ex : la gestion adaptable, l'évaluation régionale, le label, etc.)

Recommandation destinée aux :

- ONGs nationales
- ONGs régionales
- Réseaux

GESTION

S'assurer que des évaluations périodiques d'efficacité de gestion sont liées au processus de planification de gestion, et que les résultats des évaluations sont utilisés pour améliorer à la fois les activités de gestion et les programmes de surveillance

Recommandation destinée aux :

- Autorités nationales et locales de l'AMP
- Organismes de gestion de l'AMP
- Réseaux nationaux et régionaux

RAPPORTS

Utiliser autant que possible des renseignements à partir de systèmes de bases de données et de rapports. Les données devraient idéalement être récupérées automatiquement à partir de systèmes de données / rapports existants, quand appropriés, pour faciliter l'exercice

Recommandation destinée aux :

- ONGs nationales
- ONGs régionales
- Réseaux

DS05 | COLLABORATIONS ENTRE LES CHERCHEURS ET LES GESTIONNAIRES D'AMP POUR LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ DE LA GESTION DES AMP

[L'enregistrement de la session est disponible ici \(ENG\).](#)

MARDI 25 OCTOBRE 2022 | 16:00 - 18:00 CET | TV ROOM

DURÉE : 2h

TRADUCTION : Anglais | Français

FACILITATION : Valentina Cappanera (AMP de Portofino, Italie) et Tina Genov (Institut de la République de Slovénie pour la conservation de la nature)

SUPPORT SECRÉTARIAT MEDPAN : Susan Gallon (susan.gallon@medpan.org) / Pierre Vignes (pierre.vignes@medpan.org)



RÉSUMÉ DE LA SESSION :

Depuis près de deux décennies, les aires marines protégées (AMP) sont un instrument central des politiques de conservation et de gestion des zones côtières, mais les inquiétudes quant à leur capacité à atteindre les objectifs de conservation se sont multipliées au fur et à mesure que le nombre et la taille des AMP ont augmenté de façon spectaculaire. Pouvoir démontrer qu'une aire marine protégée (AMP) atteint ses objectifs est essentiel pour pouvoir affiner les mesures de gestion adoptées et renforcer leur légitimité. Dans de nombreuses AMP de la Méditerranée, les gestionnaires d'AMP s'appuient sur des chercheurs pour collecter des données biologiques, écologiques ou socio-économiques de base ou à long terme, en raison d'un manque d'expertise ou de ressources internes. Les données de suivi, cependant, sont également cruciales pour renseigner et adapter les mesures de gestion mises en œuvre dans l'AMP. De plus, ces données de suivi doivent être partagées rapidement afin de réviser et adapter à temps les mesures de gestion si elles sont pertinentes pour garantir l'efficacité de la gestion de l'AMP.

Cette session présentera les leçons tirées des collaborations réussies et en cours entre les gestionnaires d'AMP et les chercheurs pour mesurer et évaluer l'efficacité de la gestion des AMP. Une recommandation clé de la feuille de route post-2020 pour les AMP en Méditerranée consiste à améliorer la collaboration entre les chercheurs et le personnel des AMP pour développer ou mettre à jour les plans de gestion et évaluer l'efficacité de la gestion des AMP, sur la base d'une compréhension scientifique interdisciplinaire (systèmes socio-écologiques) de l'AMP et de ses objectifs. La discussion de la session sera orientée vers l'identification de stratégies et d'actions pour la mise en œuvre de cette recommandation clé de la feuille de route post-2020 pour les AMP en Méditerranée.

ÉTUDES DE CAS :

› Statut écologique des habitats rocheux subtidaux de l'Adriatique selon l'indice MedSens

Intervenant : Eva Turicchia (Université de Bologne, Italie)

MedSens est un index biotique développé pour fournir des renseignements sur le statut environnemental des habitats de la côte rocheuse infralittorale Méditerranéenne, basé sur des données collectées par des volontaires exercés à la plongée avec tuba, utilisant le protocole Reef Check de Surveillance de l'Environnement Côtier Sous-Marin Méditerranéen (RCMed-UCEM). L'index est basé sur 25 espèces sélectionnées, incorporant leurs sensibilités aux pressions indiquées par la Directive du Cadre de la Stratégie Marine Européenne (MSFD) et sur des données ouvertes sur leurs distributions et leurs profusions. Selon des niveaux de référence et une revue littéraire, les sensibilités des espèces ont été évaluées comme relatives à leur résistance et résilience contre les pressions biologiques, chimiques et physiques et une moyenne a été établie dans la zone d'étude. La disponibilité des données collectées par des volontaires qui ont utilisé le protocole RCMed-UCEM offre la possibilité d'évaluer le statut écologique des habitats rocheux dans de nombreuses aires le long de la mer Adriatique. L'index MedSens a été appliqué aux habitats rocheux dans les principaux sites touristiques et de plongée le long des côtes italiennes et croates, fournissant la sensibilité moyenne des assemblages aux catégories de pression; cependant de nombreuses aires dans le sud de la Croatie, Montenegro et en Albanie manquent de données. MedSens peut aider les conversationnistes et les preneurs de décision à identifier les principales pressions qui s'exercent sur les habitats coralligènes, comme demandé par le MSFD, qui les soutient dans la mise en œuvre de mesures appropriées de conservation de la biodiversité marine et dans une meilleure communication des résultats de leurs actions.

[TÉLÉCHARGER LA PRÉSENTATION](#)

› Quel suivi, avec qui, pour qui et pour quoi faire ?

Intervenant : Arturo Lopez (Expert indépendant, Espagne)

La surveillance harmonisée est l'outil de base pour une efficacité de gestion, rapporter et adapter, étant soulignés dans presque tous les accords internationaux des AMP. Surveiller nous permet d'évaluer l'état et l'évolution de l'aire, la conformité avec les objectifs légaux et de gestion, les résultats des pressions, des mesures et de la conservation, et ainsi, l'efficacité de gestion. Aujourd'hui pourtant, l'ensemble des données est rare, hétérogène et discontinu. Progresser vers la surveillance de gestion efficace requiert le développement d'indicateurs simples, représentatifs, compréhensibles et communicables; certains peuvent être spécifiques à des sites mais d'autres devraient s'harmoniser au niveau régional pour fournir des comparaisons au travers de sites et d'époques, et pour faciliter les évaluations régionales.

Les AMP ne sont pas des laboratoires contrôlés, mais des territoires dynamiques. La gestion de conservation n'est pas une science exacte puisqu'il y a trop d'aspects à considérer, étant donné la complexité des systèmes économiques et humains. La science apporte des renseignements de base (où nous sommes / dans quelle direction nous nous déplaçons), mais les résultats de conservation fructueux nécessitent une concertation pour des objectifs de conservation partagés; ici, la surveillance est aussi un outil puissant de participation et de communication. Cependant, en concevant des systèmes de surveillance, nous nous concentrons habituellement sur ce qui est à surveiller, donnant moins de considération à qui peut aussi participer à la collection des données, à qui ces renseignements sont adressés, et pourquoi.

Cette réflexion sera illustrée par un cas où son auteur a participé dans la Réserve de Biosphère de l'île de Minorque, où à la première question (quoi ?) sur 100 indicateurs initialement proposés par le secteur académique, après discussion et accord avec les parties prenantes, ont été simplifiés en 10 indicateurs synthétiques. Le résultat est aussi pertinent pour la deuxième question (qui ?) alors qu'on a trouvé que la plupart des parties prenantes avaient la capacité de fournir des données pour les indicateurs liés à leur secteur particulier, ce qui à son tour aide à partager les responsabilités de conservation. Pour Qui ? La participation des media locaux a permis de publier régulièrement les résultats dans une mise en page sympathique à la disposition du grand public, renforçant ainsi la préoccupation sociale, ce qui à son tour, facilite la (pour quoi ?) réponse institutionnelle pour améliorer l'efficacité de gestion.

TÉLÉCHARGER LA PRÉSENTATION

› **Suivi et contribution de la pêche artisanale et de la pêche récréative pour évaluer l'efficacité de l'AMP de Karaburun-Sazan**

Intervenants : Rigers Bakiu (Université Agricole de Tirana / Département de l'Aquaculture et de la pêche / Centre Albanais pour la Protection de l'Environnement et le Développement durable, Albanie)

Lorsque correctement gérées, les aires marines protégées (AMP) sont un outil potentiellement capable de faire bénéficier d'avantages à la fois à la conservation et aux pêcheurs. C'est particulièrement vrai pour la pêche à petite échelle (SSF) quand les pêcheurs sont engagés dans la gestion et collaborent avec les gestionnaires et les scientifiques des AMP. SSF est très répandu le long des côtes de Méditerranée et en Albanie ils se développent remarquablement depuis les années 1990. En 2010, l'aire de l'île de Karaburun et de Sazani a été déclarée la première AMP en Albanie et depuis lors plusieurs initiatives ont été mises en œuvre pour améliorer la gestion des SSF proches des AMP. Cette présentation montrera le cas de pêcheurs à petite échelle et de pêcheurs sportifs de Radhime (Baie de Vlora) qui ont assisté les gestionnaires de l'AMP dans la mise en œuvre de programmes de surveillance innovants dans plusieurs projets (incluant le projet de réseau des AMP) et les résultats relativement intéressants sur les prises débarquées à partir d'activités de pêche à l'extérieur et à l'intérieur des aires marines protégées de pêche sont utiles pour évaluer l'efficacité de l'AMP de Karaburun-Sazani.

TÉLÉCHARGER LA PRÉSENTATION

RECOMMANDATIONS DE LA SESSION :

Soutenir la création des réseaux entre les gestionnaires des AMP et les chercheurs pour améliorer la compréhension mutuelle, créer un besoin réciproque de communication et partager une bonne pratique collaborative. En relation avec l'efficacité de l'évaluation de gestion, les bonnes pratiques incluent :

- › Comprendre le rôle d'interface du gestionnaire de l'AMP entre la recherche et la communauté locale
- › Partager avec les chercheurs une vision de la façon dont la collaboration peut aider les AMP en les impliquant dès le début de la préparation du plan de gestion et en s'investissant dans la relation à long terme (calendrier de coopération pluriannuel)
- › Traduire les résultats des recherches en produits utiles pour les gestionnaires des AMP et partager les données pertinentes de gestion dans un format et un délai approprié
- › Définir un ensemble limité d'indicateurs synthétiques significatifs (écologiques, socio-économiques) pertinents pour les AMP et pour des secteurs (ex : sur les zones de pêche : CPUE, RPUE)
- › Tenir des rencontres face à face régulières et des formations
- › Considérer les besoins financiers pour encourager les collaborations en tant que partie intégrale de la stratégie de financement de l'AMP

Recommandation destinée aux :

- › Autorités nationales et locales de l'AMP
- › Organismes de gestion de l'AMP
- › ONGs scientifiques et Instituts de recherche
- › Réseaux

Adopter des approches qui, en impliquant les parties prenantes et les acteurs locaux comme «Scientifiques citoyens de la mer», accroît la sensibilisation du public et l'acceptabilité des décisions de gestion, permettant plus de tactiques de conservation participative. Quelques facteurs clé pour la science citoyenne :

- › Se baser sur des protocoles scientifiques standardisés rentables qui conviennent à la fois à l'évaluation locale (permettant de réviser les priorités et d'adapter la gestion) et à l'évaluation régionale (ex : MSFD);
- › Définir des indicateurs synthétiques significatifs pertinents à la fois pour les AMP et pour les parties prenantes / acteurs engagés, ainsi que pour informer la communauté locale;
- › Des logiciels libres faciles à utiliser;
- › Des données à accès libre, incluant le principe FAIR (Trouvable, Accessible, Interopérable, et données Réutilisables);
- › Réseaux de formateurs, de volontaires formés, et de procédures de vérification de qualité.

Recommandation destinée aux :

- › Autorités nationales et locales de l'AMP
- › Organismes de gestion de l'AMP
- › ONGs scientifiques et Instituts de recherche

Publier les résultats en temps opportun au travers de canaux de communication des AMP et chercher le soutien de la presse et des médias en invitant des reporters à des présentations publiques régulières de résultats à partir d'indicateurs synthétiques.

Recommandation destinée aux :

- › Organismes de gestion de l'AMP

Promouvoir le partage des données au travers de chartes de coopération, MoCs, et en encourageant les financeurs à en faire une condition (comme demandé pour les projets financés par l'UE).

Recommandation destinée aux :

- › Autorités nationales et locales de l'AMP
- › Organismes de gestion de l'AMP
- › Réseaux

Utiliser un index biotique ou des approches qui évaluent le statut de qualité écologique des différents habitats, permettant des mesures de conservation sur mesure dans un cadre de gestion adaptable. Un index

biotique est conçu pour fournir un représentant pour faire la moyenne de sensibilité des assemblages vers des pressions naturelles et anthropogènes. Cela aidera les gestionnaires des AMP et les preneurs de décision à identifier les principales pressions sur ces habitats, comme demandé par le MSFD.

1. Un index biotique est une échelle pour monter la qualité d'un environnement en indiquant les types et abondances d'organismes présents dans un échantillon représentatif de l'environnement. Il est souvent utilisé pour évaluer la qualité de l'eau dans les écosystèmes marins et d'eau douce.

Recommandation destinée aux :

- › Autorités nationales et locales de l'AMP
- › Organismes de gestion de l'AMP
- › ONGs scientifiques et Instituts de recherche

DS06 | PROMOUVOIR L'ÉQUITÉ : UN DÉFI À RELEVER POUR DES AMP EFFICACES

[L'enregistrement de la session est disponible ici \(ENG\).](#)

MARDI 25 OCTOBRE 2022 | 16:00 - 18:00 CET | CONFERENCE ROOM

DURÉE : 2h

TRADUCTION : Anglais | Français

FACILITATION : Asma Kheriji (SPA/RAC, Tunisie) et Arina Maras (ministère de l'écologie, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme du Monténégro)

SUPPORT SECRETARIAT MEDPAN : Pierre Vignes (pierre.vignes@medpan.org) / Carole Martinez (carole.martinez@medpan.org)



RÉSUMÉ DE LA SESSION :

Les Aires Marines Protégées (AMP) sont largement reconnues comme un outil de conservation des espèces marines et de leurs habitats. La gestion de ces zones est essentielle pour garantir une conservation efficace et les résultats souhaités. Mais concrètement, que gérons-nous ? Que et/ou qui ciblons-nous pour suivre les règles que nous avons fixées et élaborées dans les plans et stratégies ? La faune et la flore ? Les hommes et les femmes ? Tous ? Un défi à relever.

Pour répondre à cette question, trois études de cas méditerranéennes ainsi que des éléments de réflexion seront partagés pour aider les participants à formuler des conclusions et des recommandations concernant une thématique souvent négligée : « l'équité » dans ses différents aspects (genre, social, économique, culturel, ethnique, etc.).

Dans le préambule de la Déclaration des droits de l'homme (1948), l'«équité» est définie comme «[la] reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables [comme] le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde».

Nous allons entamer les discussions à partir de cette définition et l'appliquer au contexte des AMP afin de disséquer les différents éléments d'équité et de les faire progresser dans la conservation des AMP.

Récemment sous les feux de la rampe, «l'équité entre les sexes» est l'un des angles sous lesquels l'équité pourrait être abordée. Les communautés locales et autochtones, lorsqu'elles sont concernées, doivent également être prises en compte dans la planification et la gestion des AMP dès les premières étapes de leur conception et de leur création.

Il est vrai que les études de cas qui seront présentées au cours des sessions se concentrent principalement sur l'aspect genre, cependant, d'autres aspects de l'équité seront abordés au cours du débat pour tenter de couvrir ce sujet peu connu, généralement négligé.

Comme nous le savons tous, dans la cible 11 d'Aichi, «des AMP gérées de manière équitable» démontre que l'équité est essentielle pour un réseau efficace d'AMP. En considérant ceci, la discrimination basée sur l'identité sexuelle, le profil social/économique, l'ethnicité, serait minimisée ou évitée.

ÉTUDES DE CAS :

➤ **Quelle est la valeur ajoutée de l'approche de genre pour une co-gestion durable de l'AMCP des îles Kneiss ?**

Intervenant : Sana Taktak (Association de la Continuité des Générations / îles Kneiss, Tunisie)

ACG et ses partenaires présenta son modèle de cogestion à partager.

Ce modèle est surtout basé sur une approche participative qui a impliqué tous les acteurs clés dans la cogestion. La communauté locale a été aussi un acteur clé puisqu' elle a été impliquée dans les activités de conservation de la biodiversité marine ainsi que dans les aspects socio-économiques.

La bonne collaboration a été aussi un élément pour réduire les conflits.

Associant scientifiques, organisations de la Société Civile (OSCs) et décideurs, ce modèle a permis de faire avancer les choses de manière très efficace. Un renforcement des capacités des jeunes et des femmes a permis l'acquisition de nouvelles connaissances et un nouveau savoir-faire partagés entre communauté locale et co-gestionnaires. Ceci a permis de dépasser les conflits et une appropriation des enjeux, des actions, ainsi que plus de professionnalisme. Bien que modeste, cette expérience a permis d'associer toutes les parties prenantes autour de projets mis en œuvre en synergie et avec des résultats concrétisés. Une bonne communication a permis une meilleure visibilité et surtout une prise de conscience de la valeur de l'AMP.

TÉLÉCHARGER LA PRÉSENTATION

➤ **Pertinence de l'approche genre dans la mise en œuvre d'une cogestion efficace dans les AMP** [en ligne]

Intervenant : Houssine Nibani (AGIR Association de Gestion intégrée des Ressources , Maroc)

La présentation exposa l'expérience de deux ans au Maroc au cours de laquelle une centaine de femmes de pêcheurs ont pu recevoir une formation complète au sein de l' Institut des Technologies des Pêches Maritimes (ITPM), en techniques de pêches, navigation et en environnement marin, et ont pu fabriquer quelques milliers de Nasses, vendus aux pêcheurs artisans

avec facilité d'un fond roulant. Cette expérience a pu améliorer les conditions de vie de ces femmes et les engins de pêche, portant des bouées, vont également par ailleurs servir d'outil de signalisation fonctionnelle du zonage une fois déployé tout autour des 8 No-Takes-Zones au sein de l'Aire Marine du Parc National d'Al-Hoceima (AMP-PNAH). Aujourd'hui, les femmes sont devenues de vraies défenseuses de l'espace de leurs zones de pêche contre les intrusions des chalutiers, et contribuent directement à la conservation des écosystèmes marins contre la pêche illégale au sein de l'AMP du PNAH. Elles souhaitent également participer au gardiennage de leurs engins de pêche, via leurs propres petites barques artisanales. Ceci a constitué un véritable accélérateur du nouveau protocole de co-gestion entre AGIR et l'ANEF et le Département des Pêches Maritimes. Ceci a permis de remplacer l'ancienne proposition non fonctionnelle de 20 Km² par une NTZ de 8 Km² de surface cogérée avec les pêcheurs, qui ont tous accepté les clauses du nouveau zonage des NTZ.

L'implication des Femmes a eu des impacts sur la stratégie de communication, envers les institutions, par exemple la Secrétaire générale du Département des pêches Maritimes a appuyé ce projet en permettant à l'ITPM d'abriter ces formations, et à l'Office National des Pêches (ONP), de se charger de la partie administrative et financière de ces fonds roullants, afin de pouvoir élargir la production des nasses répondant à la demande croissante de ces engins, par les pêcheurs artisans. La mise en échelle de cette expérience de dialogue ludique au niveau des institutions centrales, a ouvert de nouvelles perspectives de l'élargissement des No-Take-Zones sur le littoral marocain notamment en Atlantique (Parc National Souss-Massa projet AR-COLE/ AGIR-CEPF en cours). En conclusion, l'approche genre fût pour le projet NTZ, un atout de changement majeur, du fait de son aspect stratégique multidimensionnel et a fortement contribué à la mise en œuvre souple des No-Takes-Zones, via un savoir bioculturel local basé sur la fabrication de nasses biodégradable à base de jonc.

TÉLÉCHARGER LA PRÉSENTATION

› Approche genre dans le cadre du nouveau projet du FEM «Reconstruire une Méditerranée bleue et plus forte»

Intervenants : Elodie Couraud (The MedFund) et Marie Romani (MedPAN)

TÉLÉCHARGER LA PRÉSENTATION



RECOMMANDATIONS DE LA SESSION :

Encourager le partage des bonnes pratiques, des échanges d'expériences et le renforcement des capacités sur des approches sexospécifiques pour la gestion des AMP.

Recommandation destinée aux :

- Autorités nationales et locales de l'AMP
- Organismes de gestion de l'AMP
- Organisations régionales
- Réseaux
- ONGs
- Financeurs

Définir davantage la gestion équitable dans le contexte de la région méditerranéenne.

Recommandation destinée aux :

- Autorités nationales et locales de l'AMP
- Organismes de gestion de l'AMP
- Organisations régionales
- Réseaux
- Commissions et groupes de travail d'experts
- ONGs
- Financeurs

Considérer tous les aspects d'équité (Genre, Personnes âgées, Jeunes, Indigènes, Communauté locale, des personnes à besoins spéciaux) dans toutes les étapes de la création et de la gestion des AMP.

Recommandation destinée aux :

- Autorités nationales et locales de l'AMP
- Organismes de gestion de l'AMP
- Organisations régionales
- Réseaux
- Commissions et groupes de travail d'experts
- ONGs
- Financeurs

DS07 | OUTILS ET PERSPECTIVES POUR ÉVALUER L'EFFICACITÉ DE LA GESTION DES AMP AU NIVEAU LOCAL.

[L'enregistrement de la session est disponible ici \(ENG\).](#)

MERCREDI 26 OCTOBRE 2022 | 14:00 - 17:30 CET | KAFANA ROOM

DURÉE : 3h

TRADUCTION : Anglais | Français | Monténégrin

FACILITATION : Ali Badreddine (Réserve naturelle de la côte de Tyr, Liban) et Sue Wells (Groupe de travail sur l'efficacité de la gestion des AMP de la WCPA de l'UICN, Royaume-Uni)

SUPPORT SECRÉTARIAT MEDPAN : Susan Gallon (susan.gallon@medpan.org)



RÉSUMÉ DE LA SESSION :

L'évaluation de l'efficacité de la gestion des aires protégées (PAME) est reconnue comme essentielle pour déterminer à la fois l'impact sur la conservation d'une AMP (c'est-à-dire ce qui a été réalisé) et sa performance de gestion (c'est-à-dire la pertinence des interventions de gestion). Les évaluations PAME aident les AMP à identifier les domaines où la gestion est nécessaire et fournissent également des informations permettant de rendre compte des progrès réalisés au niveau national et mondial. Depuis le début des années 2000, près de 27.000 évaluations ont été menées dans de nombreux pays et rapportées dans la base de données mondiale sur la PAME (GD-PAME).

De nombreux outils d'évaluation ont été adoptés et sont utilisés, la majorité d'entre eux étant basés sur le cadre PAME de l'UICN-WCPA comme par exemple le «Guide pour une évaluation rapide de la gestion dans les AMP en Méditerranée». Les méthodes d'évaluation vont d'une simple fiche d'évaluation à des analyses plus complexes, à diverses échelles spatiales et temporelles, certaines étant orientées vers des composantes spécifiques de la PAME (par exemple, la gouvernance, la gestion communautaire), et d'autres conçues spécifiquement pour les AMP et d'autres types d'aires protégées (par exemple, les sites du patrimoine mondial). Le cadre de gestion adaptative de la WCPA de l'UICN, sur lequel reposent la plupart des outils d'évaluation, s'applique à tous les types d'aires protégées et d'AMCE (OECM), mais les caractéristiques particulières du milieu marin, et le conflit qui survient souvent entre la protection et l'utilisation durable des ressources marines, ont conduit à accorder une grande attention à l'efficacité des AMP. Il existe de nombreuses différences entre les outils en termes de complexité, de format, de procédures de reporting et des détails qu'ils couvrent. La sélection et l'utilisation d'un outil tendent à être moins dictées par le contexte écologique ou la gouvernance d'un site, et plus par la capacité, les ressources disponibles et l'objectif de l'évaluation.

Cette session sera l'occasion de présenter des études de cas d'outils couramment utilisés, y compris le METT et le standard de la liste verte de l'UICN. Cette session permettra également de discuter de la manière dont les outils et les méthodologies diffèrent, ainsi que des principes clés, de la terminologie et des définitions utilisées, et de comment sélectionner un outil ainsi que sa mise en œuvre et son évaluation.

ÉTUDES DE CAS :

› Évaluation de l'efficacité de la gestion d'une AMP à l'aide du METT

Intervenant : Genti Kromidha (INCA, Albanie)

L'outil de suivi sur l'efficacité de gestion (METT) est un instrument utile pour évaluer le niveau d'efficacité de gestion pour les aires protégées en général. Depuis 2015, avec le soutien de UNDP, le Parc National marin de Sazan Karaburun utilise METT pour évaluer le niveau d'efficacité de gestion. La contribution présente une analyse des résultats, au cours des ans, essayant d'identifier les zones où les progrès ou régressions sont notées en ce qui concerne l'efficacité de gestion de cette aire marine protégée et l'impact de projets variés soutenus par différents financeurs pour améliorer le niveau d'efficacité de gestion.

[TÉLÉCHARGER LA PRÉSENTATION](#)

› The MedFund - Mécanisme de financement et suivi de l'efficacité du suivi

Intervenants : Romain Renoux et Elodie Couraud (The MedFund)

Le MedFund est un fonds environnemental conçu pour soutenir la mise en place d'une gestion efficace et durable des aires marines protégées. The MedFund finance dans la durée les coûts récurrents de gestion tels que la gouvernance, la surveillance, le suivi scientifique et la sensibilisation.

Afin d'évaluer et de suivre les impacts des financements octroyés et l'efficacité de la gestion des AMP bénéficiaires une méthodologie spécifique a été développée et sera présentée dans cette session. Elle s'appuie sur des cibles de conservation et un outil d'évaluation de l'efficacité de la gestion (EEG) aujourd'hui utilisé par tous les bénéficiaires MedFund.

[TÉLÉCHARGER LA PRÉSENTATION](#)

› Approche méthodologique pour évaluer l'efficacité de la gestion des AMP

Intervenants : Concha Olmeda (ATECMA, Espagne), Alvaro Garcia Herrero (ATECMA, Espagne) and Tecla Maggioni (SUB-MON, Espagne)

Une nouvelle méthodologie pour évaluer l'efficacité de gestion des sites de Natura 2000 et d'autres aires marines protégées de l'UE a été testée sur 74 AMP depuis 19 pays et toutes les mers régionales européennes.

Les retours collectés des gestionnaires des sites et des autorités nationales qui ont testé l'outil d'évaluation nous a permis d'identifier les principales forces, difficultés et faiblesses de la méthodologie proposée, ce qui sera utile pour l'améliorer et promouvoir la mise en œuvre d'un système pour évaluer l'efficacité de gestion des AMP dans l'UE.

La méthodologie proposée permet une auto-évaluation des faiblesses de gestion, pour identifier les lacunes en connaissance et pour assister les gestionnaires avec une approche de gestion adaptable. Cela couvre un ensemble exhaustif de sujets concernant les résultats de gestion et de conservation des AMP. Cela permet l'agrégation de données pour obtenir des résultats utiles à différents niveaux. Des éléments d'amélioration comprennent le besoin de rendre disponible un outil convivial pour faciliter l'évaluation et réduire le temps nécessaire pour compiler des renseignements pertinents en utilisant, autant que possible, des systèmes de bases de données et de rapports.

[TÉLÉCHARGER LA PRÉSENTATION](#)

› L'initiative Blue Parks accélère la protection efficace des océans pour construire un réseau mondial et atteindre le 30x30 [en ligne]

Intervenant : Sarah Hameed (Institut de la Conservation Marine, États-Unis)

Les aires marines protégées (AMP) sont des outils de conservation efficaces qui peuvent récupérer des écosystèmes d'océans quand ils sont bien conçus et gérés efficacement. Cependant, la richesse de la littérature scientifique sur l'efficacité des AMP ne guide pas forcément la conception et la mise en œuvre des AMP, conduisant à une efficacité variable des AMP et à une mauvaise représentation de l'écosystème dans les AMP mondialement. Moins de 3% de l'océan est bien protégé. L'Institut de Conservation Marine a créé le «Blue Park Awards» pour mettre en place des standards d'efficacité des AMP mondiaux basés sur la science et motiver les gouvernements et communautés à atteindre ces standards. En plus de la reconnaissance internationale pour avoir des AMP efficaces, les critères de «Blue Park» fournissent des plans pour les nouvelles aires marines qui progressent, ce qui contribuera à une planète résiliente. Lancé en 2017, «Blue Parks» a récompensé 24 Parcs Bleus («Blue Parks») et a initié des collaborations «Blue Spark» («Étincelle Bleue») pour aider 7 nouvelles AMP en progrès à atteindre le statut de «Blue Park. «Blue Parks» a pour but d'assembler un système de refuge mondial des océans qui protège de façon efficace au moins 30% de l'océan d'ici 2030 - assez pour sauvegarder la vie dans la mer.

[TÉLÉCHARGER LA PRÉSENTATION](#)

› Les outils stratégiques de la Convention de Barcelone pour promouvoir l'excellence dans les AMP : la stratégie régionale sur les AMP et les OECM, et la liste des ASPIM

Intervenant : Asma Kheriji (SPA/RAC, Tunisie)

Les parties contractantes de la Convention de Barcelone ont adopté à leur COP 22 (Antalya, Turquie, 7-10 Décembre 2021) la «Stratégie Régionale Post-2020 pour des aires marines et littorales protégées (MCPA) et d'autres mesures de conservation efficace basées sur zones (OECM) en Méditerranée» développée sous la direction du Centre d'Activités Régionales des Aires Spécialement Protégées (SPA/RAC), en consultation avec les pays méditerranéens et des organisations régionales et internationales pertinentes, et sous la direction du groupe d'experts Ad hoc pour les AMP en Méditerranée (AEGM). «L'efficacité de MCPA» est identifiée comme l'un des cinq piliers stratégiques, détaillés avec un résultat stratégique, des rendements et des actions proposées.

Pour soutenir la gestion efficace des AMP dans la région, la Convention de Barcelone a établi depuis 2001 la Liste des Aires Spécialement Protégées de l'Importance Méditerranéenne (SPAMI List). Cette liste a pour but de promouvoir la coopération dans la gestion et la conservation des aires naturelles et la protection des espèces et des habitats. Les SPAMI sont destinées à être un modèle pour la protection de l'héritage naturel. Pour faire partie de la liste, les aires doivent se conformer aux critères

inclus dans l'Annexe 1 du Protocole des Aires Spécialement Protégées et de la Diversité Biologique. A ce jour, il y a 39 SPAMI déclarées par 10 pays. Depuis 2009, les SPAMI sont sujets à un examen périodique, tous les 6 ans à partir de la date de leur inclusion, comprenant l'efficacité de leur gestion.

TÉLÉCHARGER LA PRÉSENTATION

› État des lieux et perspectives de la liste verte de l'UICN pour les AMP en Méditerranée

Intervenants : Thierry Lefebvre (UICN international, Suisse) et Laure Debeir (Comité français de l'UICN, France)

La Liste verte de l'UICN vise à accroître le nombre des aires protégées et conservées effectives, sur la base d'un standard global qui couvre tous les aspects de la gestion équitable, de la gestion efficace, de la planification et des résultats de conservation. Elle est mise en œuvre dans 8 pays méditerranéens et a été re promue par la convention de Barcelone en 2016 comme une initiative porte étandard (flagship) auprès des états parties pour renforcer l'effectivité de gestion des aires marines protégées du bassin méditerranéen, en particulier des ASPIM. Elle est également reconnue par la CBD. La contribution exposera le standard de la liste verte et ses liens avec d'autres standard et mesures de l'efficacité de gestion, un état des lieux de sa mise en œuvre dans les AMP méditerranéennes et les perspectives de développement en appui à la recommandation de la convention de Barcelone et à la cible 3 du futur cadre stratégique pour la biodiversité qui sera discutée lors de la COP 15. Parmi les actions clefs, l'engagement de sites dans le dispositif, le développement des capacités, l'échange d'expériences de site à site et le développement de mécanismes de développement innovants seront présentés. Plusieurs études de cas à l'échelle de sites et de réseaux seront également présentés sur les plus values du dispositif. L'événement est coorganisé par le secrétariat international de l'UICN (Suisse, Malaga) et le comité français de l'UICN.

[Lien](#) vers la vidéo (3 min) du Parc Marin de la Côte Bleue (Liste verte UICN)

[Lien](#) vers la vidéo (3 min) de la Réserve Naturelle Marine de Cerbère Banyuls (Liste verte UICN)

[Lien](#) vers le rapport sur les Zones de Protection Forte en France métropolitaine, avec un volet spécifique sur la façade Méditerranée

[Lien](#) vers les recommandations pour une future déclinaison du concept d'AMCEZ (Autre Mesure de Conservation Efficace par Zone) en France

[Lien](#) vers le document de synthèse des recommandations pour une future déclinaison du concept d'AMCEZ (Autre Mesure de Conservation Efficace par Zone) en France

TÉLÉCHARGER LA PRÉSENTATION

RECOMMANDATIONS DE LA SESSION :

GESTION

Dès le début, choisir un outil d'évaluation qui corresponde aux besoins des AMP, ou adapter un outil existant - un manque de données n'empêche pas de réaliser une évaluation.

Recommandation destinée aux :

- Autorités nationales et locales de l'AMP
- Organismes de gestion de l'AMP

RESEAU

Contribuer au développement de lignes directrices sur les différents objectifs d'outils d'évaluation de gestion existants, comment ils peuvent se compléter et comment ils peuvent être utilisés à des fins spécifiques (ex : gestion adaptable, évaluation régionale, label, etc.)

Recommandation destinée aux :

- ONGs nationales
- ONGs régionales
- Réseaux

GESTION

S'assurer que les évaluations périodiques de l'efficacité de gestion sont liées au processus de planification de gestion, et que les résultats des évaluations soient utilisés pour améliorer à la fois les activités de gestion et les programmes de surveillance.

Recommandation destinée aux :

- Autorités nationales et locales de l'AMP
- Organismes de gestion de l'AMP
- Réseaux nationaux et régionaux

RAPPORTS

Utiliser autant que possible des données disponibles à partir des systèmes de bases de données et de rapports. Les données devraient être idéalement récupérées automatiquement des systèmes bases de données/rapports existants, lorsque appropriés pour faciliter l'exercice.

Recommandation destinée aux :

- ONGs nationales
- ONGs régionales
- Réseaux

DS08 | LES RÉSEAUX D'AMP, EXPLOITER ET DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES ET LES CONNAISSANCES DU TERRAIN POUR AMÉLIORER LA CONSERVATION MARINE

[L'enregistrement de la session est disponible ici \(ENG\).](#)

MERCREDI 26 OCTOBRE 2022 | 14:00 - 17:30 CET | TV ROOM

DURÉE : 3h

TRADUCTION : Anglais | Français

FACILITATION : Purificació Canals (projet de Gouvernance des Océans de l'UE) et Marie Romani (MedPAN)

SUPPORT SECRÉTARIAT MEDPAN : Carole Martinez (carole.martinez@medpan.org)



RÉSUMÉ DE LA SESSION :

Les réseaux de gestionnaires d'AMP représentent ensemble une "ceinture bleue" essentielle qui rassemble une communauté de pratique active et relie l'action de conservation de terrain aux politiques nationales, régionales et mondiales. Ils sont une pierre angulaire pour soutenir des écosystèmes marins sains, des communautés prospères et accélérer la mise en œuvre des ODD.

Ces réseaux améliorent les compétences pratiques des gestionnaires grâce au partage des connaissances, des meilleures pratiques et des solutions. Ils abordent les questions communes de conservation et de gestion dans le cadre plus large du paysage terrestre et marin. Ils construisent des «communautés AMP» à tous les niveaux en mettant en relation les gestionnaires d'AMP, les scientifiques, les autorités, les parties prenantes et les financeurs. Ils permettent la création de ces liens nécessaires entre les actions des AMP sur le terrain et les processus décisionnels.

Pour soutenir le développement de réseaux efficaces, MedPAN a élaboré avec ses membres et des experts de différentes régions de nouvelles lignes directrices et de bonnes pratiques pour les réseaux de gestionnaires d'AMP. Dans le cadre du projet Ocean Governance, un cadre a également été élaboré pour analyser l'efficacité de réseaux d'aires marines protégées.

Cette session permettra aux participants d'en apprendre davantage sur les réseaux de gestionnaires d'AMP à différents niveaux et sur la manière dont ils peuvent soutenir à la fois les capacités et la prise de décision.

La session mettra également en évidence la coopération entre les réseaux au niveau mondial au travers du projet Ocean Governance de l'UE.

PANEL :

► Purificacio Canals (projet de gouvernance des océans de l'UE, jumelage de réseaux).

Intervenant : Marie Romani (MedPAN)

MedPAN est le réseau des gestionnaires des AMP de Méditerranée. MedPAN favorise l'efficacité de gestion des AMP et la santé des écosystèmes marins en Méditerranée au travers de renseignements, de partage d'expérience et de soutien financier des AMP et a la voix des gestionnaires des AMP pour encourager les politiques et s'engager avec d'autres parties prenantes. L'organisation MedPAN a été créée en 2008. Le réseau MedPAN rassemble actuellement 132 organisations comme membres et partenaires de 21 pays méditerranéen. Dans sa stratégie, MedPAN soutient, en particulier, des réseaux nationaux et sub-régionaux existants ou émergents de gestionnaires d'AMP en Méditerranée et crée des synergies avec d'autres réseaux de gestionnaires d'AMP au-delà de la Méditerranée.

► Purificacio Canals (projet de gouvernance des océans de l'UE, jumelage de réseaux).

Intervenant : Charles Besançon (Global Parks Solutions, États-Unis) [en ligne]

La présentation a décrit les résultats préliminaires de deux projets qui se concentrent sur les réseaux de gestionnaires d'AMP. Le premier projet est l'Interreg Méditerranée Européen (EU Interreg Mediterranean) - projet de réseaux d'AMP qui a développé les Lignes Directrices et les Meilleures Pratiques pour les réseaux de gestionnaires d'AMP. Le second projet est issu du projet de l'UE de Gouvernance de l'Océan, qui a développé un Cadre d'Évaluation pour les réseaux de gestionnaires des Aires Marines Protégées.

Ces deux projets ont été développés au même moment et ont engagé des entretiens avec les 13 réseaux de gestionnaires des AMP, AdrionPAN -Réseau d'Aires Protégées de l'Adriatique, CroMPA - Réseau Croate d'AMP, Forum Français d'AMP - Réseau National Français des Aires Marines Protégées, MedPAN - Réseau d'AMP Méditerranée, NAMPAN - Réseau d'AMP Nord Américain, les AMP des Parcs et Communautés Nationaux (Sénégal), le Forum de la Mer Patagonienle Réseau d'AMP pour l'Argentine, le Brésil, le Chili, l'Uruguay, MPN - Réseau Posidonia Méditerranée.

RAMPAN - Réseau Régional d'AMP en Afrique de l'Ouest, RedGolfo - Réseau d'AMP du Mexique, RedParques - Le Réseau d'Amérique Latine pour la Coopération Technique dans les Parcs Nationaux, d'autres Aires Protégées, la Flore et la Faune Sauvage, WIOMPAN - Réseau d'AMP de l'Océan Indien Occidental, RAMPE - Réseau Nationale d'AMP Espagnol.

Les Meilleures Lignes Directrices et Pratique pour les réseaux de gestionnaires d'AMP a fourni des conseils sur les sujets suivants, l'établissement de Réseaux, Buts et objectifs, Gouvernance (Comment les décisions sont prises), Direction (incluant les

ONG et les institutions gouvernementales), Communication et gestion.

(Formel, informel), Financement et Collecte de fonds (Approche stratégique, alignée avec des cadres régionaux et internationaux), Pilotage d'instabilité politique, et Développement de la résilience.

Le Cadre d'Evaluation pour les réseaux de Gestionnaires des AMP commence à répondre à la question : Comment mesurer l'efficacité des réseaux de gestionnaires des AMP ? Et considérer quels cadres, quelles dimensions d'efficacité, et quelles questions poser lors de l'auto-évaluation. Le cadre d'évaluation suggéré considère les dimensions de réseaux de gestionnaires d'AMP suivantes : Conditions Favorables (incluant des Arrangements Administratifs et Légaux et des Finances Durables). Les dimensions considérées incluent de la Clarté dans les Objectifs, une Bonne Gouvernance, Assurer le leadership, la Communication, Renforcer les capacités, et la Surveillance.

TÉLÉCHARGER LA PRÉSENTATION

› Le Réseau et forum des aires marines protégées des Caraïbes (CAMPAM).

Intervenants : Sarah Wollring [en ligne] et Martha Prada (Programme pour l'environnement des Caraïbes du PNUE)

Le Réseau de Gestion et Forum des Aires Marines Protégées Caribéennes (CaMPAM) est un réseau de professionnels d'Aire Marine Protégée (AMP) et de praticiens dans la plus Vaste Région Caribéenne (WCR). Cette initiative rassemble des éducateurs, des gestionnaires, des administrateurs, et des chercheurs d'AMP d'entités gouvernementales et d'organisations non-gouvernementales ainsi que du secteur privé dans un réseau inclusif pour échanger des idées et les leçons apprises au travers d'une variété de mécanismes. Il a été créé en 1997 pour soutenir le mandat du Protocole de 1990 Concernant Spécialement les Aires Marines Protégées et la Vie Sauvage (SPAW) en abordant les limitations de capacités dans les AMP des Caraïbes. Le Protocole SPAW est l'un des trois protocoles de la Convention pour la Protection et le Développement de l'Environnement Marin dans le WCR (Convention de Carthagène).

La présentation a fait part des conclusions clé de l'Evaluation de l'impact et l'efficacité de CAMPAM. L'examen a trouvé que CAMPAM a contribué au développement des capacités des professionnels d'AMP de WCR, le partage des renseignements et l'échange professionnel. Il a aussi gagné une forte reconnaissance du nom au sein de la communauté des AMP grâce à sa longévité et continuité dans les programmes. L'emblématique cours de Formation régionale de Formateurs (ToT) est pertinent pour le contexte WCR, avec ToT alumni, la mise en pratique les connaissances et compétences a augmenté dans le cours et a permis des changements positifs dans leur situation de travail basée sur ce qu'ils ont appris. Les preuves suggèrent que le renforcement des capacités au travers de la formation directe de CaMPAM soit retenu dans le secteur de gestion des AMP et du WCR. CaMPAM a aussi encouragé avec succès l'établissement de relations et de mise en réseau. De plus, CaMPAM a utilisé de petites subventions de façon stratégique pour permettre aux stagiaires d'appliquer leurs compétences et connaissances acquises pendant le ToT dans leur situation locale. Il a cependant aussi été trouvé que l'étendue des travaux de CaMPAM est modeste, nonobstant la demande de la part des parties prenantes de plus de soutien dans le renforcement des capacités dans des domaines tels que la surveillance biophysique, écologique et sociale, le financement durable pour les AMP et les services d'écosystèmes marins ainsi que des moyens de surmonter les obstacles pour une gestion efficace, tels que les limitations dans les cadres législatifs et réglementaires. On a aussi trouvé qu'il n'y a pas de vision spécifique primordiale de CaMPAM et d'objectifs programmés définis avec lesquels les membres et partenaires peuvent mesurer les progrès et réussites.

Basé sur l'examen complet qui a été entrepris pour déterminer l'impact et l'efficacité des activités de CaMPAM, les recommandations proposées sont actuellement en cours d'évaluation pour guider les futurs travaux avec pour objectif de s'assurer que les activités sont alignées avec les activités/objectifs du Protocole. Ceci sera soutenu par le projet ACP-MEA, qui permettra aussi une coopération régionale renforcée avec les autres réseaux.

TÉLÉCHARGER LA PRÉSENTATION

› La boîte à outils pour la gestion des mammifères marins : Un outil pour les gestionnaires d'AMP et les décideurs politiques.

Intervenant : Francis Staub (EU Ocean Governance Project, Royaume-Uni)

Les mammifères marins jouent un rôle crucial dans la résilience du changement climatique et du fonctionnement de l'écosystème et fournissent de précieux services écosystémiques aux communautés littorales. Avec les menaces continues envers les mammifères marins, accompagnées des effets du Changement Climatique, il y a un besoin réel de mesures de conservation efficaces. Une approche commune est l'utilisation des AMP. Cependant, la réussite est entravée par un manque de ressources, de capacités et/ou de connaissances pour mettre en œuvre de façon efficace des pratiques de gestion. Pour s'attaquer à

cela, et pour habiliter les gestionnaires d'AMP à conserver les mammifères marins, le Jumelage Mammifères Marins (Marine Mammal Twinning) a créé une boîte à outils pour inclure les mammifères marins dans les plans de gestion des AMP, pour les concevoir, les développer et les mettre à jour. Le Jumelage (Twinning) a pour but de renforcer les capacités techniques des gestionnaires des AMP en partageant les connaissances, l'expertise et les bonnes pratiques ainsi qu'en créant un réseau de pairs. La boîte à outils contient trois éléments clés : fiches descriptives, instrument d'auto-évaluation (SAT) et de bonnes pratiques. La présentation du groupe de travail fournira aux créateurs de politiques, gestionnaires d'AMP et parties prenantes un aperçu de la Boîte à Outils pour la Gestion des Mammifères Marins. Elle présentera chaque élément et son applicabilité au travers d'une gamme de paramètres, incluant l'utilisation de SAT pour surveiller et évaluer les résultats de l'AMP: en abordant les faiblesses et la pratique d'une gestion adaptative.

TÉLÉCHARGER LA PRÉSENTATION

› **LIFE ENABLE - Renforcement des capacités en ligne pour les gestionnaires de Nature 2000** [en ligne].

Intervenant : Carol Ritchie (Fédération EUROPARC)

Les gestionnaires de Natura 2000 et de l'Aire Protégée doivent constamment traiter une variété de défis et d'obstacles. De l'engagement de la partie prenante à la gouvernance efficace, ces défis nécessitent souvent l'acquisition de nouvelles connaissances et compétences. Cependant, la formation spécifique n'est pas toujours disponible pour des raisons économiques et logistiques et les gestionnaires de l'Aire Protégée se sentent souvent isolés dans leur travail.

Après une préquelle fructueuse, le projet de trois ans tourné vers l'avenir «ACTIVER LA VIE («LIFE ENABLE») : Créer l'Académie Européenne de la Nature pour la mise en pratique d'un Apprentissage Mixte» est conçu pour renforcer la capacité de gestion pratique de la nature au sein de Natura 2000 et des gestionnaires d'AMP. Il vise à équiper les individus et leurs organisations de compétences dont ils ont besoin pour faire face aux défis et aux opportunités de gestion de la nature dans la décennie à venir. Il établira un cadre habilitant pour créer un système de formation pour le développement professionnel qui contribue à assurer des progrès envers la réalisation d'objectifs et d'ambitions de la Stratégie de Biodiversité 2030 de l'UE et des politiques sous-tendantes.

Conduit par la fédération EUROPARC avec le soutien de MedPan et six autres partenaires, ce projet apportera des opportunités de renforcement des capacités dans les écosystèmes forestiers et marins pour un groupe sélectionné de gestionnaires d'AMP. Des appels à candidature commenceront en octobre 2022 et les cours débiteront en février 2023.

De plus, le projet mènera au développement de l'Académie Européenne de la Nature, une plateforme spécialisée dans le renforcement des capacités pour les gestionnaires de Natura 2000 qui vous aidera à faire passer votre travail au niveau supérieur.

TÉLÉCHARGER LA PRÉSENTATION

› **Réseau d'aires marines protégées dans la PMS Adriatique Ionienne.**

Intervenant : Mitja Bricelj (ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire, Slovénie)

Le principal objectif de EUSAIR TSG 3 est d'améliorer le statut écologique de l'écorégion de l'Adriatique et Ionienne. La méthode ICZM/MSP a été choisie comme outil pour atteindre l'objectif, reliant les piliers de EUSAIR, Croissance Bleue (Blue Growth), Connectivité, Environnement, tourisme Durable dans quatre zones pilotes transfrontalières : la Baie de Trieste, Jabuka, la baie de Neum, Otranto.

Les objectifs clés :

- › 1. Relier les aires protégées sur les côtes Adriatique et Ionienne et les mers en un réseau - Réseau AI des AMP,
- › 2. Intégrer le réseau des AMP Adriatique et Ionienne dans un MSP pour l'écorégion Adriatique et un MSP pour l'écorégion Ionienne.

A cet effet, une base légale technique à jour avec une proposition concrète de mise en œuvre a été préparée dans le cadre de EUSAIR TSG 3 avec l'assistance de la Commission Européenne, ensemble avec un groupe d'éminents juristes internationaux. Toutes les étapes ont été présentées lors de rencontres régulières TSG 3, des réunions de conseils d'administration d'EUSAIR et des Forums Annuels EUSAIR.

› **Le Réseau Régional d'Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest (RAMPAO)** [en ligne]

Intervenant : Mamadou Sidibé (President of RAMPAO)

La présentation a mis en valeur le Réseau d'Aire Marine Protégée d'Afrique de l'Ouest, comment les AMP ont évolué d'un modèle descendant vers un modèle de gouvernance partagée et les leçons clés apprises au niveau régional, national et local. A ce jour, ce réseau régional rassemble 48 AMP (11 Parcs Nationaux, 1 Parc Naturel, 28 Aires Marine Protégées, 3 ICCA, 2 Aires d'héritage communautaire, 3 Réserves Biosphères) de 8 pays (Mauritanie, Cap Vert, Sénégal, Gambie, Guinée Bissau, Guinée, Sierra Leone, Bénin). Il englobe une vaste variété de paysages, incluant les dunes du littoral du Sahara, des plages, des vasières, des forêts de mangrove, des archipels, des estuaires, des deltas, des bolongs, et des forêts côtières, de même qu'une diversité d'espèces d'animaux, et qui sont d'une grande importance pour l'économie.

La présentation a fourni aussi un précieux aperçu du réseau d'AMP communautaire national au Sénégal et de ses leçons apprises pour soutenir la durabilité.

TÉLÉCHARGER LA PRÉSENTATION

› Le Forum pour la Conservation de la Mer de Patagonie [en ligne]

Intervenant : Alexa Sapoznikow (Patagonian Forum)

La présentation a mis en valeur le Forum pour la conservation de la mer de Patagonie. Le Forum représente un Réseau d'ONG Régional depuis 2004. Il rassemble 24 organisations dédiées à l'amélioration des politiques et mesures pour protéger un écosystème Marin Patagonien en bonne santé. Inspiré par le fait que les processus d'écosystèmes et leurs composants vivants vont au-delà des frontières politiques, il couvre 4 pays : l'Argentine, le Chili, l'Uruguay et le Brésil. La mission du Forum est de promouvoir des synergies parmi les organisations pour atteindre l'intégrité écosystémique et la gestion efficace de la mer de Patagonie et de ses zones d'influence, dans un réel partenariat avec les secteurs publiques et privés. Sa mission inclue les objectifs suivants :

- › Promouvoir une compréhension intégrale de l'écosystème marin Patagonien et analyser son statut de conservation;
- › Encourager la mise en œuvre efficace de politiques de développement durable, qui adoptent des principes de gestion préventive, ainsi que des pratiques de gouvernance participatifs, transparents et responsables;
- › Soutenir les projets existants pour la création d'Aires Marines Protégées dans les zones ciblées et adjacents;
- › Faciliter les initiatives d'éducation et de communication centrées sur l'importance et la valeur des mers comme réservoir de ressources naturelles, fournisseuses de services écologiques, et objet de contemplation et de valeur esthétique.

Cela permet donc de construire une communauté tangible de pratiques en organisant des cours orientés pour renforcer les compétences des gestionnaires d'AMP.

› Le Réseau nord-américain d'Aires Marines Protégées (NAMPAM) [en ligne]

Intervenant : Maria MORGADO (NAMPAN)

La présentation a mis en valeur le Réseau des Aires Marines Protégées Nord Américaines. Le Réseau des Aires Marines Protégées Nord Américain (NAMPAN) est un réseau d'agences de ressources, de gestionnaires des aires marines protégées (MPA), des praticiens et d'autres experts pertinents du Canada, du Mexique, et des Etats-Unis. Son objectif principal est de promouvoir les échanges entre les experts du Canada, du Mexique et des Etats-Unis travaillant dans les AMP, dans le but de d'améliorer la conservation marine au niveau du paysage marin dans un réseau d'AMP. C'est donc un réseau de personnes et de lieux pour la protection et la durabilité des écosystèmes marins et littoraux partagés de l'Amérique du Nord.

NAMPAM a pour but de construire un réseau inclusif. Au travers des AMP, des programmes au Canada, au Mexique, et aux US bénéficient d'une coopération trilatérale via :

- › L'accès à un réseau de praticiens qui relèvent des défis similaires dans d'autres AMP;
- › Les outils ont été développés pour combler les lacunes et des études de cas mettent en valeur les meilleures pratiques pour une vaste gamme d'écosystèmes.

En regardant vers l'avant, NAMPAN et CEC espèrent étendre l'accès au réseau en augmentant la sensibilisation et en priorisant l'inclusion.

Le Plan de travail de NAMPAN 2020-2022 s'organise autour de trois principaux objectifs :

- **CONNECTER** : Fournir une plateforme multilingue qui connecte les praticiens des AMP ensemble comme une communauté virtuelle de pratique, facilitant la collaboration au travers de juridictions en identifiant les problèmes communs et en joignant les actions.
- **CONVOQUER** : Organiser des séances approfondies sur les questions critiques, en utilisant des plateformes virtuelles pour connecter les praticiens des AMP sur des sujets d'intérêt partagés au travers de vastes zones géographiques.
- **COORDONNER** : Représenter NAMPAN à d'autres réseaux et dans d'autres lieux, intérieurement et internationalement, pour aider les participants dans le réseau à amplifier un message commun.

[TÉLÉCHARGER LA PRÉSENTATION](#)

RECOMMANDATIONS DE LA SESSION :

Augmenter le soutien des gestionnaires des AMP au niveau national et sub-régional (à l'aide de différents formats adaptés) dans la région Méditerranéenne et les connecter avec le réseau MedPAN pour amplifier l'impact du soutien stratégique et technique aux AMP.

Recommandation destinée aux :

- Autorités nationales et locales de l'AMP
- Organismes de gestion de l'AMP
- Organisations régionales
- Réseaux
- Commissions et groupes de travail d'experts
- ONGs
- Financeurs

Connecter les réseaux de gestionnaires d'AMP avec les réseaux d'autres acteurs à différents niveaux (pêcheurs, procureurs, villes/municipalités locales, scientifiques...).

Recommandation destinée aux :

- Autorités nationales et locales de l'AMP
- Organismes de gestion de l'AMP
- Organisations régionales
- Réseaux
- Commissions et groupes de travail d'experts
- ONGs

Joindre les forces des différents réseaux de gestionnaires d'AMP de différentes parties du monde et capitaliser sur leur expertise et bonne pratique dans un réseau mondial pour créer et incarner une communauté mondiale de pratique, pour avoir une voix commune plus forte pour sensibiliser et pour une mobilisation politique, et pour mobiliser conjointement des ressources financières pour les réseaux et les AMP dans le but d'atteindre les mondialement les cibles des AMP post-2020.

Recommandation destinée aux :

- Autorités nationales et locales de l'AMP
- Organismes de gestion de l'AMP
- Organisations régionales
- Réseaux
- Commissions et groupes de travail d'experts
- ONGs
- Financeurs

Mieux mettre en valeur le lien entre la connectivité humaine et écologique à l'aide des réseaux de gestionnaires des AMP à différents niveaux (national, sub-régional et mondial).

Recommandation destinée aux :

- Autorités nationales et locales de l'AMP
- Organismes de gestion de l'AMP
- Organisations régionales
- Réseaux
- Commissions et groupes de travail d'experts
- ONGs
- Financeurs

DS09 | COMMUNIQUER EFFICACEMENT LES RÉSULTATS ET LA VALEUR DES AMP AFIN D'ENGAGER LES UTILISATEURS, LES PARTIES PRENANTES NON TECHNIQUES ET LES INVESTISSEURS DANS LES EFFORTS DE CONSERVATION

[L'enregistrement de la session est disponible ici \(ENG\).](#)

MERCREDI 26 OCTOBRE 2022 | 14:00 - 17:30 CET | CONFERENCE ROOM

DURÉE : 3h

TRADUCTION : Anglais | Français

FACILITATION : Francesco de Franco (AMP Torre Guaceto, Italie) et Paul Séassal (expert en communication, France)

SUPPORT SECRÉTARIAT MEDPAN : Pierre Vignes (pierre.vignes@medpan.org)



RÉSUMÉ DE LA SESSION :

Sensibiliser les plaisanciers à l'importance de la conservation des herbiers de posidonies pour les inciter à éviter les pratiques d'ancrage destructives. Engager les pêcheurs, les restaurants et les marchés de détail dans une stratégie gagnant-gagnant de gestion des espèces exotiques envahissantes. Évaluer et communiquer les résultats de la conservation des AMP et bénéfices sociaux et économiques associés pour engager les bailleurs. Valoriser les écosystèmes préservés afin de faire évoluer l'état d'esprit des décideurs, pour qu'ils ne voient plus la gestion des AMP comme un coût mais comme un investissement rentable... Tous ces défis nécessitent des stratégies de communication avec des objectifs clairs, ciblés, spécifiques et réalistes, une identification et une compréhension adéquates des publics cibles, des messages adaptés, des méthodes de sensibilisation, des canaux et des outils pour se connecter et créer une relation avec chaque audience et, comme pour toute stratégie, une approche rentable adaptée aux ressources disponibles pour la mettre en œuvre.

En nous appuyant sur les études de cas présentées dans cette session, nous discuterons de vos pratiques de communication pour engager les parties prenantes non techniques dans l'effort de conservation. En particulier, nous explorerons à partir de votre expérience les indicateurs, les arguments convaincants et "arguments de vente" qui peuvent être mobilisés pour communiquer efficacement les avantages et les valeurs démontrés des AMP à différentes catégories de publics non techniques. Parmi les approches de valorisation de la biodiversité visant à démontrer et à communiquer les avantages directs et indirects de la conservation, nous nous concentrerons sur la Comptabilité du Capital Naturel, suivant plusieurs initiatives pilotes prometteuses récemment conduites dans des AMP en Méditerranée. En quantifiant les bénéfices privés et publics dérivés des services écosystémiques, la comptabilité du capital naturel fournit un outil d'aide à la décision puissant et un cadre narratif solide pour démontrer que l'investissement dans les AMP est rentable. Par exemple, la comptabilité du capital naturel récemment réalisée dans les îles Baléares montre que chaque euro investi annuellement dans l'aire marine protégée de Llevant (Majorque) génère 10 euros de bénéfices !

Dans nos discussions, nous garderons à l'esprit les capacités et les ressources limitées dont disposent les AMP pour s'engager dans de telles études et stratégies de communication. Sur la base de vos expériences, nous tenterons donc également d'identifier les approches de communication les plus rentables, ainsi que les outils existants ou nouveaux à mettre à la disposition de la communauté des AMP. À cet égard, nous prendrons le temps de discuter de vos besoins et de vos idées en relation avec la recommandation 4.1 de la Feuille de route post-2020 pour les aires marines protégées en Méditerranée, qui appelle à la mise à disposition de boîtes à outils de communication que les gestionnaires d'AMP peuvent personnaliser et adapter aux contextes locaux, afin de promouvoir la valeur des AMP pour les services écosystémiques, les moyens de subsistance locaux et les efforts de conservation de la biodiversité.

ÉTUDES DE CAS :

› Surveillance et campagnes de sensibilisation des plaisanciers en lien avec la conservation des herbiers de posidonies

Intervenant : Jorge Moreno Pérez (Direction générale des espaces naturels et de la biodiversité du gouvernement des Baléares, Espagne)

Pendant les 4 dernières années, une campagne a été lancée pour informer et contrôler les ancrages des bateaux dans des zones de prairies de Posidonia.

Les prairies de *Posidonia oceanica* occupent près de 650 kilomètres carrés de la Côte Baléare. Plus de 50% de la surface de la côte espagnole entière. A la fois à l'intérieur et à l'extérieur des AMP. Pendant 4 mois d'été, un total de 18 bateaux se consacrent à surveiller et informer les navigateurs sur où et comment jeter l'ancre afin de ne pas affecter les prairies de Posidonia, et aussi informer sur leur importance et les réglementations spécifiques qui ont été développées dans les Îles Baléares.

Plus de 100 000 bateaux sont rapportés annuellement et une diminution croissante des infractions commises, à laquelle s'ajoute une attitude favorable envers la conservation, montrent des résultats très encourageants. L'action est garantie pour les trois années à venir, avec un investissement de près de 1,5 millions d'euros. La méthodologie, les résultats et l'évolution au travers de ces années seront présentés.

[TÉLÉCHARGER LA PRÉSENTATION](#)

› **La comptabilité du capital naturel pour la gestion des aires marines protégées** [en ligne]

Intervenant : Julen González Redín (ECOACSA, Espagne)

Après la Stratégie de Biodiversité de l'UE ciblant la protection d'un minimum de 30% de l'aire maritime de l'UE d'ici 2030 adoptée en mai 2022, le gouvernement espagnol considère actuellement d'étendre les limites des Aires Marine Protégées (AMP) des Baléares pour couvrir 30% de la mer des Baléares. Ce projet a pour but d'informer sur les efforts du gouvernement espagnol en menant une analyse coûts-avantages (CBA) pour comprendre l'impact économique et social de cette expansion et de la protection marine augmentée associée.

L'objectif de la CBA est d'identifier les impacts positifs et négatifs que l'intervention proposée a au cours du temps et de les comparer avec ses coûts. Ceci est fait en respectant un scénario de base (ex : qu'aurait été le cas si l'intervention n'avait pas eu lieu ?) pour établir si les avantages dépassent les coûts et ainsi justifient la politique d'intervention.

Le CBA quantifie d'abord les actuels avantages publics et privés à partir de services écosystémiques à l'intérieur des AMP existantes aux Baléares et les coûts de leur gestion (ex : la référence). Deuxièmement, il estime la différence dans la valeur économique entre la référence et le scénario de 30% d'AMP (ex : le scénario hypothétique où les AMP des Baléares s'étendent à 30%). Ces changements sont estimés sur 60 ans pour tenir compte des futurs flux d'avantages et de coûts et plus tard agrégés pour trouver la valeur actualisée nette (NPV).

› **Gestion des espèces exotiques envahissantes (EEE) avec une approche basée sur le marché - activités de communication et de sensibilisation sur les côtes méditerranéennes de la Turquie**

Intervenant : Funda Kok (Société de conservation de la Méditerranée, Turquie)

Des espèces exotiques envahissantes (IAS) entrant dans la Méditerranée via le Canal de Suez présente une menace majeure pour ces environnements.

L'approche basée sur le marché de AKD pour la gestion IAS a commencé en 2015 en tant que composante complémentaire pour la gestion et l'application active des AMP, favorisant la daurade de Randall localement à Gokova. Depuis que le ratio d'espèces économiquement importantes décline dû à une surpêche et les effets du réchauffement climatique sur les pêcheries et l'impact positif de la promotion de cette nouvelle espèce dans la zone, 30% des revenus de la coopérative de pêche venaient de cette espèce en 2016. Construisant sur cet impact positif et sur cette expérience, déclenchée par la pression croissante de IAS à la fois sur les écosystèmes et moyens de subsistance, AKD a utilisé la même stratégie pour la nouvelle IAS qui augmente de façon exponentielle depuis les deux ou trois dernières années.

Avec une approche basée sur le marché et mettant l'accent sur l'engagement avec une large gamme de publics, incluant pêcheurs, sociétés de tourisme, et consommateurs en général, la communication et les activités de sensibilisation menées par AKD ont mis l'accent sur les résultats et la valeur des AMP, l'importance de l'application active, et l'utilisation des ressources durables. AKD a utilisé cette communication et ces activités de sensibilisation, en s'assurant d'inclure les impacts et résultats positifs des AMP, ce qui est aussi un important moyen d'attaquer la menace des espèces invasives.

Des séminaires New Fish ont été tenus atteignant plus de 200 personnes. Les séminaires fournissent une plateforme pour AKD pour promouvoir la gestion des IAS et communiquer l'impact dommageable des IAS sur la santé écosystémique et humaine. Les participants incluent des coopératives de pêche locale et des représentants des parties prenantes comprenant des municipalités, des ministères, des autorités portuaires, des restaurants locaux, et des chefs. Les séminaires incluent la dégustation d'IAS et la formation sur la manipulation des IAS en toute sécurité et les premiers secours. 324 rapports de médias ont été publiés en un an, y compris à la télévision nationale, sur les sites web, les services de diffusion, et les médias sociaux. Les posts des médias sociaux ont reçu un total de 100 356 clics ou vues tout au long de l'année et 8421 personnes ont assisté à des événements en ligne et en personne au cours de l'année.

[TÉLÉCHARGER LA PRÉSENTATION](#)

› **Communiquer à des parties prenantes variées les contributions des sanctuaires marins nationaux américains à la protection des ressources marines par le biais d'un cadre d'efficacité de gestion** [en ligne]

Intervenants : Kayla Williams et Lauren Wenzel (Centre des Aires Marines Protégées de la NOAA, États-Unis)

L'efficacité de gestion pour les Aires Marines Protégées (AMP) peut être décrite en tant qu'évaluation de la bonne façon d'atteindre les buts et objectifs de la conservation de l'aire protégée. Comme les pays travaillent en direction de cibles de conservation nationale et mondiale basée sur des aires, il est crucial que les performances des AMP soient communiquées aux parties prenantes. En plus de déterminer les progrès vers les objectifs du sanctuaire, d'évaluer et de communiquer l'efficacité de gestion, elle favorise la gestion adaptable, justifie les répartitions des ressources, et encourage le soutien public et des partenaires pour les AMP. Aux États-Unis, concernant le Programme National des Sanctuaires Marins (NMSP) spécifiquement, il y a un besoin d'augmenter la communication jusqu'au point où les activités de gestion marchent et réalisent des résultats de conservation, ainsi que des défis et de meilleures pratiques pour augmenter, mesurer et communiquer l'efficacité de gestion. Pour répondre à ce besoin, le Centre Nationale des Aires Marines Protégées développe des conseils écrits pour communiquer aux parties prenantes comment l'Office des Sanctuaires Marins Nationaux (ONMS) est et qu'il peut mieux porter sur l'efficacité de gestion et la communiquer à travers le système. Ces conseils seront informés par des études de cas détaillées de Sanctuaires sélectionnés, en les utilisant comme modèles pour démontrer des méthodes afin de communiquer les résultats de conservation, ainsi qu'un atelier à l'échelle du système, et des conseils nationaux et internationaux publiés, et d'autres travaux sur les aires protégées, qui se concentrent sur les mesures et la communication de l'efficacité de gestion des aires protégées et peuvent être appliqués aux sanctuaires. Le guidage de l'efficacité de gestion à l'échelle du système est nécessaire pour coordonner les efforts afin d'évaluer et communiquer les progrès accomplis dans la réalisation des buts et objectifs de conservation (MMSP).

[TÉLÉCHARGER LA PRÉSENTATION](#)

RECOMMANDATIONS DE LA SESSION :

Délivrer des messages de façon efficace à votre public clé : Une communication fructueuse est toujours basée sur l'identification antérieure et la segmentation des publics visés, qu'il est essentiel d'écouter pour comprendre leurs attentes, adapter vos messages et utiliser des canaux de communication pour les atteindre. A cette fin, il peut être utile de repérer d'abord les parties prenantes et de mener des entretiens ou enquêtes pour évaluer la perception des différents publics au travers de leurs canaux préférés (ex : Facebook, Instagram, etc.). Aussi, il faut considérer de travailler d'abord avec les communautés locales et ensuite élargir vers de plus grands groupes, ainsi que diversifier vos groupes cibles pour augmenter l'influence de votre communication.

Recommandation destinée aux :

- › Organismes de gestion de l'AMP

Concentrer la communication vers des parties prenantes non techniques sur les résultats et l'impact positif des AMP, en soulignant explicitement les actions et leur degré de réussite. Pour cela, la communication devrait être basée sur une définition acceptée à l'échelle du système de l'efficacité de gestion des AMP communiquée dans un langage simple pour les parties prenantes qui ne sont pas techniques. A chaque fois que c'est possible, utilisez des indicateurs quantitatifs, significatifs, objectifs et irréfutables pour votre communication.

Recommandation destinée aux :

- › Organismes de gestion de l'AMP
- › Autorités nationales et locales de l'AMP
- › Réseaux

Donner un rôle aux intervenants pour leur faire prendre part à la solution au lieu de les stigmatiser comme s'ils étaient le problème. Partager les objectifs, les missions, les mesures et les règles de l'AMP basés sur une définition écrite simple sur ce que la gestion efficace signifie et comment elle est mise en œuvre, créer un sentiment de propriété et de privilège en fournissant des informations de première main, sont les clés pour impliquer les utilisateurs et les intervenants non-initiés.

Recommandation destinée aux :

- › Organismes de gestion de l'AMP

Partager des méthodologies et outils de communication qui ont été testés avec succès dans les AMP sur une variété de sujets et de publics (ex : «une campagne sur les poissons invasifs/nouveaux basée sur le marché destinée aux pêcheurs, clients, restaurants, marchés de détail en Turquie, la campagne sur les Posidonia pour les navigateurs des Baléares).

Recommandation destinée aux :

- › Autorités nationales et locales de l'AMP
- › Réseaux
- › ONGs travaillant avec des AMP

Soutenir la Comptabilité du Capital Naturel comme outil efficace pour les prises de décisions et la communication aux participants non-initiés. L'évaluation économique des écosystèmes et les impacts qu'ils génèrent (non capturés dans les EIA) ne devraient pas être vus comme une approche de «vente de la nature», mais comme une voie pour atteindre et mieux communiquer la complexité de la politique et des preneurs de décisions (tout en rappelant toujours la valeur intangible des écosystèmes) et pour évaluer les futurs scénarios dans une vision intégrée (les SDG et le changement climatique). Le système NCA fournit un cadre standardisé et reconnu internationalement (Cadre UN SEEA), dans lequel les méthodes/indicateurs peuvent être adaptés selon le temps et les ressources disponibles. Les domaines pour l'amélioration et les défis pour NCA sont les suivants :

Recommandation destinée aux :

- › Autorités nationales et locales de l'AMP
- › Réseaux

- › Amélioration des données (accès, standardisation, mise à l'échelle)
- › - Utilisation systématique dans les processus de prises de décisions
- › Procédures d'harmonisation
- › Compilation de données sociales et économiques
- › Processus de mise à l'échelle

DS10 | MODÈLES DE GOUVERNANCE DÉCENTRALISÉE, EXPÉRIENCES DE PROCESSUS PARTICIPATIFS ET D'APPROCHES DE CONGESTION

[L'enregistrement de la session est disponible ici \(ENG\).](#)

JEUDI 27 OCTOBRE 2022 | 09:00 - 12:30 CET | KAFANA ROOM

DURÉE : 3h

TRADUCTION : Anglais | Français | Monténégrin

FACILITATION : Catherine Piante (WWF France) et Mathieu Thévenet (PIM, France)

SUPPORT SECRÉTARIAT MEDPAN : Carole Martinez (carole.martinez@medpan.org)



RÉSUMÉ DE LA SESSION :

Quatre principaux types de gouvernance des AMP ont été identifiés et utilisés au niveau international par la CDB : gouvernance centralisée, gouvernance partagée ou cogestion, gouvernance dirigée localement et gouvernance privée. Chacun d'entre eux possède des attributs distincts qui peuvent parfois se chevaucher en ce qui concerne les processus décisionnels et l'autorité de gestion désignée.

En 2019, le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) a publié un rapport intitulé «Enabling Effective and Equitable Marine Protected Areas» qui soulignait l'intérêt de combiner les approches de gouvernance. Le rapport a déclaré que «la diversité est la clé de la résilience, tant des espèces dans les écosystèmes que des incitations dans les systèmes de gouvernance» et a rappelé qu'une «gouvernance forte qui influence le comportement humain et réduit les impacts sur les écosystèmes marins et côtiers» est essentielle pour des AMP efficaces. Analysant les efforts déployés pour soutenir la gestion équitable des aires protégées dans le monde, le rapport Planète protégée 2020 soulignait le fait que si «un réseau de conservation gouverné de manière équitable est un réseau où une diversité de types de gouvernance est reconnue... à ce jour, les efforts de conservation des acteurs privés, des peuples autochtones et des communautés locales restent sous-évalués et sous-déclarés.»

Selon les dernières informations de la base de données MedPAN, 11 % des AMP ont déclaré avoir mis en place un système de cogestion (les parties prenantes contribuent directement à la prise de décision), 28 % ont déclaré fonctionner sur le principe de la consultation (les parties prenantes peuvent contribuer aux discussions mais ne participent pas à la prise de décision), et 5 % ont déclaré n'avoir aucun type de cogestion en place.

La session examinera différentes situations de gouvernance et s'appuiera sur les enseignements tirés des différents cas

ÉTUDES DE CAS :

› Améliorer l'efficacité de gestion des AMP au travers de l'intégration territoriale et de la gouvernance collaborative : cas de l'AMP de Jbel Moussa.

Intervenant : Mustapha Marraha (Group for the Study and Protection of Mammals of Morocco - GSPMM, Maroc)

[TÉLÉCHARGER LA PRÉSENTATION](#)

› Pratiques de gouvernance : faire le pont entre l'approche ascendante et descendante dans le cas du Parc National Marin de Zakynthos en Grèce

Intervenant : Laurent Sourbes (Agence pour l'environnement naturel et le changement climatique / Unité de gestion des parcs nationaux de Zakynthos, Ainos et des zones protégées des îles Ioniennes, Grèce)

La présentation a démontré comment un changement dans le modèle de gouvernance peut déclencher ou altérer l'efficacité de gestion. Une approche à l'envers pour reconsidérer l'évaluation de l'efficacité.

[TÉLÉCHARGER LA PRÉSENTATION](#)

› La conception d'une AMP par le biais d'un processus hautement participatif et l'application d'une approche de gestion basée sur les écosystèmes dans l'AMP de Gyaros conduisant à une meilleure conservation in situ [en ligne]

Intervenant : Spyros Kotomatas (WWF Grèce)

Après la découverte d'une grande colonie de de phoques moine (*Monachus monachus*) de Méditerranée en danger à Gyaros, en Grèce, une initiative à long-terme pour la conservation de l'aire a été initiée. Le rôle essentiel dans la conception d'une AMP a été l'établissement d'un consortium de participants (incluant pêcheurs, gouvernement central, autorités régionales, ONG, et institutions académiques). Ce processus largement participatif a abouti à un accord de zonage d'AMP, de mesures de conservation, et de plan d'aménagement, menant à la désignation de l'AMP en 2019. Les leçons tirées de ce processus sera présenté sur la façon de surmonter les obstacles et de créer et permettre les conditions pour une participation efficaces de nombreuses parties prenantes.

Nous mettrons davantage en évidence les activités clé mises en œuvre dans le cadre du plan de gestion de l'AMP basé sur l'écosystème :

- Pour se prémunir des activités illégales, un nouveau système de surveillance utilisant de nouvelles technologies (ex : radar, caméra IR, drones) a été mis en œuvre en collaboration avec les Gardes Côtes Helléniques. Il en a résulté une réduction significative de pêche illégale, à la fois professionnelle et sportive.
- Pour évaluer le statut de pêcheries locales, une pêche expérimentale avec des filets de fonds statiques a été conduite dans l'AMP en collaboration avec les pêcheurs locaux. Ceux-ci étaient accompagnés par échantillons d'ichthyoplankton, pour évaluer la présence d'œufs et de larves. La comparaison des résultats avec les données d'aires adjacents non protégées a permis d'évaluer l'efficacité de l'AMP basée sur une diversité d'espèces, biomasse relative des espèces, abondance des principales espèces de prédateurs, et abondance de poissons exotiques. Basée sur ces résultats, l'AMP semble fonctionner, puisque à la fois la diversité et l'abondance étaient plus élevées à l'intérieur de l'AMP.
- Finalement, les vastes relevés visuels sous-marins ont été effectués en utilisant des indices biotiques basés sur l'écosystème, qui ont révélés i) une dégradation à grande échelle des récifs côtiers principalement due à un surpâturage de poissons exotiques, et ii) une dégradation locale de prairies de Posidonia due aux impacts d'ancrage incontrôlé. Des expériences ad hoc suggèrent que l'aire maintient toujours un bon potentiel de récupération, mais des mesures de restauration devraient être considérées sur l'élimination des pressions.

➤ **Améliorer l'efficacité de gestion de l'AMP de Jbel Moussa par son intégration territoriale et une gouvernance collaborative**

Intervenant : Mustapha Marraha (Groupe d'étude et de Protection des Mammifères du Maroc / Comité National UICN)

La gouvernance de l'AMP de Jbel Moussa est peu articulée aux différentes échelles d'intervention (national, régional, provincial, communal et local); pâtit de la multiplicité des acteurs institutionnels; du chevauchement des prérogatives et de l'absence de territorialisation de l'action et de mise en cohérence des politiques publiques au niveau local qui restent largement dominés par l'Etat Central et par des logiques descendantes; et souffre particulièrement d'un véritable engagement des usagers dans une gestion partagée.

A cet égard, les conseils communaux de l'AMP ont un rôle crucial à jouer en raison des attributions en matière d'environnement, du littoral et des aires protégées qui leur sont dévolues, récemment, par le législateur marocain, lors de la mise en place de la régionalisation avancée. Aussi, la nouvelle stratégie « Forêts du Maroc 2020-2030 » s'appuie, dans sa vision de gouvernance, sur ces structures, pour en faire une vraie instance communale de dialogue avec les acteurs, bâties autour des intérêts des usagers. Les conseils communaux sont aussi impliqués dans la délivrance des permis de construire et consultés sur tous les projets de développement. Ces instances ont-ils, les compétences et les outils nécessaires pour contribuer à la cogestion efficace des AMP ? Le constat des expériences vécues au niveau de l'AMP de Jbel Moussa permet d'en douter.

Notre action consiste en l'accompagnement des trois conseils communaux de l'AMP et en un travail rapproché avec les populations usagères, de concert avec les gestionnaires de l'AMP et les autres acteurs territoriaux. La finalité étant d'aboutir à partager une compréhension commune de la valeur générée par l'AMP sur leurs territoires, et à développer une forme de gestion partagée. Le modèle déployé se veut durable et répliquable. Il est basé sur l'interdisciplinarité et la gouvernance collaborative permettant l'émergence de mécanismes innovants en matière d'efficacité de gestion.

La déclinaison de l'action se fait selon 3 principaux axes :

- 1. Faciliter la mise en place au niveau communal, d'une nouvelle interfaces de gouvernance, d'intégration et de résolution des conflits, qui réunit tous les acteurs locaux, où puissent dialoguer différentes formes d'appréhension et confronter ou combiner des récit pluriels sur l'AMP, afin qu'émerge des solutions coconstruites;
- 2. Intégrer la connaissance locale comme input dans le système d'observation scientifique de l'AMP pour établir de nouveau diagnostic fécond et;
- 3. Elaborer un outil de planification communal selon un processus d'apprentissage par la pratique et soutenu par un accès à des connaissances d'experts, intitulé «Plan Intégré de Conservation de la biodiversité et de développement Social et Economique». Le plan est accompagné d'action de démonstration conjuguant conservation et valorisation, d'un programme de formation et d'un plan de communication.

› Exemple tunisien pour la création des AMCP dans l'objectif de renforcer l'efficacité de la gestion

Intervenant : Marwa Douma (APAL, Tunisie)

La création d'Aires Marines et Côtières Protégées (AMCP) est devenue une priorité nationale annoncée par le gouvernement tunisien en 1998 et réaffirmée en 2000. L'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral (APAL) a été chargée de la création des AMP en tant qu'outils pour la gestion et la conservation des écosystèmes marins et côtiers.

La présentation exposa l'expérience tunisienne, les aspects juridiques de création des AMCP en Tunisie et leurs objectifs:

- › Préserver des écosystèmes et des habitats marins et côtiers;
- › Protéger des habitats menacés de disparition dans leur aire de répartition naturelle;
- › Préserver les sites présentant une importance particulière en raison de leur intérêt scientifique, esthétique, instructif, récréatif ou éducatif;
- › Protéger les espèces endémiques, vulnérables, rares ou menacées en Méditerranée.

› L'implication de parties prenantes

Intervenant : Ahmed Souki (Notre Grand Bleu, Tunisie)

La société civile joue un rôle important dans la gestion des AMP parce qu'elle est plus agile par rapport aux processus administratifs. Pour assurer une gestion efficace et durable il faut rassembler tous les acteurs alentours des AMP pour discuter, proposer ensemble des modifications et trouver des solutions afin que la gestion soit efficace. La présentation permit d'exposer les activités de cogestion déployées dans l'AMCP des Îles Kuriat en termes de tourisme durable et de formation. L'unité de gestion des îles Kuriat est en effet représentée par une équipe conjointe entre l'association Notre Grand Bleu (NGB) et l'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral (APAL). Elle gère l'AMCP Kuriat depuis 2017. La NGB est la première association en Tunisie à avoir assuré la cogestion d'un AMCP avec une administration Tunisienne, l'APAL. Elle a organisé la première réunion de comité de gestion des îles Kuriat le 18/02/2016, le CLAG, qui a été créé avant le Comité National des Aires Marines et Côtières Protégées. Les résultats exposés furent les suivants :

- › Validation du Plan de Gestion.
- › Révision du nouveau plan de Gestion.
- › Validation du Cahier de charges de Bonnes Pratiques.
- › Réglementation sur le site.
- › Acceptabilité sociale de l'AMCP.

› Les possibilités d'engagement actif des pêcheurs dans le suivi et la protection des AMP

Intervenant : Djina Bulatovic (MEPPU, Monténégro)

La présentation a exposé le projet AdriaMed FAO et ses activités au Montenegro où la priorité était l'engagement de pêcheurs à petite échelle dans la surveillance et la protection des écosystèmes dans l'AMP Parc Nature «Katic» située dans la partie centrale de la côte Monténégrine. L'objectif est d'analyser les possibilités de créer une implication active des pêcheurs dans la gestion de l'AMP au travers de deux façons possibles d'engagement :

- › La participation dans le programme de surveillance qui se concentrera sur leurs prises;
- › L'implication directe dans la zone de protection, comme ils peuvent être engagés en tant que gardiens de l'AMP ou peuvent promouvoir l'AMP comme modèle de bonne pratique parmi les autres pêcheurs.

Les activités viennent de commencer (septembre 2022), la présentation était aussi de chercher à présenter les surveillances de pêcheries actuelles, pour discuter des opportunités et pour avoir les conseils d'autres AMP de Méditerranée.

TÉLÉCHARGER LA PRÉSENTATION

RECOMMANDATIONS DE LA SESSION :

Au niveau national, spécifier clairement les compétences et les responsabilités à chaque niveau de prise de décision du système de l'aire protégée, du national au local, et organiser une articulation agile et efficace des compétences et des prises de décisions, afin que le pouvoir de décision soit activé au niveau territorial, régional, national, sectoriel et même international.

Recommandation destinée aux :

- AMP Nationales et aux Autorités maritimes
- Réseaux nationaux
- ONGs nationales
- Commissions et groupes de travail d'experts

Gérer les AMP et les placer dans un contexte plus large dans le but de participer au processus de planification et de prise de décision au niveau territorial, régional, national, sectoriel et même international.

Recommandation destinée aux :

- Autorités nationales et locales de l'AMP
- Organismes de gestion de l'AMP
- Organisations régionales
- Réseaux
- ONGs

Partager des histoires de réussite avec des études de cas inspirants de modèles décentralisés d'AMP mettant en évidence les facteurs favorables et les impacts positifs dans chaque cas.

Recommandation destinée aux :

- Autorités nationales et locales de l'AMP
- Organismes de gestion de l'AMP
- Organisations internationales et régionales
- Réseaux
- Commissions et groupes de travail d'experts
- ONGs internationales, régionales, nationales et locales
- Financeurs

Aussi mettre en œuvre des activités de gouvernance informelles impliquant les parties prenantes dans des champs d'activités visant à renforcer l'engagement et la possession des AMP et à incarner une pratique de communauté locale qui inclue différents participants et utilisateurs.

Recommandation destinée aux :

- Autorités nationales et locales de l'AMP
- Réseaux
- ONGs internationales, régionales, nationales et locales
- Organisations socio-professionnelles
- Financeurs

DSII | LE RÔLE CLÉ DE LA PROTECTION FORTE / RENFORCÉE POUR DES AMP EFFICACES

[L'enregistrement de la session est disponible ici \(ENG\).](#)

JEUDI 27 OCTOBRE 2022 | 09:00 - 12:30 CET | KAFANA ROOM

DURÉE : 3h

TRADUCTION : Anglais | Français

FACILITATION : Patrick Bonhomme (Parc National des Calanques, France) et Romain Renoux (The Medfund)

SUPPORT SECRÉTARIAT MEDPAN : Susan Gallon (susan.gallon@medpan.org)



RÉSUMÉ DE LA SESSION :

En Méditerranée, les aires marines protégées (AMP) à protection forte sont des outils efficaces pour restaurer la biodiversité et les ressources halieutiques, à condition qu'elles soient gérées efficacement. À l'heure où les États s'engagent dans une augmentation ambitieuse de la surface de ces zones, comment s'assurer qu'elles sont mises en œuvre sur le terrain pour obtenir les bénéfices écologiques attendus ? Les zones interdites d'accès, de prélèvement ou de pêche ne représentent que 0,04% de la Méditerranée en 2021, un chiffre inchangé depuis la dernière analyse en 2016 malgré une augmentation de la couverture des AMP de 6,3% à 8,3%.

Dans ce contexte, guidé par la science et encouragé par les engagements de plusieurs dirigeants à augmenter le nombre d'AMP à forte protection en Méditerranée, The MedFund a récemment lancé un nouveau financement dédié aux AMP à fort niveau de protection, appelée Highly Protected Mediterranean Initiative. Cette initiative est conforme à une recommandation clé de la feuille de route post-2020 pour les aires marines protégées en Méditerranée « Rappelant l'objectif de 2 % de la Déclaration de Tanger pour les zones sans prélèvement (Déclaration de Tanger, Forum AMP Méditerranée 2016), augmenter le nombre et la taille des AMP qui comprennent des zones avec des niveaux de protection renforcés (par exemple, sans prélèvement, sans accès, strictement protégées), pour contribuer à la récupération des écosystèmes marins, sur la base de données scientifiques et de l'engagement de la communauté ».

Cette session présentera quelques bonnes pratiques dans l'établissement de niveaux de protection renforcée dans les AMP - y compris la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'adaptation, afin d'identifier collectivement les facteurs clés pour une protection stricte/renforcée réussie et efficace dans les AMP en Méditerranée.

ÉTUDES DE CAS :

► Pourquoi avons-nous besoin de plus de protection ? Et qu'est-ce qu'une entière protection ? [en ligne]

Intervenant : Joachim Claudet (CNRS and CRIOBE, France)

IUCN a défini des standards pour que l'on réponde aux exigences minimales pour n'importe quelle AMP particulière. En les développant, le Guide de l'AMP définit les niveaux possibles de protection qui peuvent être présents dans les AMP. En utilisant le Guide de l'AMP, nous présentons une évaluation des niveaux de protection dans la Mer Méditerranée.

[TÉLÉCHARGER LA PRÉSENTATION](#)

► La Réserve Naturelle Marine de Cerbère-Banyuls : une gestion efficace qui milite vers une extension de son périmètre [en ligne]

Intervenant : Virginie Hartmann (Département des Pyrénées-Orientales - Réserve Naturelle Marine de Cerbère-Banyuls, France)

La stratégie nationale des aires protégées ambitionne de porter à 30% la part des aires marines et terrestres protégées dont un tiers en protection forte, d'ici 2030 et 5% en Méditerranée en 2027. La démonstration faite au sein de la Réserve Marine Cerbère-Banyuls de l'efficacité de cet outil a favorisé la mise en place d'une démarche de concertation pour l'extension du périmètre de celle-ci de façon étroite avec les services de l'État, du Parc Naturel Marin du Golfe du Lion, les Universités de Perpignan et de Montpellier et en concertation avec les acteurs du territoire et du milieu marin. Les objectifs du projet seront d'augmenter la préservation des milieux sur la Côte Rochoise, favoriser une meilleure connectivité biologique à l'échelle du Parc marin, avec les autres aires marines protégées créées et les zones protégées espagnoles, améliorer le partage de l'espace entre les usagers, pour permettre une meilleure adéquation entre préservation et pression des usages, et atteindre une réduction des pressions significative sur la Côte rochoise. L'objectif est de doubler à minima la surface actuelle de la Réserve et créer une ou plusieurs zones de protection renforcée.

[TÉLÉCHARGER LA PRÉSENTATION](#)

► Évaluation minutieuse et précise des données scientifiques recueillies pour envisager une redéfinition du zonage existant dans l'AMP de Capo Carbonara.

Intervenant : Fabrizio Atzori (Capo Carbonara MPA, Italie)

L'AMP du Capo Carbonara est située au Sud-Est de la Sardaigne et a été établie en 1998 par un décret du Ministère de l'Environnement et couvre une surface d'environ 14 360 hectares.

En 2012 l'AMP a été redéfinie, et les frontières des différentes zones ont été modifiées. Depuis 2014, plusieurs études et surveillances

ont été menées et un grand nombre de renseignements ont été rassemblés qui posent les fondements pour plus d'évaluations spécifiques et précises. Le premier objectif est une évaluation soignée et précise des données scientifiques collectées pour considérer une redéfinition du zonage existant. Les résultats obtenus suggèrent un remodelage de zone A et par conséquent de zone B.

Les résultats obtenus de la cartographie en 2016, qui ont montré en détail la structure de hauts fonds ainsi que la structure de fonds marins mettent en lumière le fait que la position actuelle des limites de trois zones A du haut fond ne délimite pas précisément le haut fond dans sa totalité. Il est possible de considérer, sur la base des habitats et des espèces présentes, de maintenir de la zone A, lui joignant une zone B, ou d'éliminer de la zone A en structurant une extension et une redéfinition minutieuse de la zone B seulement.

TÉLÉCHARGER LA PRÉSENTATION

► **Effet des zones de protection forte sur la rentabilité de la petite pêche côtière** [en ligne]

Intervenant : Marie-Catherine Santoni (Office de l'Environnement de Corse / Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio, France)

La première surveillance scientifique de pêche littorale à petite échelle a été menée dans les années 1990 dans le sud extrême de la Corse, suivant la validation par le conseil scientifique de l'ancienne Riserva naturali di i Lavezzi. Étendue à l'entière RNBB dans les années 2000, ils ont été maintenus pendant plus d'une décennie en partenariat avec le Bunifaziu pru'homie. En plus du travail déjà effectué en Corse, cette surveillance est à présent dirigée à une échelle régionale grâce à l'établissement d'un réseau d'observateurs à bord travaillant en étroite collaboration avec les pêcheurs sur la base d'un protocole commun et les données sont centralisées (projet DACOR, CF- programme DCF). Cette surveillance permet que des données précises et fiables soient collectées, à la fois sur les techniques utilisées et sur les espèces prises selon les zones de pêche exploitées et, en particulier, leur statut de protection. En parallèle avec la surveillance des pêcheries, des recensements visuels sous-marins sont menés depuis 1992 dans les Bucchi di Bunifaziu. Ces séries chronologiques collectées sur le long terme ont été utilisées dans de nombreux articles scientifiques et valident l'effet bénéfique de cette AMP qui comprend 15% d'aires fortement protégées équipées de ressources de gestion et de surveillance, sur les espèces et écosystèmes marins. Ces effets se reflètent depuis 2007 dans les paniers des pêcheurs artisanaux par une augmentation de rentabilité des filets de pêche dans les aires protégées et gérées de la RNBB.

L'étude actuelle est la continuité de ces anciennes séries, intégrant pour la première fois des données collectées à échelle régionale. Les pêcheries littorales à petite échelle de Corse utilisent principalement des filets fixes. En 2018-2019, elles ont représenté plus de 85% de l'effort de pêche (incluant 45% de filets de pêche). Nous avons extrait des données de ces filets pour analyser l'effet de gestion sur l'Effort Prise Par Unité (Catch Per Unit - CPUE) selon le statut de protection des zones de pêche échantillonnées. Certaines espèces tels que les poissons à dents (*Dentex dentex*), les poissons spatule (*Pagrus pagrus*), poisson chapon (*Scorpaena scrofa*) et le rouget (*Mullus surmuletus*), répondent positivement aux mesures de gestion tels que limiter la pêche marine sportive et interdire la chasse sous-marine. On dit qu'ils sont « gagnants » et représentent une moyenne de 45% du CPUE des filets de pêche en Corse, 68% desquels sont des espèces de haute valeur commerciale. De plus, l'analyse des distributions de taille de prises indique que, proportionnellement, les pêcheurs attrapent plus de grands individus dans les aires RNBB que dans le reste du littoral Corse. Cet effet est aussi lié aux bonnes pratiques de pêche du Bunifaziu prud'homie. Ces deux points sur la qualité et quantité de prises démontrent, avec des données actuelles, les effets bénéfiques des zones de protection forte sur la ressource et le revenu économique des pêcheurs artisans.

TÉLÉCHARGER LA PRÉSENTATION

► **Présence et diversité des habitats essentiels comme critères de zonage des zones de protection renforcée - Aperçu à partir des habitats pour poissons.**

Intervenant : Adrien Cheminée (Septentrion Environnement, France)

Afin d'optimiser le zonage des mesures de gestion (type et niveau de protection), il est nécessaire d'inclure, en plus de zones de non-prélèvement, des zones préservant l'intégrité des habitats eux-mêmes et donc leurs fonctions essentielles (frayères, nurseries, etc.). Le zonage de protection devrait donc être le résultat de l'analyse d'un mille-feuilles de données incluant notamment la répartition spatiale des habitats essentiels. Une évaluation de la prise en compte de certains types d'habitats nurseries de poissons en divers sites d'étude méditerranéens a révélé que la localisation de ces habitats essentiels était peu ou pas prise en compte dans le zonage des mesures de gestion. Dans certaines de ces zones d'étude, après acquisition et diffusion de la connaissance des habitats nurseries, les gestionnaires ont pu optimiser et affiner leur réponse en termes de planification ou de suivi de dossiers réglementaires lors de demandes de travaux au sein des AMP.

TÉLÉCHARGER LA PRÉSENTATION

RECOMMANDATIONS DE LA SESSION :

CONNAISSANCE

Utiliser les habitats clés (ex : sites d'élevage, nurseries, etc.) comme critères pour la désignation d'aires hautement protégées basées sur des données scientifiques.

Recommandation destinée aux :

- Autorités nationales et locales de l'AMP
- Organismes de gestion de l'AMP
- ONGs scientifiques et Instituts de Recherche

CONSULTATION

Impliquer toutes les parties prenantes d'un bout à l'autre du processus de désignation d'aires hautement et pleinement protégées pour assurer un engagement sur le long terme.

Recommandation destinée aux :

- Autorités nationales et locales de l'AMP
- Organismes de gestion de l'AMP
- Parties prenantes locales et groupes communautaires

COMMUNICATION

Communiquer les avantages des Aires pleinement et hautement Protégées (ex : effets de débordement, protection des habitats, etc.) afin que le public les comprennent et les soutiennent.

Recommandation destinée aux :

- Autorités nationales et locales de l'AMP
- Organismes de gestion de l'AMP
- Réseaux nationaux et régionaux
- ONGs

MISE EN VIGUEUR

S'assurer que les mesures de protection efficaces et les réglementations existantes sont mises en vigueur afin que les avantages attendus d'aires hautement et pleinement protégées puissent être réalisés.

Recommandation destinée aux :

- Autorités nationales et locales de l'AMP
- Organismes de gestion de l'AMP

ETRE HONNÊTE

Partager vos difficultés

Recommandation destinée aux :

- Autorités nationales et locales de l'AMP
- Organismes de gestion de l'AMP

DS12 | L'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES POUR AMÉLIORER LES CONNAISSANCES GRÂCE À LA SCIENCE CITOYENNE, FACILITER LA GESTION ASCENDANTE ET ACCROÎTRE L'ACCEPTATION ET LA CONFORMITÉ

L'enregistrement de la session est disponible [ici \(ENG\)](#).

JEUDI 27 OCTOBRE 2022 | 09:00 - 12:30 CET | CONFERENCE ROOM

DURÉE : 3h

TRADUCTION : Anglais | Français

FACILITATION : Almokhtar Saied (Conseil national pour les libertés civiles et les droits de l'homme, Libye) et Milica Rudic (Ministère de l'Ecologie, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme du Monténégro)

SUPPORT SECRETARIAT MEDPAN : Pierre Vignes (pierre.vignes@medpan.org)



RÉSUMÉ DE LA SESSION :

Le cadre mondial de la biodiversité post-2020, qui doit être adopté lors de la COP-15 de la Convention sur la diversité biologique d'ici la fin de 2022, fixe l'objectif ambitieux «30x30», appelant à protéger 30 % des habitats terrestres et marins de la planète d'ici 2030 «par le biais de systèmes d'aires protégées et d'autres mesures de conservation efficaces et équitables, écologiquement représentatifs et bien reliés entre eux».

Compte tenu de l'état actuel du système d'AMP en Méditerranée (8,3% de couverture des AMP, dont 97% sont situées dans les eaux de l'UE, des faiblesses de gestion significatives malgré les progrès), le défi semble considérable. Avec des enjeux sociaux et économiques à la mesure d'une population de 150 millions d'habitants dans les zones côtières des 21 pays riverains, il semble évident que la protection de 30% de notre mer ne se fera pas contre les populations et leurs droits. Plus que cela, la participation active des communautés côtières à l'effort de conservation est incontournable pour atteindre l'objectif 30x30.

Cette nécessité d'une approche inclusive est inscrite dans l'objectif par une référence à la gestion équitable, ainsi qu'aux «autres mesures efficaces de conservation par zone». Les OECM font l'objet d'une attention croissante en tant qu'outil complémentaire aux aires protégées traditionnelles, dans la mesure où elles peuvent inclure toute zone géographiquement définie, dotée d'une structure de gestion et pouvant démontrer un impact positif à long terme sur la biodiversité. Elles sont donc considérées comme une opportunité d'amener davantage de personnes à la table de la conservation.

Quant aux AMP, si leur objectif premier est la conservation de la biodiversité, elles soutiennent également des objectifs de développement durable au profit des communautés locales. Loin de mettre la nature sous cloche, l'approche qui prévaut aujourd'hui en Méditerranée vise à une plus grande inclusion des communautés locales et de leurs enjeux sociaux et économiques dans les stratégies d'AMP. Les aires marines et côtières protégées sont des opportunités prometteuses de renouveau démocratique dans lesquelles les acteurs locaux ont voix au chapitre avec une culture de la concertation et de l'engagement collectif. Elles peuvent permettre aux populations de gérer ensemble pour préserver ou restaurer l'équilibre d'un territoire dans une perspective de développement durable.

Approches participatives, gestion communautaire, cogestion formelle et gouvernance partagée... Sous leurs différentes formes, les approches "bottom up" gagnent du terrain, car elles s'avèrent améliorer l'acceptation et le respect des règles, tout en renforçant le soutien de la communauté à l'effort de conservation.

Sur la base de plusieurs exemples qui seront présentés, mettant en évidence la contribution de la science citoyenne à la connaissance, des opérations de nettoyage «fishing for litter» en synergie avec les pêcheurs, et le développement d'opportunités écotouristiques telles que le pécaturisme, nous discuterons de la corrélation entre une gestion équitable et efficace, et chercherons à identifier certains des catalyseurs de l'implication des parties prenantes.

ÉTUDES DE CAS :

› Développer des protocoles de science citoyenne pour le suivi de la biodiversité tout en renforçant les organes de gestion et de mise en œuvre communautaires pour une gestion efficace de Hima Anfeh

Intervenant : Elie El-Haddad (Société pour la protection de la nature au Liban)

Hima est un système traditionnel de ressources qui a débuté dans la Péninsule Arabique il y a 15 siècles. La Société pour la Protection de la Nature - SPNL travaille depuis 2004 sur renouveau de Hima au Liban, qui est une approche basée sur la communauté pour conserver les aires écologiquement précieuses à travers un partenariat et une étroite coopération avec les autorités locales. La création d'un réseau des aires protégées basées sur la communauté de Hima, la mise en œuvre d'Aires Protégées par l'Etat assure un partage des avantages entre la nature et les gens tout en protégeant et restaurant la biodiversité, pérennisant les ressources naturelles, maintenant les connaissances, préservant l'héritage culturel, et renforçant des moyens de subsistance résilients.

Hima Anfeh, un village littoral du Nord Liban, est historiquement connu pour sa communauté active qui a toujours cherché des pratiques responsables à travers la ville, incluant la production de sel, la pêche et la récolte d'olives. SPNL et la communauté locale de Anfeh, avec le soutien de la municipalité, a développé un plan de gestion pour cette AMP. Ce plan est considéré comme une réussite car c'est un outil pour une gestion efficace d'AMP, en plus de son importance comme outil de plaidoyer pour la collecte de fonds.

Récemment, SPNL développe un programme scientifique citoyen pour la surveillance de la biodiversité pour augmenter l'engagement des membres de la communauté locale dans la surveillance de la santé écologique de leur aire et en conservant ses ressources naturelles.

[TÉLÉCHARGER LA PRÉSENTATION](#)

› **La science citoyenne : Un outil de suivi efficace pour les aires marines protégées**

Proposé par : Réserve naturelle de la côte de Tyr-ENSERES coordinateur de Tyr, LIBAN

Intervenant : Ali Badreddine (Réserve naturelle de la côte de Tyre / coordinateur ENSERES Tyre, Liban)

La Science du Citoyen devient un outil important qui peut être utilisé pour garantir un programme de surveillance durable à l'intérieur d'une Aire Marine Protégée (AMP). La Science du Citoyen assure un engagement spécifique de parties prenantes et de décisionnaires dans les activités (spécialement la surveillance) d'une AMP. Par conséquent, la science du citoyen travaille toujours en parallèle avec un programme de formation qui aide à améliorer le renforcement des capacités avec une AMP. Dans ce contexte, la science du citoyen peut être considérée comme un important indicateur pour l'évaluation de l'efficacité d'une AMP.

[TÉLÉCHARGER LA PRÉSENTATION](#)

› **Renforcer l'efficacité de la gestion des plans d'action des AMP par l'implication directe des acteurs locaux (leçons tirées des nouvelles pratiques albanaises)**

Intervenant : Andrian Vaso et Skerdilajd Anagnost (AVCON, Albanie)

Différents IFI et Agences Internationales ont soutenu le Gouvernement Albanais pour améliorer l'efficacité de la gestion et de la couverture du réseau d'Albanie des aires marines et littorales protégées (MCPA) comme complément essentiel de son réseau de MCPA et contribuent aux obligations de l'Albanie sous différentes conventions des Nations Unies et du processus d'accession à l'UE. Des réalisations importantes ont été faites dans la région de Vlora en catalysant l'implication des parties prenantes et en soutenant l'établissement d'un cadre institutionnel et légal clair pour la désignation et la gestion de MCPA. Cependant, de multiples étapes de développement sont nécessaires avant qu'un réseau MCPA Albanais écologiquement représentatif soit pleinement réalisé et puisse fournir aux communautés littorales des bénéfices durables de l'environnement marin et littoral.

Le tourisme Pesca est un développement relativement nouveau dans le tourisme durable. Il consiste en une excursion d'une journée sur un bateau de pêche avec des pêcheurs locaux qui emmènent les touristes à bord. Les touristes participent aux opérations de pêche en jetant et tirant les filets et en accomplissant d'autres tâches, telles que manger du poisson fraîchement pêché cuisiné à bord et en visitant les villages de pêcheurs. Un tel potentiel est capable d'attirer les touristes et de générer un revenu au travers d'un processus de plus d'exploitation durable des ressources locales.

Des projets démontrés le long des MCPA Albanais ont montré un grand intérêt pour les groupes de pêcheurs sur la valeur de prendre part aux activités de tourisme pesca alors que pour les créateurs de politiques, et le tourisme et les autorités environnementales, l'importance est de faciliter le tourisme pesca.

[TÉLÉCHARGER LA PRÉSENTATION](#)

› **REMARE : Un réseau pour la mer**

Intervenant : Caterina Iacono (Aire Marine Protégée Regno di Nettuno, Italie)

Re.MARE est un projet réalisé en partenariat entre les Aires Marines Protégées et une Association de Commerce du secteur de pêche en raison de l'opportunité fournie par la Région Campania au travers d'une Mesure 1.40 PO FEAMP 2014/2020 et il représente une innovation de diverses façons. Il anticipe les bonnes pratiques de collecte et élimination des déchets accidentellement récupérés en mer pendant les activités de pêche constituant, pratiquement, l'application d'une loi étant approuvée, la DDL 1571 «loi Salvamare». Pour la première fois une synergie a été activée entre les Autorités Publiques et les opérateurs économiques qui a impliqué le territoire régional entier dans une action systémique unique comme étant une expérimentation d'une méthodologie qui n'a pas déjà été appliquée auparavant. La synergie permet l'engagement d'environ 400 bateaux de pêche dans une grande aire marine d'environ 52 000 ha. Des campagnes de sensibilisation et d'information ont été faites avant les opérations de nettoyage et les pêcheurs, grâce au procès, ont collecté 19 tonnes de déchets en un peu moins de 4 mois, d'août à mi-Novembre; les déchets qui avaient fini dans leurs filets étaient constitués essentiellement de plastique, avec 64%, puis de verre 8%, engins de pêche et bois environ 4% chacun et le reste 20% composé de matériaux variés : métaux, tissus, vêtements et des objets variés.

[TÉLÉCHARGER LA PRÉSENTATION](#)

RECOMMANDATIONS DE LA SESSION :

Aborder la conservation de la biodiversité en respectant pleinement et en protégeant l'héritage culturel, les idéologies et les moyens de subsistance des communautés locales.

De manière générale, les acteurs engagés dans les aires protégées (gouvernements et leurs agences, organes de gestion, organisations internationales, ONG, entreprises, financeurs) ont des obligations et des responsabilités au vu des droits humains qui doivent être respectés dans la mise en œuvre d'actions de conservation. La conservation de la nature doit toujours être alignée avec la mise en œuvre de standards de droits humains et le lien entre une gestion efficace et une gestion équitable des Aires protégées devrait être explicitement articulée (comme dans la cible CBD 30 fois 30). En plus du besoin de se conformer aux lois des droits humains internationales et domestiques et aux politiques, on devrait insister sur le fait qu'une gestion équitable est une condition essentielle pour la gestion efficace d'Aires Protégées. Avec des enjeux sociaux et économiques en rapport avec une population de 150 millions dans les zones littorales des 21 pays riverains, il apparaît tout à fait clair que la protection de 30% de la Mer Méditerranée ne sera pas accomplie contre les gens et leurs droits. Plus encore, la participation active des communautés littorales dans l'effort de conservation est obligatoire pour atteindre la cible 30x30.

- › Mettre en lumière les droits humains et les défis socio-économiques des communautés locales devraient être le point de départ de n'importe quel processus participatif pour les AMP
- › Régulièrement se référer aux droits humains comme partie intégrante de la politique des AMP et des cadres de gouvernance à tous niveaux

Promouvoir le rôle des gestionnaires des AMP en fournissant des opportunités aux communautés locales comme partie intégrante des processus réguliers des AMP (ex : science citoyenne, tourisme pesca et opportunités d'écotourisme, développement de nouvelles réglementations, etc.). Il y a un nombre de principes clés et de facteurs de réussite à considérer pour les AMP pour fournir des opportunités tangibles aux communautés locales :

- › Ecouter tous les groupes communautaires pour comprendre leurs problèmes et besoins : une évaluation complète de la situation socio-politique et économique de l'aire ciblée peut fournir une connaissance approfondie et une compréhension de la communauté dans toutes ses composantes, et aidera à éviter des obstacles inattendus et des complications
- › Une approche en profondeur devrait toujours être considérée dès les premières étapes. Etablir des comités locaux avec une égale représentation de parties prenantes assurera la possession concrète et durable des plans de conservation
- › La transparence est toujours requise pour maintenir une confiance mutuelle et de bonnes relations avec les communautés locales
- › La présence sur le terrain est essentielle pour construire une compréhension mutuelle et de confiance avec la communauté locale dans la durée. Il est par conséquent crucial que l'AMP ait une unité de gestion de terrain avec un personnel permanent pour assurer un contact quotidien avec les membres de la communauté locale
- › Améliorer les connaissances et promouvoir une sensibilisation environnementale au travers de la science citoyenne est essentiel pour l'engagement des membres des communautés locales dans le travail de conservation technique
- › Engager des membres proactifs de la communauté locale (pêcheurs, plongeurs, etc.) aidera à communiquer des messages dans un langage approprié, résultant en une sensibilisation plus efficace

Recommandation destinée aux :

- › Autorités nationales et locales de l'AMP
- › Organismes de gestion de l'AMP
- › ONGs
- › Organisations intergouvernementales
- › Réseaux
- › Financeurs

Recommandation destinée aux :

- › Autorités nationales et locales de l'AMP
- › Organismes de gestion de l'AMP

- › Développer un dessin du plan de gestion sur les connaissances et les savoir-faire traditionnels, ainsi que sur les pratiques d'utilisation de la mer et des terres existantes assurera la préservation de l'identité culturelle et permettra des initiatives sur mesures à être développées basées sur les réels besoins et capacités de la communauté
- › Initier des synergies et des partenariats entre les AMP et différents acteurs et secteurs pour engendrer des initiatives conjointes (ex : secteur des pêcheurs et du tourisme pour le tourisme Pesca, agence de gestion des déchets et pêcheurs pour la gestion des poubelles marines, etc.)
- › Fournir des alternatives pour transformer les contraintes en opportunités pour préserver les moyens de subsistance des communautés. La conversion à de nouvelles activités (ex : Tourisme Pesca, écotourisme) devrait être soutenue par de la formation et de l'accompagnement pour les acteurs concernés. Un soutien pour l'accomplissement d'un modèle d'affaires sain défini et construit localement devrait être considéré comme une priorité. Aussi, l'impact et les activités alternatives sur l'environnement marin devraient être surveillés sur la durée pour s'assurer que la stratégie favorise les objectifs de conservation des AMP

Plaider pour l'adaptation de cadres réglementaires et légaux nationaux pour permettre la mise en œuvre d'activités alternatives pour la communauté locale. Le développement du Tourisme Pesca, par exemple, est souvent entravé par un manque de cadres légaux et réglementaires permettant l'activité.

Recommandation destinée aux :

- › Réseaux
- › Autorités nationales et locales de l'AMP
- › Gouvernement d'Etat Central

Promouvoir le besoin d'opportunités de financement afin de soutenir des approches participatives ascendantes et collaborations entre les AMP et les communautés locales (ex : EMFF pour les pays de l'UE).

Recommandation destinée aux :

- › Réseaux
- › Financeurs
- › Autorités nationales et locales de l'AMP
- › Gouvernement d'Etat Central

Séance plénière de clôture

JEUDI 27 OCTOBRE 2022 | 14:00 - 15:30 CET | KAFANA ROOM

DURÉE : 1h50

TRADUCTION : Anglais | Français | Monténégrin

FACILITATION MEDPAN : Purificació Canals (Président de MedPAN)

SUPPORT SECRÉTARIAT MEDPAN : Marie Romani (marie.romani@medpan.org)

PARTAGE ET DISCUSSION SUR LES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

DISCOURS DE CLÔTURE :

- Ministère de l'écologie, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme du Monténégro
- Entreprise publique pour la gestion des zones côtières du Monténégro
- Purificació Canals, Président de MedPAN



Visite terrain

MERCREDI 26 OCTOBRE 2022 | 09:00 - 13:00 CET

DURÉE : 4h

TRADUCTION : Anglais | Français

- 09:00 - 09:30 | Courte présentation à l'hôtel par Vasilije BUŠKOVIĆ (Coordinateur national du projet GEF/PNUE sur les AMP au Monténégro) à propos de la mise en œuvre du projet GEF-PNUE sur les AMP au Monténégro

Une expérience de 4 ans dans la mise en œuvre d'un projet GEF-UNEP est présentée, incluant des connaissances acquises en : inventaire des habitats et espèces, développement des Etudes sur la Protection de la Nature, des plans de Gestion et une stratégie Financière, tous pour 3 nouvelles AMP, Zonage d'AMP basé sur de très récentes données de terrain, ainsi que pourvoir à une formation pour le Gestionnaire d'AMP (Agence de Gestion de la Zone Littorale - Morsko dobro).

TÉLÉCHARGER LA PRÉSENTATION

- 09:30 - 12:30 | Promenade en bateau au sein de l'AMP de Katič guidée par Dusan Varda (MedCEM)
- 12:30 - 13:30 | Déjeuner sur le bateau



Événements parallèles

ATELIER DE LANCEMENT DU GEF (SUR INVITATION)

VENDREDI 28 OCTOBRE 2022 | 09:00 - 16:30 CET | KAFANA ROOM

Traduction : Anglais | Français



The MedFund, le fonds environnemental pour les AMP en Méditerranée, et MedPAN, le réseau des gestionnaires d'AMP en Méditerranée, travaillent ensemble avec Conservation International pour diriger un nouveau projet financé par le Fonds pour l'environnement mondial «Build Back a Blue and Stronger Mediterranean», afin de fournir un soutien complet et intégré pour améliorer la gestion des AMP.

Grâce à ce projet, un soutien financier sera apporté à vingt AMP désignées au niveau national et nouvelles, couvrant près de 220 000 hectares dans six pays méditerranéens - Albanie, Algérie, Liban, Maroc, Monténégro et Tunisie. Le projet fournira également une formation et un soutien pour améliorer les capacités de gestion des aires protégées existantes dans la région. Le lancement du projet aura lieu le 28 octobre 2022 au Monténégro avec la participation de représentants des pays impliqués et des organisations partenaires méditerranéennes.

ÉVÈNEMENT MEDPAN SUR LES PETITS PROJETS

VENDREDI 28 OCTOBRE 2022 | 09:00 - 12:30 CET | CONFERENCE ROOM

Traduction : Anglais | Français



Cette session est ouverte à tous et accessible en ligne.

Un nouvel appel à petits projets MedPAN sur le thème de la protection forte sera lancé fin 2022, grâce au soutien de Pew Bertarelli Ocean Legacy. Cet appel a pour but de renforcer le niveau de protection et de gestion des AMP du réseau MedPAN.

Cette session sera l'occasion de présenter les modalités de ce nouvel appel et de répondre aux questions des futurs candidats.

Des recommandations concrètes, issues de la visite d'échanges MedPAN sur les zones de non-prélèvement, seront exposées afin de donner des pistes de réflexion pour de futurs projets.

Les échanges entre les participants permettront d'approfondir le sujet, de partager les expériences et bonnes pratiques et de favoriser l'émergence de nouveaux projets.

Plus d'informations sur www.medpan.org

FORMATION SUR LA RÉSILIENCE POUR LES GESTIONNAIRES D'AMP (SUR INVITATION)

VENDREDI 28 OCTOBRE 2022 | 09:00 - 17:30 CET | LOBBY ROOM

Traduction : Anglais | Français



Funded by
the European Union



Les AMP face aux
changements rapides

PRÉSENTATION ET SESSION DE FORMATION SUR L'OUTIL D'AUTO-ÉVALUATION DE LA RÉSILIENCE (R-SAT) POUR LES AMP : UN OUTIL POUR LES GESTIONNAIRES ET LES DÉCIDEURS POLITIQUES



© Slaven Vilus / MedPAN

De nombreuses AMP sont aujourd'hui confrontées à des problèmes de résilience, non seulement en raison du changement climatique, mais aussi du développement rapide et des activités humaines. Comment les AMP peuvent-elles faire face à ces changements rapides ? Dans quelle mesure les pratiques de gestion doivent-elles s'adapter et prendre en compte les nouvelles pratiques ?

Pour répondre à cette question, le Partenariat pour la résilience, qui fait partie du projet de gouvernance des océans financé par l'UE, a conçu et créé une boîte à outils pour évaluer la capacité de résilience des AMP, pour développer la capacité des gestionnaires d'AMP et pour partager les connaissances et les bonnes pratiques en matière de gestion axée sur la résilience.

La boîte à outils comprend l'outil d'auto-évaluation de la résilience et d'autres éléments, qui sont tous en constante évolution et mis à jour.

La formation se concentrera sur l'outil d'auto-évaluation, ses différentes composantes et sa mise en œuvre. Cette formation est destinée aux gestionnaires d'AMP et à toute personne concernée par l'amélioration de l'efficacité de la gestion des AMP. Une traduction français/anglais sera fournie.

**ACCÉDER À L'OUTIL D'AUTO-ÉVALUATION
DES CAPACITÉS DE RÉSILIENCE DES AMP**

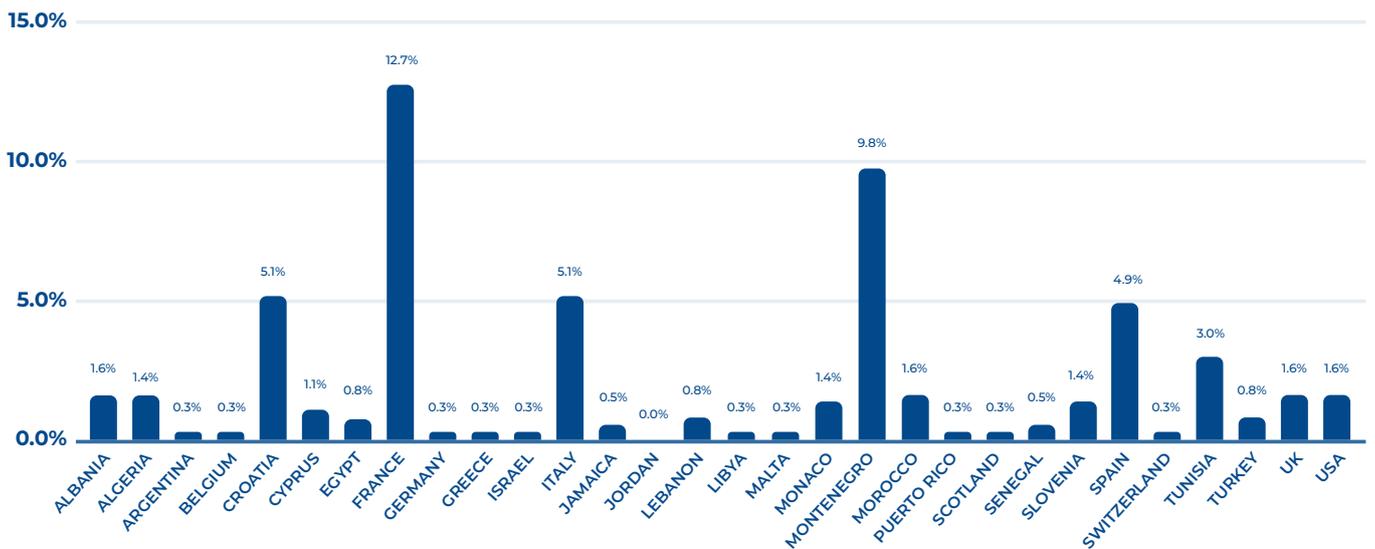
Participation

L'atelier a réuni un total de **252 participants** (153 en présentiel et 99 en ligne) de **30 pays** (dont 19 pays méditerranéens).

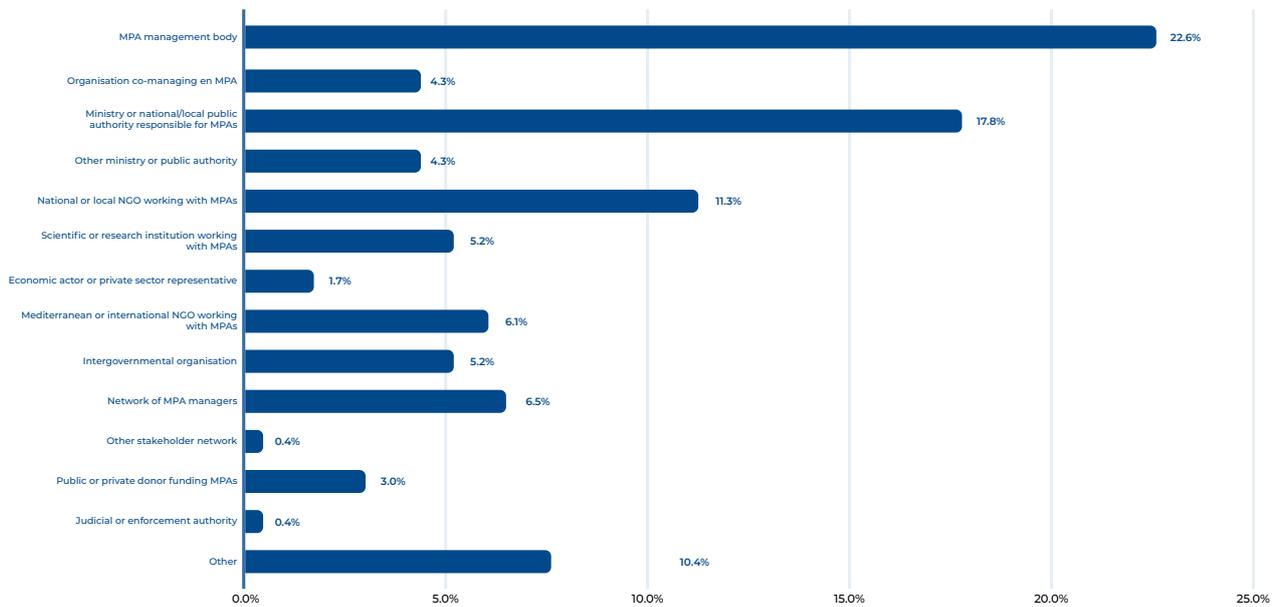
Plus de la moitié (51,3%) des profils représentés sont des gestionnaires et autorités d'AMP (organismes de gestion, organisations co-gestionnaires, ministères et autorités nationales ou locales, réseaux de gestionnaires). Les détails de la participation des autres catégories de parties prenantes qui ont assisté à l'atelier sont présentés dans le diagramme ci-dessous.

En présentiel comme en ligne, **les femmes étaient significativement majoritaires** lors de cet atelier (58% de femmes contre 42% d'hommes).

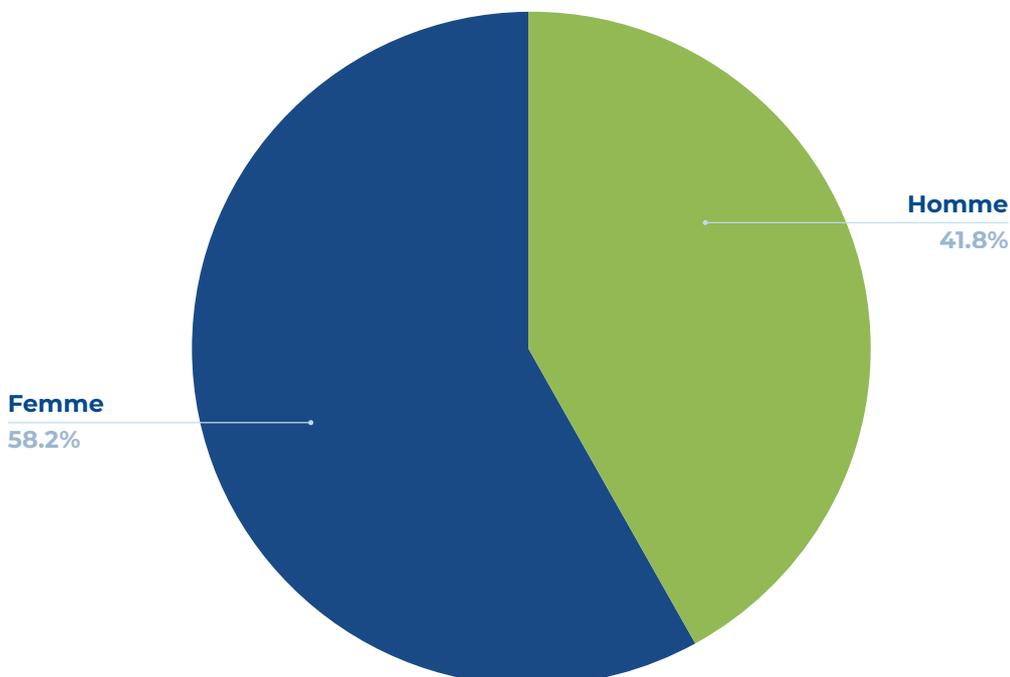
PARTICIPATION PAR PAYS



PARTICIPATION PAR PROFIL



ÉQUILIBRE ENTRE LES SEXES



LISTE DE PARTICIPANTS EN PRÉSENTIEL

| PRÉNOM | NOM | ORGANISATION | PAYS |
|-------------|---------------|---|------------|
| Gizem | AKDOGAN | Mediterranean Conservation Society (akdeniz koruma dernegi) | TURKEY |
| Aylin | AKKAYA | Deniz Memelileri Arastirma Dernegi | TURKEY |
| Lydia | ALVANO | The Natural Environment and Climate Change Agency (NECCA) Management Unit of National Parks of Koroneia – Volvi, Kerkini, Thermaikos and Protected Areas of Central Macedonia Axios Delta National Park | GREECE |
| Laura | AMIGHETTI | MedPAN | ITALY |
| Mohamed | AYDI | Municipalité de Sfax | TUNISIA |
| Giulia | AZZOLINI | Port-Cros National Park | FRANCE |
| Anita | BABAČIĆ AJDUK | Public Institution Nature of Šibenik - Knin County | CROATIA |
| Ali | BADREDDINE | Tyre Coast Nature Reserve-ENSERES Tyre coordinator | LEBANON |
| Iva | BAJKOVIC | Municipality of Budva | MONTENEGRO |
| Marija | BAJKOVIĆ | Public Enterprise for Coastal Zone Management | MONTENEGRO |
| Rigers | BAKI | Agricultural University of Tirana (Department of Aquaculture and Fisheries)/Albanian Center for Environmental Protection and Sustainable Development | ALBANIA |
| Constance | BARTHAX | FFEM | FRANCE |
| Milena | BATAKOVIC | Environmental Protection Agency | MONTENEGRO |
| Hocein | BAZAIRI | Université Mohammed V, faculté des Sciences, Rabat | MOROCCO |
| Morana | BAČIĆ | Natura-Jadera Public Institution for the management of protected areas in Zadar County | CROATIA |
| Miriam | BEN GHAZI | MedPAN | FRANCE |
| Sami | BEN HAJ | Association PIM | TUNISIA |
| Dejan | BESOVIC | NGO Nasa akcija | MONTENEGRO |
| Prapti | BHANDARY | CI-GEF agency | USA |
| Patrick | BONHOMME | Parc national des Calanques | FRANCE |
| Georges | BOULOS | MedPAN | FRANCE |
| Miodrag | BOZOVIC | Public Enterprise for Coastal Zone Management | MONTENEGRO |
| Tamara | BRAJOVIC | Ministry of Ecology, Spatial Planning and Urbanism | MONTENEGRO |
| Slavica | BRAUNOVIC | Ministry of Ecology, Spatial Planning and Urbanism | MONTENEGRO |
| Djurdjina | BULATOVIC | Ministry of Ecology, Spatial Planning and Urbanism | MONTENEGRO |
| Vasilije | BUSKOVIC | INP | MONTENEGRO |
| Purificacio | CANALS | MedPAN | SPAIN |
| Valentina | CAPPANERA | Portofino MPA | ITALY |
| Ebru | ÇELİK | WWF-TÜRKİYE | TURKEY |
| Tina | CENTRIH GENOV | Institute of the Republic of Slovenia for Nature Conservation | SLOVENIA |
| Ilija | CETKOVIC | Institute for Marine Biology | MONTENEGRO |
| Adrien | CHEMINÉE | Septentrion Environnement | FRANCE |
| Hrvoje | ČIŽMEK | Marine Explorers Society 20000 Leagues | CROATIA |
| Barbara | ČOLIĆ | Marine Explorers Society 20000 Leagues | CROATIA |
| Timothée | COOK | BlueSeeds | FRANCE |
| Elodie | COURAUD | The MedFund | MONACO |

| | | | |
|--------------|--------------------|--|-------------|
| Marija | CRNČEVIĆ | independent expert / researcher | CROATIA |
| Zeljka | CUROVIC | Ministry of Ecology, Spatial Planning and Urbanism | MONTENEGRO |
| Mohammad | DAHER | Tyre Coast Nature Reserve | LEBANON |
| Tom | DALLISON | Blue Pangolin Consulting Ltd | UK |
| Francesco | DE FRANCO | MPA Torre Guaceto | ITALY |
| Free | DE KONING | Conservation International | USA |
| Laure | DEBEIR | Comité français de l'UICN | FRANCE |
| Camille | DEVISSI | Association Monégasque pour Protection de Nature (AMPN) | MONACO |
| Busenaz | DEČIRMEN | Marine Life Conservation Society | TURKEY |
| Dijana | DOSLJAK | Public Enterprise for Coastal Zone Management of Montenegro | MONTENEGRO |
| Tina | DRAGUTIN BURIĆ | Public Institution Nature of Sibenik-Knin County | CROATIA |
| Sandro | DUJMOVIC | Brijuni National Park | CROATIA |
| Kamel | EL JED | Association ASPEN | TUNISIA |
| Elie | EL-HADDAD | Society for the Protection of Nature in Lebanon - SPNL | LEBANON |
| Atzori | FABRIZIO | MPA Capo Carbonara | ITALY |
| Najia | FATINE | GREPOM | MOROCCO |
| Dejan | FILIPOVIC | Ecological Inspection | MONTENEGRO |
| Ivana | FRANETA | Public Enterprise for Coastal Zone Management of Montenegro | MONTENEGRO |
| Susan | GALLON | MedPAN | FRANCE |
| Diego | GARGIULO | AMP VENTOTENE | ITALY |
| Jacqueline | GAUTIER-DEBERNARDI | AMPN | MONACO |
| Dragan | GOJAČANIN | Public Enterprise for Coastal Zone Management | MONTENEGRO |
| Jean-Jacques | GOUSSARD | Projet européen OCEAN GOVERNANCE | FRANCE |
| Emilie | GRIMAUD | MedPAN | FRANCE |
| Nikolina | GRKOVIĆ | Public Institution Lokrum Reserve | CROATIA |
| Amer | HADDAD | Palm Islands | LEBANON |
| Louis | HADJIOANNOU | Cyprus Marine and Maritime Institute | CYPRUS |
| Hend | HASSASSI | MedPAN | FRANCE |
| Inès | HATIMY | Thrasos | FRANCE |
| Martina | HERVAT | Public Institution Brijuni National Park | CROATIA |
| Neža | HERVATIČ | Municipality of Ankarani - Landscape Park Debeli rtič | SLOVENIA |
| Caterina | IACONO | Regno di Nettuno MPA | ITALY |
| Yiannakis | IOANNOU | Department of Fisheries and Marine Research | CYPRUS |
| Aleksandra | IVANOVIC | Public Enterprise for Coastal Zone Management of Montenegro | MONTENEGRO |
| Ana | JERAMAZ | Public Institution for the Management of Protected Natural Areas of Dubrovnik-Neretva County | CROATIA |
| Aneta | KANKARAS | Office for Sustainable Development | MONTENEGRO |
| Eirian | KETTLE | JNCC | UK |
| Asma | KHERIJI | SPA/RAC | TUNISIA |
| Funda | KOK | MEDITERRANEAN CONSERVATION SOCIETY | TURKEY |
| Marina | KRIVOKAPIC | Municipality of Kotor | MONTENEGRO |
| Genti | KROMIDHA | INCA | ALBANIA |
| Marianne | LANG | MedPAN | FRANCE |
| Thierry | LEFEBVRE | UICN international | SWITZERLAND |

| | | | |
|--|---------------------|--|-------------|
| Emmi | LINDQVIST | IUCN | SPAIN |
| Arturo | LOPEZ ORNAT | free lance | SPAIN |
| Zarko | LUKSIC | Administration for Maritime Safety and Port Management | MONTENEGRO |
| Vesna | MACIC | Institute for Marine Biology | MONTENEGRO |
| Giuseppe | MAIMONE | Management consortium of the Protected Marine Area of Capo Milazzo | ITALY |
| Samanta | MAKOVAC | Strunjan Landscape Park | SLOVENIA |
| Nemanja | MALOVRAZIC | Public Enterprise for Coastal Zone Management of Montenegro | MONTENEGRO |
| Arina | MARAS | Ministry of Ecology, Spatial Planning and Urbanism | MONTENEGRO |
| Public Institution Brijuni National Park | MARNO MILOTIC | Public Institution Brijuni National Park» | CROATIA |
| Mustapha | MARRAHA | Groupe d'étude et de Protection des Mammifères du Maroc/ Comité National UICN | MOROCCO |
| Massimo | MARRAS | MPA «Penisola del Sinis - Isola di Mal di Ventre» | ITALY |
| Phénia | MARRAS - AIT RAZOUK | Office français de la biodiversité (OFB) | FRANCE |
| Laura | MARRUCHELLI | The MedFund | MONACO |
| Carole | MARTINEZ | MedPAN | FRANCE |
| Patricia | MARTÍ PUIG | Oceanogami | SPAIN |
| Annarita | MATRONE | MPA / Rns Islands of Ventotene and Santo Stefano | ITALY |
| Gianfranco | MAZZA | Plemmirio MPA | ITALY |
| Sahar | MEHANNA | National Institute of Oceanography and Fisheries (NIOF) | EGYPT |
| Jorge | MORENO PÉREZ | Balearic Government General Directorate of Natural Areas and Biodiversity | SPAIN |
| Reda | NEVEU | MedPAN | FRANCE |
| Vedran | NIKOLIĆ | DG Environment | BELGIUM |
| Sladana | NIKOLIĆ | Institute of Marine Biology | MONTENEGRO |
| Paola | ORRÙ | MPA «Penisola del Sinis - Isola di Mal di Ventre» | ITALY |
| Umit | OZTURK | Euro-Mediterranean Resources Network | UK |
| Magdalene | PAPATHEODOULOU | Ministry of Agriculture Natural Resources and Environment | CYPRUS |
| George | PAYIATAS | Ministry of Agriculture, Natural Resources and Environment | CYPRUS |
| Igor | PEJOVIC | Secretariat General of Government of Montenegro | MONTENEGRO |
| Jerome | PETIT | Pew Bertarelli Ocean Legacy | FRANCE |
| Catherine | PIANTE | WWF France | FRANCE |
| Marko | PLENČA MUDRIĆ | Public Institution Nature of Sibenik-Knin County | CROATIA |
| Martha | PRADA | UNEP - CEP | PUERTO RICO |
| Gaetan | QUESNE | Baastel | FRANCE |
| Jelena | RADEVIC | Ministry of Ecology, Spatial Planning and Urbanism | MONTENEGRO |
| Petar | RADONIĆ | Public Enterprise for Coastal Zone Management | MONTENEGRO |
| Maja | RAICEVIC | Ministry of Ecology, Spatial Planning and Urbanism | MONTENEGRO |
| Milena | RAIČEVIĆ | Public Enterprise for Coastal Zone Management | MONTENEGRO |
| Milena | RAMOV | Public Institution Nature Park Telašćica | CROATIA |
| Romain | RENOUX | The MedFund | MONACO |
| Marie | ROMANI | MedPAN | FRANCE |
| Antonio | ROMANO | Riserva Naturale Statale/Area Marina Protetta / Isole di Ventotene e Santo Stefano | ITALY |
| Stela | RUCI | APAWA | ALBANIA |

| | | | |
|------------|------------|---|------------|
| Milica | RUDIC | Ministry of Ecology, Spatial Planning and Urbanism | MONTENEGRO |
| Laureta | SADIKLLARI | Flag Pine | ALBANIA |
| Almokhtar | SAIED | National Council for Civil Liberties and Human rights | LIBYA |
| Milena | SIJAN | Nature & Adventure, obrt za savjetovanje i usluge | CROATIA |
| Dina | SKAREP | Ministry of Ecology, Spatial Planning and Urbanism | MONTENEGRO |
| Susanna | SOGLIA | Freelance | ITALY |
| Ahmed | SOUKI | Notre Grand Bleu | TUNISIA |
| Laurent | SOURBÈS | Natural Environment and Climate Change Agency (NECCA) -National Marine Park of Zakynthos | GREECE |
| Matea | SPIKA | Association Sunce Split | CROATIA |
| Marko | STARMAN | Public Institute Landscape Park Strunjan | SLOVENIA |
| Francis | STAUB | Blue Pangolin Consulting | UK |
| Aleksandra | STIJOVIC | Ministry of Ecology, Spatial Planning and Urbanism | MONTENEGRO |
| Ivana | STOJANOVIC | Ministry of Ecology, Spatial Planning and Urbanism | MONTENEGRO |
| Paul | SÉASSAL | Paul Seassal Consultants | FRANCE |
| Barbara | ŠVAGELJ | Municipality of Ankaran - Ancarano | SLOVENIA |
| Mohamed | TAALAB | Ashtum El- Gamil Protectorate, Nature Conservation Sector, Egyptian Environmental Affairs Agency, Ministry of Environment | EGYPT |
| Sana | TAKTAK | Association de la Continuité des Générations / Kneiss islands | TUNISIA |
| Julien | TAVERNIER | Parc national des Calanques | FRANCE |
| Mathieu | THEVENET | Initiative PIM | FRANCE |
| Angelique | TRIGUEL | Conservatoire du littoral | FRANCE |
| Antonio | TROYA | UICN | SPAIN |
| Eva | TURICCHIA | University of Bologna | ITALY |
| Dusan | VARDA | Mediterranean Center for Environmental Monitoring | MONTENEGRO |
| Andrian | VASO | AVCON | ALBANIA |
| Pierre | VIGNES | MedPAN | FRANCE |
| Giulia | VISCONTI | Marevivo onlus | ITALY |
| Sergej | VUJOSEVIC | MKI | MONTENEGRO |
| Stevan | VUKOVIC | Public Enterprise for Coastal Zone Management | MONTENEGRO |
| Azra | VUKOVIC | NGO Green Home | MONTENEGRO |
| Pietro | VUOLO | NGO MAREVIVO | ITALY |
| Sue | WELLS | Independent consultant | UK |
| Sarah | WOLLRING | UNEP Caribbean Environment Programme | JAMAICA |
| Vesna | ZARUBICA | Ecological Inspection | MONTENEGRO |

LISTE DES PARTICIPANTS EN LIGNE

| PRÉNOM | NOM | ORGANISATION | PAYS |
|---------------|----------------|--|------------|
| Ahmed | ABDALLAH | Egyptian Environmental Affairs Agency | EGYPT |
| Abdennadi | ABERKACH | Agence Nationale des Eaux et Forêts | MOROCCO |
| Judith | AHUFINGER | Government of Catalonia - Department of Climate Action, Food and Rural Agenda | SPAIN |
| Ibtissem | AIT HAMOUDA | Commissariat National du Littoral | ALGERIA |
| Biljana | ALJINOVIC | Independent | SPAIN |
| Mustafa | ALMONTASER | | |
| Mohamed | ALRMAH | | |
| Skerdilajd | ANAGNOSTI | AVCON | ALBANIA |
| Alizée | ANGELINI | Parc Marin Côte Bleue | FRANCE |
| Assaf | ARIEL | Eco-ocean | ISRAEL |
| Abdalwhab | AWYTY | | |
| Souhail | BAABAA | Association Jeunes Science Kerkennah | TUNISIE |
| Buthainah | BATARSEH | Ministry of Environment | JORDAN |
| Hassina | BENMAMMAR | Parc National du Gouraya | ALGERIA |
| Charles | BESANCON | Global Park Solutions | USA |
| John | BILSON | | |
| Christophe | BLAZY | SPAW-RAC | |
| Samia | BOUFARES | APAL | TUNISIA |
| Myrina | BOULAIS | Under The Pole | FRANCE |
| Najoua | BOURAOU | Association pour la protection de l'environnement et le développement durable de Bizerte APEDDUB APEDDUB | TUNISIA |
| Siska Martina | CAHYATI | IUCN | MONTENEGRO |
| Pierre | CARRET | CEPF | FRANCE |
| Marta | CURMI | Environment and Resources Authority (ERA) | MALTA |
| Asma | DAMGHI | AGIR | MAROC |
| Léa | DAVID | ACCOBAMS | FRANCE |
| Maria | DE LA CITA | Biodiversity Foundation | SPAIN |
| Caroline | DELELIS | OFB | FRANCE |
| Alessandro | DI MEGLIO | | |
| Mamadou | DIOP | Ministère de l'environnement et du développement durable | SENEGAL |
| Marwa | DOUMA | APAL | TUNISIA |
| Souha | EL ASMI | Specially Protected Areas Regional Activity Centre (SPA/RAC) | TUNISIA |
| Cécile | ELIZALDE | Région Provence-Alpes-Côte d'Azur | FRANCE |
| Lucie | ESPOSITO | OFB | FRANCE |
| Francois | FAUTEUX | | |
| Lionel | FINTONI | | |
| Alvaro | GARCIA HERRERO | ATECMA | SPAIN |
| Julen | GONZALEZ REDIN | ECOACSA | SPAIN |
| Sarah | HAMEED | Marine Conservation Institute | USA |
| Virginie | HARTMANN | Réserve Naturelle Marine de Cerbère-Banyuls | FRANCE |
| Hend | HASSASSI | MedPAN | FRANCE |
| Caterina | IACONO | Regno di Nettuno MPA | ITALY |

| | | | |
|-----------------|------------------|--|--------------------------|
| Zrinka | JAKL | Udruga za prirodu, okoliš i održivi razvoj Sunce (Association for Nature, Environment and Sustainable Development Sunce) | CROATIA |
| Vanja | JANCIC | | MONTENEGRO |
| Ivana | JURIN | Society for the protection of Natural and Cultural heritage of the island of Silba | CROATIA |
| Milica | KADIC AKOVIC | | MONTENEGRO |
| Feriel | KESKES | Association de la Continuité des Générations / Kneiss islands | TUNISIA |
| Khaled | KESKES | Association de la Continuité des Générations / Kneiss islands | TUNISIA |
| Marianne | LANG | MedPAN | FRANCE |
| Pauline | LAPOSTOLLE | Office français de la biodiversité | FRANCE |
| Angelica | LO GATTO | | |
| Tecla | MAGGIONI | SUBMON | SPAIN |
| Delphine | MAROBIN LOUCHE | Parc naturel régional de Camargue | FRANCE |
| David | MARTINEZ PABLO | Albufera's des Grau Natural Park | SPAIN |
| Coralie | MEINESZ | Métropole Nice Côte d'Azur | FRANCE |
| Charlotte | MODIANO | | FRANCE |
| Ali | MOHAMED | | |
| Ramon Albert | MONNÉ | Montgrí, les Illes Medes and Baix Ter Natural Park | ESPANYA |
| Maria | MORGADO | United Nations Environment Programme (UNEP) | UNITED STATES OF AMERICA |
| Pierre | MOTTA | Direction interrégionale de la mer Méditerranée | FRANCE |
| Taous | MOULAI | Commissariat National du Littoral | ALGERIA |
| Loredana | MULAS | | |
| Reda | NEVEU | MedPAN | FRANCE |
| Houssine | NIBANI | AGIR | MAROC |
| Concha | OLMEDA | ATECMA | SPAIN |
| Maxime | OLSOMMER | Port-Cros National Park | FRANCE |
| Toufik | OUAGGA | Université Mohamed Ier | MOROCCO |
| Ciro | PIROO | | |
| Massimo | PONTI | | |
| Miguel Angel | QUEVEDO MARTINEZ | | |
| Jenny | RENELL | UNEP/ASCOBANS | GERMANY |
| Carol | RITCHIE | EUROPARC | SCOTLAND |
| Judith | ROBERTSON | | |
| Ivana | ROGIĆ | Public Institution Priroda | CROATIA |
| Amélie | ROSSI | Parc naturel marin du cap Corse et de l'Agriate | FRANCE |
| Angela | RUIZ | | |
| Fernando | RUIZ IGLESIAS | BlueSeeds | FRANCE |
| Sandra | RUNDE CARIOU | Office français de la biodiversité | FRANCE |
| Miloud | SALLAYE | Enssmal | ALGERIA |
| Sonsoles | SAN ROMAN | ETC-UMA | SPAIN |
| Marie-Catherine | SANTONI | Office de l'Environnement de Corse / Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio | FRANCE |
| Alexandra | SAPOZNIKOW | Forum for the Conservation of the Patagonian Sea | ARGENTINA |
| Adamit | SAVARIEGO | Eco-ocean | ISRAEL |
| Christoph | SCHRÖDER | ETC-UMA | SPAIN |

| | | | |
|-----------------|-----------------|--|---------|
| Colonel Mamadou | SIDIBÉ | Ministère de l'environnement et du développement durable | SENEGAL |
| Ahmed | SOUISSI | | |
| Milena | TEMPESTA | DelTa NGO | ITALY |
| Sarah-Marie | THOMAS | | |
| Carla | TUMINO | Marecamp | ITALY |
| Fabio | VALLAROLA | Municipality of Ancona | ITALY |
| Laure | VERNEYRE | OFB | FRANCE |
| Ildiko | VIRAG | | |
| Katy | WALKER | Fauna & Flora International | UK |
| Lauren | WENZEL | NOAA Marine Protected Areas Center | USA |
| Kayla | WILLIAMS | NOAA Marine Protected Areas Center | USA |
| Sarah | WOLLRING | UNEP Caribbean Environment Programme | JAMAICA |
| Karima | YAHIA | WWFNA | ALGERIA |
| Juanita | ZORRILLA-PUJANA | Submom | SPAIN |
| Ana | ZUAZU | ATECMA | SPAIN |

Organisé par :



Ministry of Ecology, Spatial Planning and Urbanism



Avec le soutien financier de :



Financé par l'Union Européenne. Les points de vue et opinions exprimés n'engagent toutefois que les auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union Européenne. Ni l'Union Européenne, ni l'autorité subventionnaire ne peuvent être tenues pour responsables.» «Financé par la Fondation Hans Wilsdorf.



The Network of Marine Protected Areas Managers in The Mediterranean

www.medpan.org